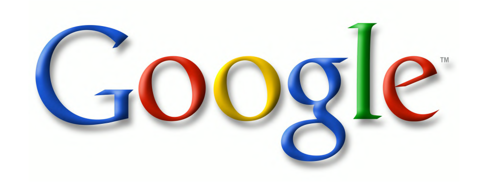
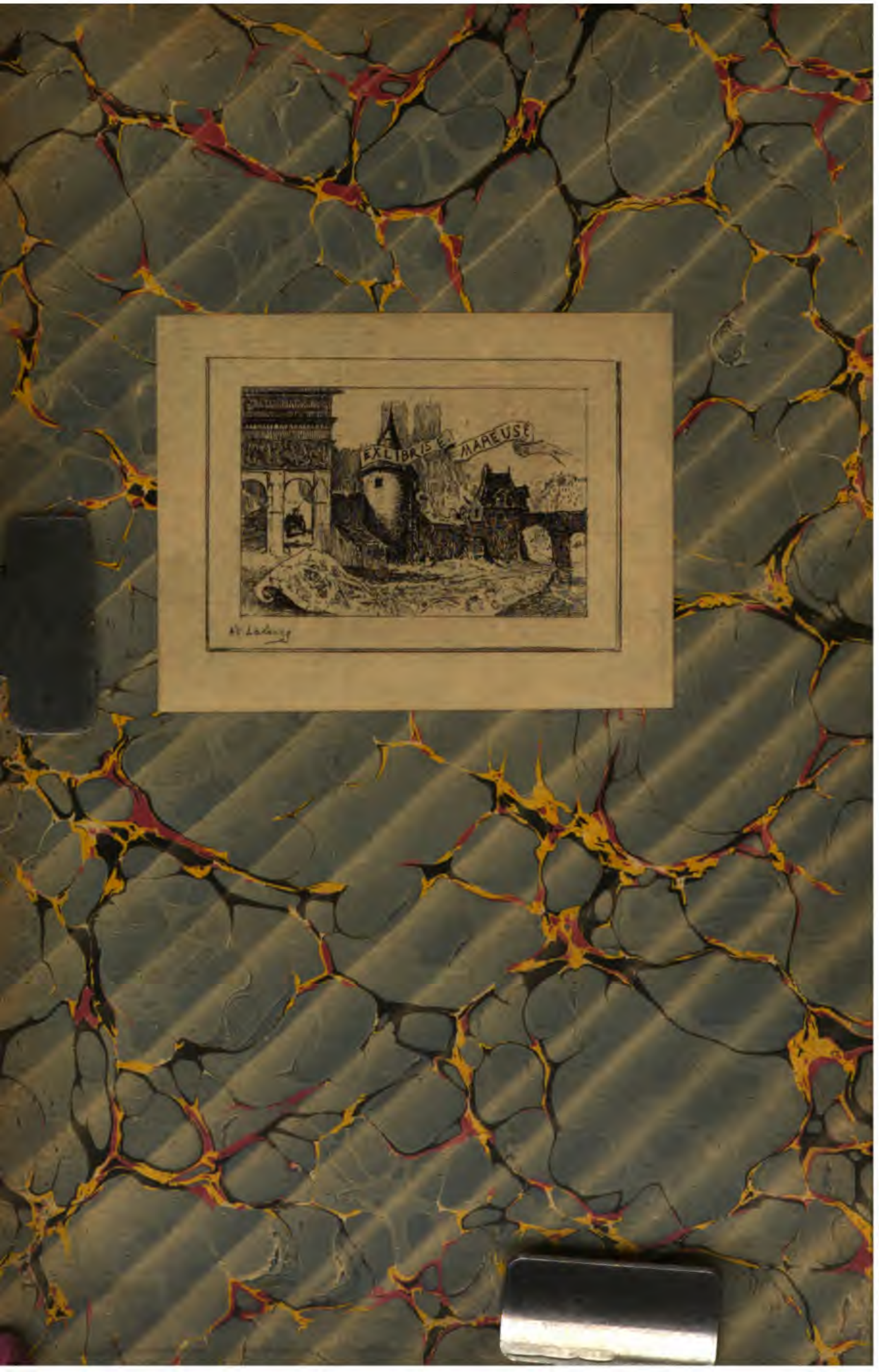
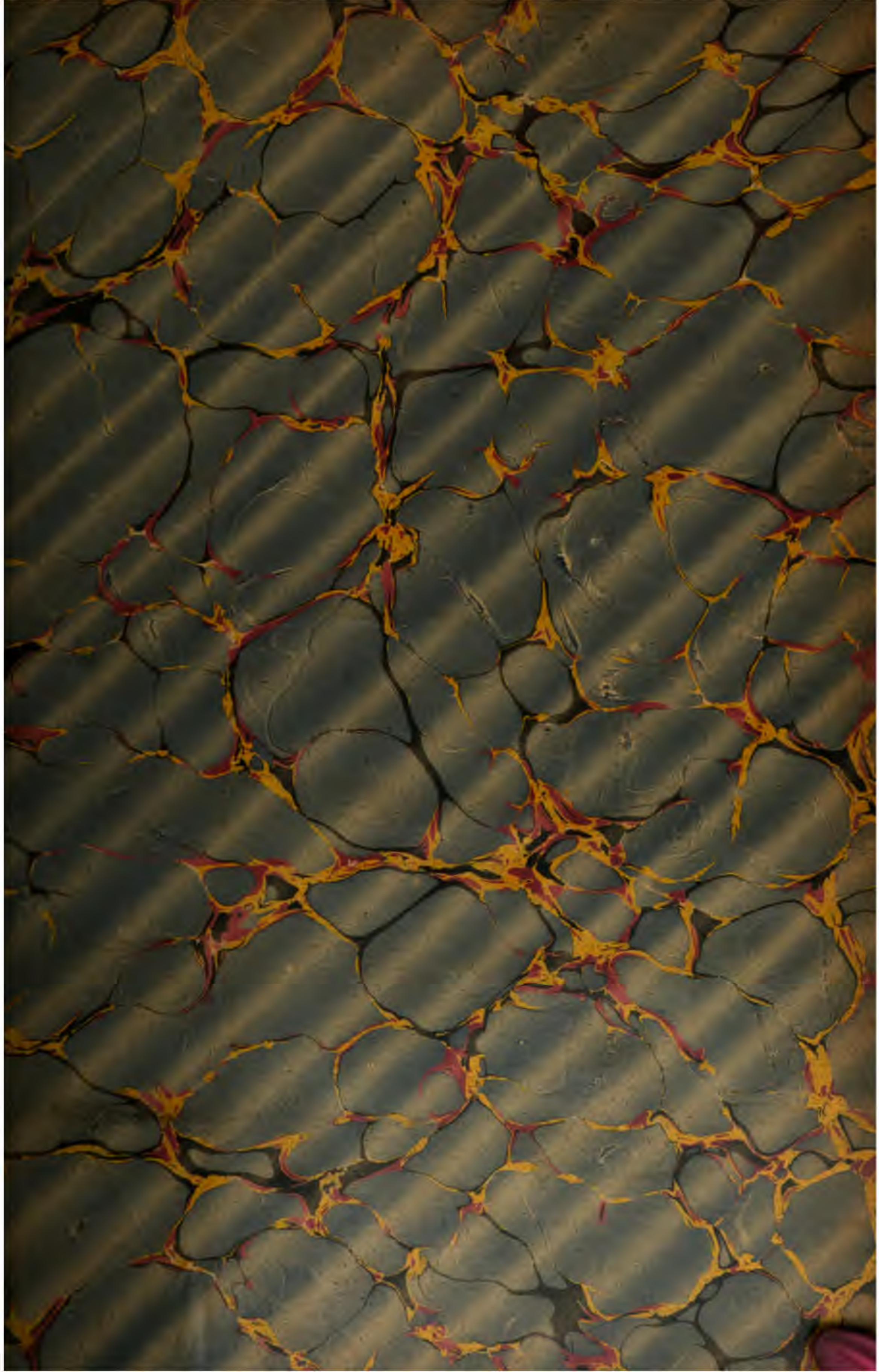



EX LIBRIS E. MAREUSE

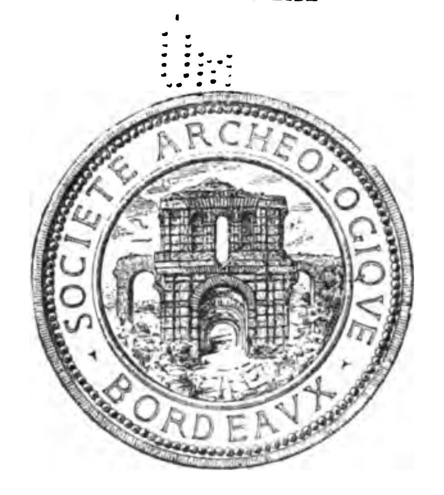




SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

TOME XXIX



BORDEAUX

FERET ET FILS
LIBRAIRES-ÉDITEURS
15 — Cours de l'Intendance — 15

Y. CADORET
IMPRIMEUR
17 — Rue Poquelin-Molière — 17

1907

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Membres du Bureau pour 1907.

Président	M. BARDIÉ (A.), I. ❂, négociant.
Vice-Présidents	MM. C. DE MENSIGNAC, A. ❂, conservateur des Musées préhistorique, des armes et des antiques.
	CABRIT (Jean), conservateur des Musées de peinture et de sculpture.
Secrétaire général..	M. RAMBIÉ (PIERRE).
Secrétaires-adjoints	MM. RAVEAU (Armand), inspecteur principal du Poids public.
	SERVAN (Omer).
Trésorier honoraire	M. DAGRANT (G.-P.), ✠, peintre-verrier.
Trésorier	M. THOMAS (Fernand), négociant.
Archiviste	M. AMTMANN (Th.), I. ❂.
Assesseurs	MM. COUDOL (I.), architecte.
	DOINET (LÉOPOLD).
	HABASQUE (F.), ✻, I. ❂.
Secrétaire du Musée	M. CHARROL (MARCEL), A. ❂.

Le Bureau se réunit le premier vendredi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils.

La Société se réunit le deuxième vendredi de chaque mois, à la même heure et à la même adresse.

SECRÉTARIAT : à l'Athénée.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Au 1er juillet 1907.

✻ Légion d'honneur. — ✠ Ordre étranger. — I. ❶ Officier de l'Instruction publique. — A. ❶ Officier d'Académie.
❶ Mérite agricole.

Bienfaiteurs et donateurs.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Le Conseil général de la Gironde.
La Municipalité de Bordeaux.
La Ville de Paris et le Préfet de la Seine.

Membres titulaires (1).

1877 AMTMANN (Th.), I. ❶, négociant, cours de la Martinique, 68.
1889 ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, rue d'Aviau.
1906 AUGEREAU, docteur en médecine, rue de la Chartreuse, 50-52.
1906 AYMEN, château la Pierrière, à Gardegan, par Castillon-sur-Dordogne (Gironde).
1892 BAILLON (C.), notaire, à Langoiran (Gironde).
1873 BARCKHAUSEN (H.), O. ✻, I. ❶, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de droit, cours d'Aquitaine, 80.
1887 BARDIÉ (A.), I. ❶, négociant, cours de Tourny, 49.

---

(1) Le millésime qui précède chaque nom est la date d'entrée dans la Société. — Tous les membres reçus en 1873 sont fondateurs de la Société.

1904 BARDIN (E.), cours Saint-Jean, 170.
1873 BAUDRIMONT (E.), A. ⚘, docteur en médecine, rue Saint-Remy, 43.
1897 BERSAT, propriétaire, à Barbins, par Montlieu (Charente-Inférre).
1873 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, Hôtel de Ville.
1905 BISSIÈRE (F.), conseiller général du Lot-et-Garonne, place Michel, 9.
1906 BLANC (Raymond), rue Borie, 22.
1903 BODLEIAN LIBRARY, à Oxford (Angleterre).
1900 BONNAL (L.), rue Saint-Remy, 39.
1906 BONTEMPS (Auguste), architecte départemental, rue du Colisée, 16.
1899 BORDES DE FORTAGES (Ph.-Louis de), rue Bilhaudel, 86.
1902 BOUCHON (Georges), rue Verdier, 19.
1904 BOUQUEY (Oscar), propriétaire au Marrin, près Saint-Christophe-des-Bardes (Gironde).
1906 BOURCIER (Louis), rue de la Trésorerie, 87.
1907 BOURREC (Mme Camille) cours Champion, 59.
1907 BOUTHET DES GENNETIÈRES, rue Duffour-Dubergier, 10.
1893 BRUN (Abbé), curé du Taillan (Gironde).
1892 BRUTAILS (A.), ✻, I. ⚘, correspondant de l'Institut, archiviste de la Gironde, rue d'Aviau, 13.
1897 CADORET (Y.), imprimeur, rue Poquelin-Molière, 17.
1900 CALLEN (Abbé), cours d'Albret, 89.
1881 CANTELLAUVE, château des Baudis, à Mausac, par Lalinde (Dordogne).
1898 CAPELLE, peintre, rue Cotrel, 13.
1898 CHAMBON (Ch.), photographe, allées de Tourny, 56.
1907 CHANUT (L.), rue Desbiey, 49.
1906 CHAPON (G.), rue de Cheverus, 8.
1898 CHARBONNEAU (O.), pharmacien, cours de l'Intendance, 55.
— CHARLOT, rue Emile-Fourcaud, 52.
1901 CHARROL (Marcel), A. ⚘, cours de l'Intendance, 58.
1902 CHÉDOR (H.), rue de Sèze, 7.
1896 CORBINEAU, directeur d'école, rue des Chais, 16, à Libourne.
1895 COUDOL (I.), architecte, boulevard de Caudéran, 232.
1907 COURTEAULT, rue de Strasbourg, 28.
1903 CRUSE (Henry), Pavé-des-Chartrons, 29.
1875 DAGRANT (G.-P.), ✠, peintre-verrier, cours Saint-Jean, 7.
1874 DALEAU (Fr.), A. ⚘, archéologue, à Bourg-sur-Gironde (Gironde).
1873 DANEY (Alfred), C. ✻, I. ⚘, maire de Bordeaux, rue de la Rousselle, 36.
1907 DARLEY, curé de Soulac (Gironde).
1897 DAWANT (Abbé), curé à Saint-Médard-de-Guizières (Gironde).
1897 DESCAMPS, antiquaire, rue Jean-Jacques-Bel, 2.
1907 DESCORPS (Paul), boulevard de Talence, 316.
1902 DESERCES, rue de Soissons, 55.

1873 DEZEIMERIS (REINHOLD), O. ✱, I. ✪, correspondant de l'Institut, rue Vital-Carles, 11.
1903 DOINET (LÉOPOLD), rue David-Jonhston, 131.
1896 DUBOIS (Abbé), curé de Roquefort, par Agen (Lot-et-Garonne).
1907 DUBOIS (GEORGES), rue de la Merci, 8.
1898 DUBOIS (PAUL), négociant, quai des Chartrons, 42.
1897 DUBOIS, villa Ausone, à Saint-Emilion (Gironde).
1889 DULAU ET Cie, éditeur, Soho-Square, à Londres (Angleterre).
1878 DURAND (P.), architecte, rue François-de-Sourdis, 155.
1897 DURÈGNE, I. ✪, ingénieur, boulevard de Caudéran, 309.
1901 DUSSAUT (FRANÇOIS), rue de la Chapelle Saint-Jean, 3.
1905 DUVAL (G.), dessinateur à la Mairie, rue Kyrié, 36.
1906 FAGET (LOUIS), cours Balguerie-Stuttenberg, 52.
1899 FAYOLLE (DE), I. ✪, pharmacien, cours Balguerie-Stuttenberg, 69.
1873 FERET (ED.), libraire-éditeur, cours de l'Intendance, 15.
1907 FERMAUD (EDOUARD), rue Rénière, 28.
1891 FLOS (LÉOPOLD), rue Maucoudinat, 7.
1876 FORRESTER (OFFLEY), Mark-Lane, 66, à Londres (Angleterre).
1899 FOURCHÉ (PAUL), villa Menton, à Arcachon (Gironde).
1896 FRAIKIN (Abbé), viale della Regina à Rome (Italie).
1877 GADEN (CHARLES), ✪, rue de la Course, 109.
1893 GARREAU (M.), ancien notaire, à Langon (Gironde).
1906 GAUTHIER-LACAZE (Mme), à Blanquefort (Gironde).
1874 GERVAIS (E.), architecte, rue Judaïque, 62.
1873 GIRAULT (A.), I. ✪, artiste-peintre, rue Mazarin, 111.
1873 GOUNOUILHOU (GUSTAVE), O. ✱, imprimeur, rue de Cheverus, 8.
1906 GRANGE (L.-A), architecte, rue Judaïque, 167.
1907 GUIARD, adjoint au maire de Bourg-sur-Gironde (Gironde).
1907 GUILHEM (RAOUL), négociant, cours d'Aquitaine, 46.
1897 GUILLOT, rue du Palais-de-l'Ombrière, 15.
1889 HABASQUE (FRANCISQUE), ✱, I. ✪, président honoraire à la Cour d'appel de Bordeaux, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, rue du Jardin-Public, 5.
1874 HALPHEN (EDM.), rue de Courcelles, 164, à Paris.
1887 HANAPPIER (CH.), négociant, Pavé-des-Chartrons, 51.
1884 JULLIAN (C.), O. ✱, I. ✪, correspondant de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Luxembourg, 30, Paris.
1896 LABATUT (A.), architecte, rue Villedieu, 13.
1896 LABRIE (Abbé), curé de Lugasson (Gironde).
1902 LACOTE (OSCAR), rue Raze, 8.
1900 LAFUGE (ARMAND), rue Notre-Dame, 136.
1898 LALANNE (GASTON), A. ✪, docteur en médecine, castel d'Andorte, au Bouscat (Gironde).
1893 LAMARTINIE (Abbé), curé de Saint-Michel-de-Fronsac (Gironde).

1887 LAWTON (EDOUARD), quai des Chartrons, 94.
1887 LÉGLISE (Abbé), curé de Gensac (Gironde).
1889 LELIÈVRE (Abbé), A. ✪, rue Thiac, 30.
1907 LÉON (ALBERT), professeur agrégé de philosophie, rue du Tondu, 227.
1892 LEWDEN, ✱, chef d'escadrons au 2e dragons, rue Paul-Bert, 282, à Lyon (Rhône).
1893 LEWDEN (Abbé), curé à Rauzan (Gironde).
1899 LOSTE (W.), notaire, Pavé-des-Chartrons, 27.
1889 MALLET (ALBERT), chemin des Cossus, au Bouscat (Gironde).
1906 MANHES (GEORGES), cours du Jardin-Public, 55.
1882 MARCHAND (EMMANUEL), cours Gambetta, 31, à Talence (Gironde).
1900 MAREUSE, boulevard Haussman, 81, à Paris.
1903 MATABON, rue de la Trésorerie, 37.
1907 MAXWELL (SAM), rue Vital-Carles, 44.
1898 MELLER (PIERRE), Pavé-des-Chartrons, 43.
1875 MENSIGNAC (CAMILLE DE), A. ✪, conservateur des Musées préhistorique, des armes et des antiques, cours Victor-Hugo, 19.
1893 MILLER (OMER), artiste peintre, rue des Remparts, 40.
1875 MILLET (L.), peintre décorateur, rue du Mirail, 58.
1907 MONTAGNÉ (E.), rue de la Trésorerie, 87.
1893 MORICE (GASTON), rue de Ruat, 41.
1903 MOUNASTRE-PICAMILH, libraire, rue Porte-Dijeaux, 45.
1882 MUSÉE DES ARMES, rue Mably, 1.
— MUSÉE PRÉHISTORIQUE, au Jardin Public.
1874 NÉGRIÉ, ✱, docteur en médecine, cours du XXX-Juillet, 30.
1893 NICOLAÏ (A.), ✠, I. ✪, avocat, rue Beaubadat, 1.
1900 PARIS (PIERRE), ✱, I. ✪, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, rue de Tauzia, 6.
1897 PASSEMARD (R.), à Villemorine, Saint-Emilion (Gironde).
1900 PELAIN (PIERRE), rue Thiac, 52.
1904 PEPIN (CHARLES), rue Notre-Dame, 110.
1899 PETIT DE MEURVILLE, allées Damour, 31.
1876 PIGANEAU (EMILIEN), I. ✪, cours d'Albret, 17.
1906 QUEYRON (PH.), à la Réole (Gironde).
1897 RAFFIN (Abbé), curé doyen de Pujols (Gironde).
1899 RAMBIÉ (PIERRE), rue Mondenard, 9.
— RAVEAU (A.), inspect. principal du Poids public, rue du Mirail, 62.
1875 RIBADIEU (F.), rue Huguerie, 48.
1904 ROUSSELOT (ERNEST), sous-archiviste de la Ville, rue de Lauradey, 11.
1893 SALVIANI (Abbé), curé doyen de Langon (Gironde).
1900 SARRAU (Comte AURÉLIEN DE), ✠, rue Rohan, 22.

1880 SAUNIER (F.), A. ⚜, professeur à l'École des Beaux-Arts, chemin Taudin, 4, à Caudéran (Gironde).
1874 SCHRODER (M.), cours du XXX-Juillet, 20.
1873 SECRESTAT, rue Notre-Dame, 28.
1903 SERVAN (OMER), rue Aupérie, 4.
1907 SOULA (E.), rue de la Course, 105.
1901 TENET (Mme DE), rue de la Renaissance, 15.
1896 THÉVENET (GASTON), rue de Genève, 3, à Angoulême (Charente).
1893 THIBAUDEAU (ARMAND), avoué, cours de Tourny, 17.
1900 THOMAS (FERNAND), rue Minvielle, 63.
1907 TROCHON (LOUIS), à Braune (Gironde).
1887 VALETTE (Abbé), château la Pierrière, à Gardegan, par Castillon-sur-Dordogne (Gironde).
1902 VANDERCRUYCE (ALBERT), rue Esprit-des-Lois, 16.
1906 VIGNES (LÉOPOLD), rue Michel-Montaigne, 4.
1907 VIGUIÉ (RENÉ), quai de Queyries, 83.
1881 WETTERWALD, cours Saint-Louis, 110.

Membres honoraires français.

ARMAILHACQ (Mgr ALBERT D'), prélat de S. S. le Pape, ancien supérieur de Saint-Louis-des-Français de Rome, à Pau (Basses-Pyrénées).

BABELON (ERNEST-CHARLES-FRANÇOIS), ✻, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue de Verneuil, 30, à Paris.

BONAPARTE (Prince ROLAND), avenue d'Iéna, 10, à Paris.

CAPITAN (Dr), I. ⚜, vice-président de la Commission des monuments mégalithiques, membre du Comité des travaux scientifiques et historiques, rue des Ursulines, 8, à Paris.

CARTAILHAC (EMILE), ✻, ✠, I. ⚜, correspondant de l'Institut, rue de la Chaîne, à Toulouse (Haute-Garonne).

CHARMES (XAVIER), C. ✻, I. ⚜, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, rue Bonaparte, 17, à Paris.

DELISLE (LÉOPOLD), G. O. ✻, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à Paris.

GONSE (LOUIS), directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, rue Favart, 8, à Paris.

HÉRON DE VILLEFOSSE, O. ✻, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue Washington, 15, à Paris.

LASTEYRIE (COMTE ROBERT DE), ✻, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, à Paris.

LECOT (S. E. LE CARDINAL), archevêque de Bordeaux.

LONGNON (AUGUSTE-HONORÉ), ✻, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue de Bourgogne, 52, à Paris.

LUNET DE LA JONQUIÈRE, (commandant), professeur à l'Ecole française d'Extrême-Orient.

NORMAND (CH.), directeur de l'*Ami des monuments*, rue des Martyrs, 51, à Paris.

PERROT (GEORGES), G. O. ✱, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Paris, rue Cassini, 1.

TRABUT-CUSSAC, rue Fondaudège, 108, à Bordeaux.

VACHON (MARIUS), membre du Conseil supérieur de l'Enseignement technique au Ministère du commerce et de l'industrie, boulevard Raspail, 286, à Paris.

Membres honoraires étrangers.

GROSS (Dr), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Neuveville (Suisse).

HILDEBRAND, premier conservateur du Musée royal d'Archéologie, à Stockholm.

LYUBIE (Professeur), président de la Société d'Archéologie de Croatie, directeur du Musée, à Agram (Zagreb).

MONTELIUS (OSCAR), deuxième conservateur du Musée royal d'Archéologie, à Stockholm.

PIGORINI, Directeur del Muséi préhistorico, etnografico Kircheranio.

SCHMIDT (WALDEMAR), professeur à l'Université de Copenhague, directeur du Musée royal.

TERRIEN DE LA COUPERIE, professeur de philologie indo-chinoise, University College, à Londres.

Membres correspondants.

CAILHAT (Chanoine), aumônier du Lycée, à Montauban.

CARSALADE DU PONT (Mgr DE), I. ✪, évêque de Perpignan.

DUMAS DE RAULY, A. ✪, à Montauban.

FONTENILLES (PAUL DE), ✠, A. ✪, inspecteur général de la Société française d'Archéologie, à Montauban.

FORESTIÉ (EDOUARD), A. ✪, à Montauban.

JOUAN (HENRI), O. ✱, A. ✪, capitaine de vaisseau en retraite, à Cherbourg.

LA CROIX (R. P. DE), ✱, à Poitiers.

POTTIER (chanoine), I. ✪, fondateur et président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Sociétés correspondantes en France.

Agen	Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Alais......................	— Scientifique et Littéraire.

Amiens....................	— des Antiquaires de Picardie.
Angoulême..............	— Archéol. et Historique de la Charente.
Autun......................	— Eduenne des Lettres, Sciences et Arts.
Avesnes....................	— Archéologique.
Avignon....................	Académie de Vaucluse.
Bayonne....................	Société des Sciences et Arts.
Beauvais....................	— Académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise.
Belfort......................	Société d'Emulation.
Besançon....................	— d'Emulation du Doubs.
Béziers......................	— Archéologique, Scientifique et Littéraire.
Bône (Algérie)...........	Académie d'Hippone.
Bourges......................	Société des Antiquaires du Centre.
Brive.........................	— Scientifique. Historique et Littéraire de la Corrèze.
Caen..........................	— des Antiquaires de Normandie.
Cahors.......................	— des Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot.
Carcassonne...............	— des Arts et Sciences.
Châlons-sur-Marne.....	— d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
Châlon-sur-Saône......	— d'Histoire et d'Archéologie.
Chambéry..................	— Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Chartres....................	— d'Archéologie d'Eure-et-Loir.
Châteaudun...............	— Dunoise.
Château-Thierry.........	— Historique et Archéologique.
Compiègne.................	— Française d'Archéologie pour la conservation des Monuments.
Constantine (Algérie)..	— Archéologique.
Dax...........................	— de Borda.
Digne.........................	— Littér. et Scientifique des Basses-Alpes.
Dijon.........................	Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Draguignan................	Société d'études Scientifiques et Archéologiques.
Guéret.......................	— des Sciences naturelles et Archéologiques de la Creuse.
Langres.....................	— Historique et Archéologique.
La Rochelle................	Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts.
Le Havre....................	Société Nationale Havraise d'Etudes diverses.
Le Mans.....................	— Historique et Archéologique du Maine.
Le Puy.......................	— d'Agric., Sciences, Arts et Commerce.
Lille...........................	Commission Historique du département du Nord.
Limoges.....................	Société Archéologique et Historique du Limousin.
Lyon...........................	— Littéraire, Historique et Archéologique.
Meaux.......................	— Littéraire et Historique de la Brie.

Melun	— Archéologique, Sciences et Arts de Seine-et-Marne.
Montauban.............	— Archéologique de Tarn-et-Garonne.
Montpellier............	— Archéologique.
Nancy.....................	— d'Archéologie Lorraine.
Nantes....................	— Archéologique.
Narbonne................	Commission Archéologique et Littéraire de l'arrondissement de Narbonne.
Nice.......................	Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
Orléans..................	— Archéologique et Historique.
Paris.......................	Publications Scientifiques et Archéologiques du Comité des Travaux historiques, au Ministère.
»	Société d'Anthropologie.
»	Musée Guimet, Annales.
»	— — Revue de l'histoire des religions.
»	Revue des Etudes grecques.
»	Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France.
»	Bibliothèque de l'École des Chartes.
»	Journal des Savants.
»	Revue de la Société des Études historiques.
»	L'Ami des monuments.
»	Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise de France.
»	Société Nationale des Antiquaires de France.
Pau.........................	Bibliothèque des Sciences, Lettres et Arts.
Périgueux................	Société Historique et Archéologique.
Poitiers..................	— des Antiquaires de l'Ouest.
Quimper.................	— Archéologique du Finistère.
Rambouillet...........	— Archéologique.
Rennes....................	— Archéologique d'Ille-et-Vilaine,
Rodez.....................	— des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Rouen.....................	Commission des Antiquaires de la Seine-Inférieure
»	Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie.
Saint-Brieuc............	— d'Emulation des Côtes-du-Nord,
»	— Archéologique, Historique des Côtes-du-Nord.
Saint-Dié.................	— Philomathique Vosgienne.
Saint-Germain.........	Musée National.
Saint-Omer.............	Société des Antiquaires de la Morinie.
Saintes...................	— des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Sens.......................	— Archéologique.

Soissons....................	— Archéologique, Historique et Scientifique.
Toulouse..................	— Archéologique du Midi.
Tours.....................	— Archéologique de Touraine.
Troyes.....................	Académie d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
Vannes....................	Société Polymathique du Morbihan.

Sociétés correspondantes étrangères.

Agram (Croatie)..........	Société Archéologique Croate.
Anvers......................	Académie d'Archéologie de Belgique.
Bari (Italie)	Giornale araldico della Accademia araldica Italiana.
Boston et New-York....	Amerioan folk-lore society.
Bruxelles	Commission royale d'Art et d'Archéologie.
»	Analecta Bollandiana.
Bruxelles	Société Archéologique de Bruxelles.
Copenhague	Société royale des Antiquaires du Nord.
Helsingfors..............	— Finlandaise d'Archéologie.
Huy........................	Cercle hutois, Sciences et Arts.
La Haye..................	Institut royal, pour les Lettres, la Géographie et l'Ethnographie des Indes néerlandaises.
Liège	Institut Archéologique Liégeois.
Lisbonne.................	Société royale des Architectes et Archéologues portugáis.
Londres	Institut royal Archéologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande.
Madrid....................	Académie royale d'Histoire.
Mexico....................	Museo nacional.
Moscou (Russie).........	Société impériale archéologique.
Namur....................	— Archéologique.
New-York.................	Anthropological society.
Rio Janeiro (Brésil)....	Archives du Musée national.
Rome......................	Muséi préhistorico, etnografico Kircheriano.
San-José (Costa-Rica).	Annales del Museo nacional.
Sousse	Société Archéologique.
Stockholm...............	Académie royale des Belles-Lettres, Histoire et Antiquités de la Suède.
Taunton (Angleterre)..	Archeological and natural history society.
Washington (Etats-Unis)............	Institut Smithsonien.
»	Bureau of Ethnology.

N.-B. — MM. les Sociétaires sont invités à signaler à M. le Secrétaire général les omissions ou erreurs des listes ci-dessus.

COMPTES RENDUS

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

1er SEMESTRE 1907

(Analyse)

Séance du 11 janvier 1907.

Présidence de M. A. Bardié, président.

Sont présents : MM. Bardié, Amtmann, Thomas, Fourché, Habasque, Hanappier, Daleau, Coudol, Bardin, Bontemps, Duval, Charrol, Blanc, Bissière, Vignes, Doinet, Lewden, Millet, Flos, Grange, Dr Augereau, Servan.

Excusés : MM. Cabrit, de Mensignac, Rambié, Durègne, Paris.

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre mis aux voix est adopté.

M. l'abbé Lewden signale qu'à la suite de la publication, dans un journal de Libourne, d'un article rédigé par lui sur le projet de démolition de l'Hôtel-de-Ville, des protestations ont été adressées à M. le Président du Conseil.

M. Bardié ajoute que, de son côté, M. P. Meller a saisi de cette affaire le Comité Girondin d'Art Public. Le Comité a décidé de joindre ses protestations à celles de la Société Archéologique. M. Brutails a promis lui aussi de s'efforcer d'obtenir que le monument soit classé.

M. Bardié s'est également entretenu avec M. Brutails des objets signalés par M. Queyron, dans sa communication sur le vandalisme. M. Brutails estime que des recherches devraient être faites afin de retrouver ces objets et qu'il y aura lieu d'employer tous les moyens de droit pour les faire rétablir à leur place primitive. Il se met à la disposition de la Société pour cela.

M. Thomas, Trésorier, rend compte de sa gestion des finances de la Société pour l'année 1906.

Par application des statuts, une commission composée de MM. Hanappier, Doinet et Bardin est chargée de la vérification des comptes.

M. le Président dépose sur le Bureau divers volumes offerts à la Société pour sa bibliothèque. Parmi ces dons il cite notamment : 1° une plaquette de M. Labadie intitulée : « Deux vues du port de Bordeaux », de Joseph Vernet; 2° trois brochures de M. Piette, offertes par M. Fischer. M. Bardié donne un résumé de ces brochures. En ce qui concerne M. Piette, il demande à M. Daleau de vouloir bien se charger de rédiger pour le bulletin une notice sur la vie et les travaux de ce savant. M. Daleau accepte.

M. Bontemps présente un plan d'aménagement des deux grandes salles de la porte de Cailhau. Ces salles semblent convenir pour y installer le musée projeté; la salle dite de la herse pourrait également servir pour les réunions de la Société. La salle du troisième étage paraît indiquée pour recevoir la bibliothèque de la Société et ses archives; les combles pourront être utilisés comme dépôt.

Des remerciements sont exprimés à M. Bontemps.

M. Paris demande que la Société tienne ses séances à la porte de Cailhau, dès que l'aménagement des locaux le permettra.

M. Charrol fait remarquer que les ressources affectées à cette installation sont restreintes et qu'il convient de les employer à l'aménagement du musée projeté. La demande de M. Paris est prise en considération.

M. Bardié fait connaître que M. le Maire de Bordeaux a

bien voulu promettre de remettre au musée de la Société les aquarelles de Bernède, représentant des vues du vieux Bordeaux qui décorent actuellement son cabinet à l'Hôtel-de-Ville.

M. Bardié entretient la Société des divers projets d'affectation de l'ancien hôtel de l'archevêché, rue Vital-Carles. Une seule semble moralement acceptable qui consiste à y installer un Musée municipal d'art ancien et industriel. Depuis bien des années déjà, la Société se faisant l'interprète de tous n'a cessé de réclamer la construction d'un musée destiné à recevoir les collections d'objets anciens récemment reléguées dans le domaine de Careire. L'ancien archevêché aujourd'hui désaffecté conviendrait admirablement pour cette destination, sa situation et sa disposition sont exceptionnelles à ce point de vue.

Grâce au concours obligeant et dévoué de M. Manhes, le bureau a demandé et obtenu de M. le Maire une audience qui lui a permis d'exposer ses désidérata à ce sujet. M. le Maire a paru disposé à accueillir favorablement ces vues.

M. le Président, rappelant les articles élogieux pour la Société Archéologique récemment publiés dans les journaux, est d'avis qu'il faut utiliser les bonnes dispositions de la presse en saisissant l'opinion publique afin de faciliter la tâche de la municipalité si celle-ci se décide à solliciter de l'Etat la cession de l'archevêché pour y installer un musée. Le Comité Girondin d'Art Public est disposé à agir dans le même sens.

Après échange de vues, le bureau est chargé de concerter une action commune des Sociétés littéraires et artistiques de Bordeaux pour cet objet.

Sur la demande de M. l'abbé Lewden, il est décidé que Mgr le Cardinal archevêque de Bordeaux sera officieusement prévenu des démarches que la Société se propose de faire.

M. Charrol demande que les auteurs des articles publiés sur la Société Archéologique, et notamment M. Vachon, soient remerciés officiellement au nom de la Société. Cette proposition est adoptée.

Sous ce titre : *Documents pour servir à l'histoire de la*

Porte-Bourgogne, M. Fourché commence une série de communications. Après un rapide exposé de ce qu'étaient les quais de Bordeaux au milieu du XVIII[e] siècle, il lit une délibération des jurats datée du 3 avril 1750 et relative à la création d'une place demi-circulaire et à l'érection d'une porte monumentale au lieu dit « des Salinières ». M. Fourché donne ensuite lecture de l'extrait d'une lettre adressée en mars 1751 par l'architecte Portier à l'intendant de Tourny. Il ressort de ce document que les sculptures de la Porte-Dijeaux sont dues au ciseau de Jacques Francin et qu'elles étaient en partie terminées à la date de cette lettre.

M. Amtmann présente une curieuse dédicace de thèse passée à Manille en 1755. Le texte de cette dédicace, imprimé sur soie, est encadré par une broderie dont les motifs sont très intéressants.

M. Bouquey signale l'intelligente restauration d'une maison ancienne à Saint-Christophe des Bardes. La Société décide d'adresser des félicitations à M. Dumigron, propriétaire de l'immeuble.

M. Bouquey soumet à la Société, avec prière de l'identifier, un silex que M. Daleau dit être une pointe moustérienne.

M. Daleau lit une très intéressante communication sur les grottes à gravures connues dont il donne la nomenclature. Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

M. Daleau signale que M. de Cartailhac, membre honoraire de la Société, vient d'être chargé du cours d'archéologie préhistorique créé par l'Université de Toulouse.

La suite de l'ordre du jour appelle l'élection d'un secrétaire général en remplacement de M. l'abbé Brun, démissionnaire ; d'un secrétaire adjoint pour le musée et des membresde la Commission de publication.

Au résultat de ces divers scrutins, sont nommés :

Secrétaire général, M. Pierre Rambié; secrétaire adjoint, pour le musée, M. Marcel Charrol; membres de la Commission des publications, MM. Paris, Meller, Amtmann.

A la suite des modifications apportées par ces nominations dans la composition du Bureau, celui-ci est ainsi constitué :

Président	MM. Bardié.
Vice-Présidents . . .	Camille de Mensignac, Jean Cabrit.
Secrétaire général. .	P. Rambié.
Secrétaires adjoints.	Raveau, Servan, Charrol.
Archiviste.	Th. Amtmann.
Trésorier	F. Thomas.
Assesseurs	Doinet, Coudol, Habasque.

La Commission de publication est ainsi composée :

MM. Bardié, Rambié, Thomas, membres de droit;
Paris, Meller, Amtmann, membres élus.

Il est ensuite procédé à l'élection de deux nouveaux membres :

M. Guiard, à Bourg-sur-Gironde, présenté par MM. Daleau et Charrol; M. Montagné, rue de la Trésorerie, à Bordeaux, présenté par MM. Bardié et Bourcier, sont élus membres actifs.

Le Secrétaire général,
P. Rambié.

Le Président,
A. Bardié.

Séance du 8 février 1907.

Présidence de M. A. Bardié, président.

Etaient présents : MM. Bardié, Rambié, Thomas, Charrol, Bontemps, Coudol, Bardin, Duval, Habasque, Fourché, Vignes, Labatut, Bouquey, Servan.

Excusé : M. Doinet.

Le procès-verbal de la séance du 11 janvier mis aux voix est adopté.

Le Secrétaire général donne lecture de la correspondance parvenue à la Société depuis la précédente séance, savoir : 1° une lettre de M. Queyron annonçant qu'un mémoire, dont il

est l'auteur, sur « la gavacherie de Monségur » a été inscrit au programme du prochain Congrès des Sociétés savantes; 2° une lettre de M. Dumigron remerciant la Société des félicitations qu'elle lui a adressées à l'occasion de la restauration d'une maison dont il est propriétaire à Saint-Christophe-des-Bardes.

M. Dumigron signale la découverte au cours de cette restauration, au-dessus d'une imposte, d'une inscription dont il envoie un croquis avec prière de la déterminer. Cette communication sera transmise à M. Brutails.

M. le Secrétaire signale quelques articles parus dans les publications récemment reçues par la Société : 1° Dans le *Journal des savants*, un article de M. René Dussaud sur le dieu phénicien Echmoun et qui tend à l'identification d'Echmoun avec le dieu Asclépios, l'Esculape phénicien; 2° dans l'*Annexe du journal officiel* du 3 février 1907, le rapport de M. Albert Ballu sur les travaux de fouilles et de consolidation exécutés en 1906 aux monuments historiques d'Algérie; 3° dans *La Construction*, numéro du 5 février 1907, un article de notre collègue, M. Labatut, sur la porte de Cailhau. Une bonne réduction d'une des planches de l'ouvrage de Durand accompagne le texte.

M. Rambié présente enfin une plaquette intitulée : « Un cadeau fait par les jurats de Bordeaux à un de leurs collègues en 1787 » de M. Paul Fourché. Cet ouvrage, illustré d'une excellente reproduction, est offert à la Société par l'auteur.

M. Rambié donne lecture : 1° de la lettre adressée par la Société à M. le Maire de Bordeaux en vue de l'installation d'un musée d'art ancien et industriel dans l'ancien palais archiépiscopal à Bordeaux; 2° d'une lettre d'un amateur d'art bien connu à Bordeaux, M. J. Méaudre de Lapouyade, félicitant la Société de l'initiative qu'elle a prise en cette circonstance et donnant, sur l'ancien hôtel de l'Archevêché, des détails rétrospectifs et des souvenirs personnels fort intéressants. La Société décide qu'avec l'agrément de l'auteur la partie de cette lettre intéressant l'archéologie sera insérée dans le *Bulletin*; 3° de diverses lettres émanant de Sociétés savantes et de Syndicats divers de Bordeaux adhérant au projet préconisé par la

Société. A cette occasion, M. Habasque fait connaître que dans sa dernière séance la Société des Archives historiques a décidé à l'unanimité de donner son adhésion à la Société Archéologique.

M. le Secrétaire général rend compte de divers articles publiés dans le *Petit Journal*, dans le *Journal des Débats* et autres, s'élevant avec unanimité contre le projet de la municipalité libournaise tendant à la démolition de la maison de ville actuelle. Il donne également lecture de la lettre que la Société a adressée à M. le Maire de Libourne pour protester contre ce projet.

M. le Maire de Libourne a répondu à cette lettre. Sous une forme railleuse, il fait connaître que le Conseil municipal de Libourne n'a pas attendu l'intervention de la Société Archéologique pour examiner les raisons qui militent en faveur de la conservation de ce monument et que sa reconstruction n'a été décidée qu'en parfaite connaissance de cause et sur l'avis favorable d'architectes éminents tels que MM. Valleton et Labbé. Il s'étonne, en outre, que la Société intervienne maintenant seulement, alors que cette question est, depuis près de vingt ans, pendante devant le Conseil; qu'elle a fait l'objet de plusieurs examens et portée depuis longtemps à la connaissance du public.

M. le Président dit que cette lettre renferme de nombreuses inexactitudes. La Société s'est déjà, il y a quelques années, préoccupée de la question, mais elle n'avait pas à intervenir tant que le projet de la ville de Libourne restait à l'état d'étude. En ce qui touche l'avis favorable qu'auraient donné MM. Valleton et Labbé, il n'y aurait pas lieu d'en faire état, ces Messieurs ne s'étant pas prononcés sur le fond de la question mais simplement sur les honoraires demandés par l'auteur d'un projet de reconstruction de l'hôtel de ville, projet commandé par la municipalité mais qui fut ensuite écarté.

M. Charrol donne lecture du procès-verbal de la réunion de la Commission du musée. Les travaux d'aménagement intérieurs de la Porte Cailhau devant entraîner une dépense assez élevée que les ressources ordinaires de la Société ne sauraient

couvrir, la Commission s'est préoccupée des voies et moyens destinés à faire face à ces frais. Un emprunt a paru nécessaire. La Commission a envisagé une combinaison financière qui permettrait de gager le remboursement de cet emprunt et offrirait à la Société comme à ses prêteurs d'appréciables avantages.

Consultée par M. le Président, la Société adopte le principe de l'emprunt proposé et charge une commission composée de MM. Thomas, Fourché et Rambié de préparer un projet définitif.

M. Bontemps donne ensuite quelques détails complémentaires sur les aménagements projetés dont il évalue le coût à 3.000 francs environ.

La Société décide que les travaux seront immédiatement commencés.

M. Bardin donne connaissance du rapport de la Commission chargée de la vérification des comptes du trésorier. Ce rapport constate la parfaite gestion des finances de la Société, et le rapporteur demande à l'Assemblée de se joindre à la Commission pour remercier et féliciter à la fois M. Thomas.

M. Fourché lit la deuxième partie de son étude intitulée : « *Documents pour servir à l'histoire de la Porte Bourgogne* ». Cette communication est très applaudie et son auteur remercié.

M. le Président fait connaître que la publication de l'Album de M. Brutails vient, après un temps d'arrêt, d'être reprise grâce à l'obligeance de MM. Chambon et Delmas et au désintéressement de celui-ci. L'ouvrage comprend environ 70 ou 75 planches.

M. Fermaud, 28, rue Renière, présenté par MM. Charrol et Bardié, est élu membre actif de la Société.

La séance est levée à 11 h. 20.

Le Secrétaire général, P. Rambié.

Le Président, A. Bardié.

Séance du 8 mars 1907.

Présidence de M. A. Bardié, président.

Présents : MM. Bardié, Amtmann, Rambié, Raveau, Coudol, Augereau, Bontemps, Doinet, Grange, Daleau, Flos, Thomas, Duval, Blanc, Servan.

Le procès-verbal de la séance du 8 février mis aux voix est adopté.

M. le Secrétaire général rend compte de la correspondance parvenue à la Société depuis la précédente réunion. Il signale notamment une lettre de M. Bergonié informant la Société qu'il a soumis au Comité parisien du Touring-Club les protestations relatives au projet de démolition de l'Hôtel-de-Ville de Libourne.

M. le Président fait ressortir l'utilité du concours d'une association aussi puissante que le Touring-Club. Les journaux de Libourne continuent de leur côté à faire campagne en faveur de la conservation du monument.

M. le Président fait part à la Société des adhésions nouvelles émanées des Sociétés savantes, littéraires ou artistiques de Bordeaux, qui s'associent aux vœux exprimés en faveur de l'installation d'un musée d'art ancien et industriel dans les locaux de l'ancien archevêché. Ces adhésions ne sont pas les seules, car celles des syndicats ouvriers et commerciaux de la ville viennent tous les jours s'y ajouter plus nombreuses.

M. le Secrétaire général propose que les vœux de la Société Archéologique ainsi appuyés soient adressés à M. le Ministre de l'Intérieur, à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, ainsi qu'à M. le Préfet de la Gironde et à M. le Maire de Bordeaux.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée.

M. le Président donne connaissance du programme du prochain Congrès archéologique qui doit se tenir à Autun, les 13, 14 et 15 août prochain. Il demande à M. Daleau, qui doit assister à ce Congrès, de bien vouloir y représenter la Société. M. Daleau accepte.

M. Bontemps fait passer sous les yeux de l'assemblée les dessins du mobilier destiné à meubler la salle de la herse de la Porte-Cailhau.

M. le Président fait connaître que, grâce à M. Cabrit, le musée de la Société possèdera un certain nombre d'objets ayant appartenu à Brascassat. Ce don important, fait par Mme veuve Bodet, comprend, outre l'habit et l'épée de membre de l'Institut du grand peintre animalier, sa croix de la Légion d'honneur, son buste en bronze, un des sabots qu'il chaussait étant écolier et un portrait de son frère fait par lui n'étant âgé que de dix ans.

Des remerciements sont votés à Mme Bodet pour cette donation.

M. Thomas, au nom de la Commission spéciale, présente un rapport détaillé sur le projet d'emprunt à contracter par la Société pour l'aménagement de la Porte-de-Cailhau. La Commission propose l'émission, par la Société, de 200 titres de 20 francs l'un, remboursables à 25 francs, à partir de 1908, le nombre minimum de titres à rembourser étant annuellement fixé à cinq. La somme provenant de ces bons servira à couvrir les frais d'installation du musée et autres et à créer un fonds de garantie destiné à assurer aux souscripteurs le remboursement de leur avance.

Les propositions de la Commission sont adoptées par 17 voix contre 2.

Il est décidé qu'une circulaire explicative détaillée sera envoyée aux membres de la Société pour solliciter leur souscription.

M. le Secrétaire général donne lecture de l'introduction du travail de M. J.-A. Brutails sur les églises du département dont le classement lui paraît devoir être demandé. Cette lecture est très applaudie. Le travail de M. Brutails est renvoyé à la Commission des publications.

M. Coudol présente une chausse-trappe trouvée dans les fossés du château de Blanquefort. Il en fait don à la Société pour son musée.

M Daleau présente divers objets de l'époque préhistorique

et M. Rambié une belle pointe de flèche en silex trouvée à Saint-André de Lidon (Charente-Inférieure).

M. le Président rappelle que M. Radet avait été pressenti pour faire, sous les auspices de la Société, une conférence sur les récentes découvertes archéologiques faites en Crête. M. Radet n'a pu accepter de faire cette conférence, mais M. Paris, membre de la Société, a cédé aux sollicitations qui lui ont été adressées à ce sujet et il a promis de faire la conférence attendue. Cette conférence aura lieu le 14 mars. Le sujet traité, la haute compétence et les qualités particulières du conférencier permettent de compter que cette conférence aura le plus vif succès.

M. le Président présente quelques spécimens des planches de l'album de M. Brutails en préparation.

M. le Secrétaire général signale dans la *Revue de l'Agenais* un article intéressant sur les églises du canton de Prayssac.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général, P. Rambié.

Le Président, A. Bardié.

Séance du 12 avril 1907.

Présidence de M. A. Bardié, président.

Etaient présents : M. Bardié, Amtmann, Bontemps, Rambié, Cabrit, Thomas, Grange, Blanc, Augereau, Coudol, Fourché, de Mensignac, Hanappier, Fermaud, Charrol, Duval, Bourcier, Bissière et Servan.

Excusé : M. Raveau.

Le procès-verbal de la séance mis aux voix est adopté.

M. le Président donne lecture de la correspondance, qui comprend notamment une lettre de M. Léon, ingénieur à la Compagnie d'éclairage de Bordeaux, et qui annonce la découverte, au cours de travaux de canalisation, de substructions

ayant appartenu au château Trompette. M. Léon sera remercié de sa communication.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux et la Société des Archives historiques de la Gironde ont adressé leur adhésion au projet de musée dans l'ancien hôtel de l'archevêché.

M. le Président dépose sur le bureau un volume offert par la Société française d'archéologie et dans lequel sont publiés les travaux du dernier Congrès archéologique.

M. Bontemps donne des détails sur l'état d'avancement des travaux d'aménagement de la porte de Cailhau. On pourra incessamment commencer l'installation.

M. Charrol soumet à l'Assemblée le projet de circulaire qu'il propose de répandre dans le public pour solliciter des dons en faveur du Musée. Cette circulaire sera également communiquée à la presse. Le projet de M. Charrol est adopté.

M. le Président communique une première liste de dons offerts à la Société pour son Musée : de M. Touzet, divers fragments de poteries trouvées dans les fouilles des Dames de France; de M. de Laloubie, une gravure sur acier reproduisant le tableau de Versailles : L'entrée des Français à Bordeaux en 1461; de M. Corbineau, un mortier en bronze du XVII[e] siècle; de M. Coudol, des carreaux en faïence de Bordeaux et une poignée de sonnette d'appartement, en cristal taillé, ayant appartenu à Thérésia Cabarrus.

M. Rambié, secrétaire général, présente le compte rendu de la conférence publique faite à l'Athénée municipal, le 14 mars dernier, par M. P. Paris.

Le conférencier avait choisi pour thème les résultats des fouilles archéologiques opérées en Crête au cours des dernières années, notamment à Cnossos près de Candie.

Après avoir constaté le très grand et très légitime succès obtenu par le distingué professeur, M. Rambié résume rapidement les points essentiels de la conférence.

Empêché de donner à son sujet tous les développements scientifiques qu'il comporte, M. Paris a su, toutefois, faire sentir à son auditoire à la fois charmé et surpris l'étrangeté

de cette civilisation préhellénique, à la fois si lointaine et cependant si près de nous, que les découvertes de Mycènes, de Tyrinthe et de Crête viennent successivement de nous dévoiler.

Ces découvertes soulèvent bien des problèmes, donnent lieu à bien des hypothèses, elles font revivre sous un jour nouveau les plus anciennes légendes de notre race, les font presque sortir du domaine de la fable.

Avec une clarté parfaite, une science d'exposition qu'on ne saurait trop louer, M. Paris a montré l'intérêt passionnant de ces recherches; il a conduit le public si nombreux et choisi qui l'écoutait jusqu'aux portes du Mystère, à peine encore entr'ouvertes. A tous ceux qui l'écoutaient, il a donné le désir d'aller au delà, la curiosité de l'étude, la compréhension surtout du rôle important et trop souvent dédaigné que jouent les études archéologiques dans l'histoire de l'humanité.

A tous ces titres, M. P. Paris a fait une œuvre scientifique utile et bonne, dont la Société a en partie retiré le profit. Cette conférence crée à notre éminent et dévoué collègue un titre de plus à la reconnaissance de la Société Archéologique.

Signalons pour mémoire les nombreuses et très intéressantes projections qui ont illustré la conférence, et le discours par lequel notre Président a su présenter notre conférencier à l'auditoire et définir le rôle auquel prétend, à juste titre, la Société Archéologique parmi les Sociétés savantes de Bordeaux.

M. A. Bardié, après un rapide historique des fouilles d'Alésia, donne à la Société des renseignements très circonstanciés sur l'état actuel de ces fouilles. La communication de M. Bardié sera continuée.

Il est procédé à l'élection d'un nouveau membre : M. Chanut, demeurant à Bordeaux, 49, rue Desbiey, présenté par MM. Bardié et Grange, est élu à l'unanimité.

La séance est levée à 11 h. 10.

Le Secrétaire général,	*Le Président,*
P. Rambié.	A. Bardié.

Séance du 10 mai 1907.

Présidence de M. A. Bardié, président,

La séance est ouverte à 8 heure 45.

Présents : MM. Bardié, Thomas, Charrol, Coudol, Hanappier, Daleau, Doinet, Mounastre-Picamilh, Blanc, Dr Augereau, Bissière, Deserces, Girault, Labatut, Chanut, Dussaut et Servan.

Excusés : MM. Amtmann, Lewden, Grange et Habasque.

En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue M. Chanut, et annonce à l'assemblée le décès de notre vice-président, M. Jean Cabrit. En termes émus, M. Bardié retrace la vie de notre excellent collègue et rappelle quelques traits de son caractère droit et de son esprit vif, éclairé, toujours amène et courtois. Le Bureau a adressé à sa veuve une lettre de condoléances et demande qu'une notice biographique soit insérée au Bulletin.

L'assemblée approuve les démarches et vote cette proposition.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

La correspondance présente les lettres suivantes :

1° Circulaire de la Société Française des Fouilles Archéologiques annonçant le Congrès de 1907 à Paris;

2° Adhésion du Syndicat de la Boucherie et Charcuterie au projet de Musée à l'ancien Archevêché;

3° Une lettre de M. l'abbé Lewden signalant une restauration maladroite au Château de Rauzan.

M. le Président informe la Société de l'état des travaux d'aménagement de la Porte du Cailhau. Le mobilier de la salle de la Herse est en place, et les vitrines se terminent, l'installation pourra donc commencer incessamment.

Dons pour le Musée :

de M. J. Coudol fils : neuf chromolithographies et dessins sur l'ancien Bordeaux. Un cadenas-boule du xviiie siècle trouvé aux Chartrons. Une passoire gallo-romaine en bronze, trouvée à Terre-Nègre. Un petit volume : Le vœu de l'humanité ou Lettres sur le spectacle de Bordeaux.

de M. L. Bourcier : deux médailles frappées à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux.

de M. le Dr Augereau, au nom de M. Forel, président de la Société des Artistes Girondins : un médaillon en terre cuite commémorant la fonte de la statue de Louis XVI.

de M. Mounastre-Picamilh : plan de Bordeaux en 1550 lithogr.

de M. Méricam : un curieux cadenas du XVIe siècle, provenant du château de Guîtres, et une clef ancienne.

en outre, M. E. Lalanne offre au Musée la boîte à couleurs de Brascassat.

M. le Président exprime aux donateurs les sentiments de gratitude de la Société.

M. Charrol fait le compte-rendu de la visite que la Société Archéologique a faite à Bourg le 14 avril. Il narre les péripéties de cette charmante promenade au cours de laquelle on a pu étudier successivement les temps préhistoriques à Pair-non-Pair et la grotte des Fées, la période romane à Marcamps et la Libarde, et les époques postérieures parmi les nombreux monuments de Bourg.

En constatant la grande réussite de cette manifestation qui a réuni environ soixante personnes, il se fait l'écho des hommages rendus ce jour-là à deux de nos excellents collègues : M. François Daleau, le savant et modeste commentateur de nos anquités régionales et M. Pierre Paris, le chercheur éminent, qui s'est voué à l'étude des antiquités helléniques, d'où il a bien voulu extraire pour nous l'intéressante conférence sur les fouilles de Cnossos (Crète) que tous nos sociétaires ont récemment écoutée. L'assemblée s'associe à ces manifestations de sympathie.

A propos de cette excursion, M. Daleau signale le fait suivant : Le programme de l'excursion du 14 avril portait : « Visite de l'église de Marcamps (XIIe siècle). Statue ancienne, etc. ». En effet, j'avais l'intention de vous montrer la curieuse vierge de bois que j'ai découverte, le 11 mars 1880, dans le grenier de la sacristie, reléguée derrière le maître-autel de l'église et que M. Brutails avait étudiée et photographiée le 26 août 1896.

Circulaires, lettres et journaux ayant annoncé notre prochaine visite, la Madone, fort capricieuse dit-on, craignant d'être maltraitée ou enlevée par des archéologues sans pitié, disparut.

D'après les renseignements pris sur place, il résultait que personne ne connaissait cette statue... on ne l'avait jamais vue... Pourtant à force d'insistance, on crut se rappeler qu'il y avait autrefois dans l'église une statuette fort laide, — très vilaine — qui faisait peur aux enfants (*sic*) si bien qu'on l'enterra dans le cimetière. Etait-ce la vierge en question? Rassurez-vous, mes chers Collègues, la Notre-Dame miraculeuse de Marcamps, voulant nous mystifier, s'était cachée ce jour-là près de l'église..., dans la maison du sacristain.

Trois ou quatre jours après notre passage, elle a repris sa place derrière le maître-autel où vous pourrez la voir si vous vous rendez à l'église de Marcamps sans vous faire annoncer!

M. Daleau présente ensuite un dessin de la fontaine de Saint-Jean, sise au lieu dit « La Mothe », commune du Teich, canton de La Teste (Gironde). L'eau de cette fontaine a, dit-on, la vertu de guérir le *mal blanc*.

Sur cette source qui a dû être captée à une époque relativement ancienne, existe une construction en ruines, le haut de la façade principale porte une inscription gravée en creux. Il serait intéressant de faire des recherches sur cette fontaine et de publier une monographie. C'est M. Dudillot, du Teich, instituteur adjoint à Bourg, qui a signalé ce monument et fait le dessin communiqué par M. Daleau.

M. Bardié remercie M. Daleau de ses communications et de l'obligeance qu'il a montrée au cours de l'excursion de Bourg.

M. Charrol propose de signaler le cas de la vierge de Marcamps à M. Brutails, afin d'obtenir son classement; il demande, en outre, que M. Daleau soit chargé de rechercher les statues de bois qui ont été enterrées comme étant « très laides ». Ces propositions sont adoptées.

M. Bardié propose le principe d'une excursion en juin qui est accepté.

M. F. Thomas lit le projet d'un Congrès d'histoire et d'ar-

chéologie du Sud-Ouest qui se tiendra à Bordeaux, en octobre 1907, sous le patronage de la Société des Archives historiques et de la Société Archéologique. Ce projet est voté par l'assemblée ; MM. Rambié, Thomas et Servan sont nommés délégués.

M. le Président remercie M. Thomas, rapporteur, et M. Habasque, président de la Commission de l'organisation, d'avoir mené à bien les études qui ont abouti à un si heureux résultat.

La Société admet ensuite comme membres titulaires :

M. Raoul Guilhem, présenté par MM. Bardié et Bissière; M. Descorps présenté par MM. Thomas et Bardié.

La séance est levée à 10 h. 30.

Le Secrétaire général, P. Rambié.

Le Président, A. Bardié.

Séance du 14 juin 1907.

Présidence de M. A. Bardié, président.

Présents : MM. A. Bardié, Thomas, Rambié, Bontemps, abbé Lewden, Fermaud, Daleau, Coudol, Doinet, Chanut, Blanc, Raveau, Labatut et Servan.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté après lecture.

M. le Président annonce à l'Assemblée le deuil cruel qui vient d'atteindre notre collègue, M. E. Feret, et demande qu'une lettre de condoléances lui soit adressée.

M. Charrol relate la visite de la Commission d'installation au Musée du Cailhau. La salle de la Herse a reçu son mobilier, don de notre président. Ce mobilier, d'un gothique sobre, s'harmonise très bien avec l'ordonnance générale de la pièce.

La grande salle a été décorée de peintures à teintes neutres rehaussées de frises polychromes d'un bel effet. Les vitrines, parfaitement adaptées aux contours du lieu, permettent, malgré leurs dimensions, une circulation facile.

L'ensemble a fort grand air et la Commission a témoigné aux auteurs sa satisfaction. L'opportunité d'éclairer la salle de la bibliothèque par un panneau vitré a été ensuite examinée et adoptée en principe. La Commission a chaleureusement félicité les architectes MM. Bontemps, Coudol et Labatut, ainsi que M. Millet, chargé de la décoration.

Les dons nouveaux pour le Musée sont :

1° De Mme J. Cabrit : la Ceinture de chasteté trouvée dans un château de Targon, et promise par son mari ;

2° De M. E. Descamps : deux carreaux incrustés du xiv° siècle, un dessin de M. G. Labat, représentant une maison du xv° siècle, existant autrefois à l'angle des fossés Bourgogne et de la rue des Faures ;

3° De M. J. Le Vavasseur : un lot de 28 cartes, plans, vues, intéressant Bordeaux et la région ;

4° De MM. Ph. et R. Minier : divers objets de la collection de leur père, M. H. Minier, tels que : carte de sûreté de l'époque révolutionnaire, médailles, monnaies, etc. ;

5° De M. Coudol : 2 médaillons en terre cuite, divers dessins bordelais, etc.

Tous ces donateurs sont vivement remerciés.

M. le Président informe la Société que les bons destinés à couvrir les frais d'installation du Musée vont être émis incessamment, les souscriptions sont reçues dès maintenant.

M. Rambié lit une note de M. l'abbé Labrie sur les monuments mégalithiques de la Gironde dont il y aurait lieu d'assurer la conservation par le classement. Il signale notamment le dolmen de Saint-Germain d'Esteuil, récemment fouillé par lui, qui fera l'objet d'une description spéciale.

M. Labrie soumet aussi un projet de lettre qu'il se propose d'adresser à la Société française des fouilles archéologiques dans le but d'obtenir de cette compagnie une subvention qui permettrait de terminer les fouilles de la Cella de Fauroux. L'Assemblée décide d'appuyer cette demande et renvoie à la commission de publication la note de M. Labrie, en le remerciant de son étude.

M. Rambié donne également lecture du rapport de M. Quey-

ron, notre délégué, sur le XLV[e] Congrès des Sociétés savantes à Montpellier.

Dans son mémoire fort documenté, le rapporteur analyse les différents travaux de la Section archéologique et signale parmi les études les plus importantes :

Les fouilles faites au mont Auxois près d'Alise, par M. le commandant Espérandieu.

L'influence lombarde dans l'architecture romane aux environs de Montpellier, par M. Bonnet.

Les fouilles des catacombes d'Hadrumète, par M. le chanoine Leynaud.

La cité de Carcassonne aux temps des guerres de religion, par M. J. Pon.

L'école gothique du Midi de la France aux XIII[e] et XIV[e] siècles, par M. Lefèvre-Pontalis.

Les pierres tombales du XIV[e] siècle.

Les mosaïques gallo-romaines de Montauban, par M. le chanoine Pottier.

Les dernières fouilles de Carthage, par le R. P. Delattre.

Les rapports entre les industries de l'époque de la pierre dans le Sud et le Nord de la Gaule, par M. le D[r] Capitan.

M. le Président exprime à M. Queyron les sentiments de gratitude de la Société et ajoute un travail important à cette liste, c'est la note sur la Gavacherie que notre collègue a communiquée au Congrès. Il annonce aussi que M. Queyron vient d'être nommé officier d'Académie, juste récompense de ses savants travaux.

Le rapport est renvoyé à la commission.

M. Corbineau envoie plusieurs documents intéressants :

1° Le plan de l'ossuaire de la Madeleine à Saint-Emilion ;

2° Le plan et l'élévation d'un atelier de fondeur de l'époque gallo-romaine ;

3° Une photographie de deux chapiteaux romans du presbytère de Bommes-Sauternes ;

4° Deux photographies de la porte de l'église de Mazerat, à Saint-Emilion.

5° La photographie d'une pierre portant un écusson, que

notre collègue suppose être les armes des Foix de Candale.

Ces documents seront mentionnés aux Découvertes et Nouvelles.

M. l'abbé Lewden donne quelques détails sur la question de l'hôtel de ville de Libourne; il nous signale, en outre, comme très curieuses, deux statuettes, une en bois, à la chapelle du Bourg, à Rauzan; l'autre en pierre, à Aubie.

M. Bardié communique l'itinéraire que la Société doit suivre dans son excursion annuelle fixée en juin, qui sera conduite par M. Queyron.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un vice-président en remplacement de M. Cabrit, décédé. A l'unanimité, M. Paris est nommé. Sont élus membres actifs : M. Albert Léon, présenté par MM. Habasque et Nicolaï; M. Edmond Soula, présenté par MM. Dagrant et Bardié.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire général, P. Rambié.

Le Président, A. Bardié.

Séance du 12 juillet 1907.

Présidence de M. Bardié, président.

Présents : MM. Bardié, Rambié, Amtmann, Thomas, Charrol, Abbé Labrie, Daleau, Bontemps, Doinet, Girault, Blanc, Duval, Labatut et Servan.

Excusés : MM. de Mensignac, Chanut et Coudol.

Le secrétaire général communique la correspondance qui contient une circulaire de la Société de géographie commerciale invitant la Société à se faire représenter au Congrès des Sociétés de géographie.

M. l'abbé Labrie est délégué.

Une lettre de la Société des artistes girondins nous invitant à collaborer à l'organisation d'une exposition de la Gironde

pittoresque qui se tiendra en août et septembre. Cette exposition sera composée de peintures, dessins, photos, etc., représentant les sites et monuments du département. MM. Amtmann, Bardié, Charrol et de Sarrau sont délégués.

M. le Président annonce que, malgré l'activité déployée par la Commission, il ne sera pas possible d'inaugurer, avant les vacances, le Musée de la Porte du Cailhau. La saison est trop avancée maintenant, il convient d'attendre la rentrée. Au nom de la Société il remercie M. Bontemps des soins et du goût qu'il a apportés à l'aménagement de notre Musée. M. Bardié propose que des remercîments soient aussi adressés à MM. de La Ville de Mirmont, Dagrant et de Mensignac, pour le concours qu'ils nous ont donné en affectant à notre création le reliquat des fonds recueillis lors de la souscription du monument Léo Drouyn. Cette proposition est adoptée.

M. Blanc, au nom de M. Amiel (de Quinsac), offre au Musée quatre cartons de menus objets fort intéressants : figurines, médailles, plombs, boucles, etc., de diverses époques. Des remercîments très vifs sont adressés au donateur.

M. Rambié nous informe que M. Uzac, propriétaire de la Tour de Veyrines, met à notre disposition les fragments de cette tour qui pourraient figurer dans notre musée.

M. le Secrétaire général donne lecture d'une note de M. Brutails sur le dernier concours quinquennal d'archéologie espagnole fondé par M. Martorell.

M. Brutails rappelle que le prix de 20.000 pesetas attaché à cette fondation a été obtenu il y a cinq ans par notre éminent collègue, M. Paris. Choisi comme membre du jury chargé d'attribuer cette belle récompense, M. Brutails a reçu à Barcelone un accueil très courtois de la part de ses collègues espagnols.

Après la clôture du concours dont le prix fut attribué à trois archéologues espagnols, il a visité plusieurs localités de la Catalogne dont les églises renferment de véritables joyaux d'art. La ville de Barcelone consacre annuellement des sommes considérables à l'achat et la conservation des œuvres d'art, notamment des vieilles peintures qui existent dans la contrée,

donnant ainsi un exemple à imiter par les villes cispyrénéennes. La note est renvoyée aux Découvertes et Nouvelles.

M. l'abbé Labrie lit un mémoire sur le dolmen de Pitray, à Gardegan, où il a pratiqué des fouilles. Ce dolmen, qui a près de 10 mètres de long, reste, malgré la disparition des tables, un des plus beaux monuments mégalithiques de la Gironde. Il communique aussi un travail sur le dolmen sous tumulus de Barbehère, à Potensac, près Ordonnac, avec un plan détaillé. C'était une sépulture néolithique très curieuse, dont il serait très utile d'assurer la conservation par le classement.

M. Queyron envoie, à propos de l'excursion de la Société dans le Réolais, un mémoire très documenté sur cette région encore si peu connue. La première partie, seule communiquée, décrit successivement l'ancienne maladrerie et l'église de Mongauzy, les églises de Fossés et Baleyssac et nous donne sur les origines de la Gavacherie de Monségur, des renseignements historiques du plus grand intérêt.

M. Doinet présente une fusaïole trouvée dans la Garonne, devant Bordeaux.

M. Bardié nous informe que, de concert avec M. Brutails, il s'est occupé de la question de l'hôtel-de-ville de Libourne. Une lettre sera adressée à M. le Sous-Secrétaire d'Etat pour lui demander le classement du monument (Adopté).

M. François Daleau présente une hache en silex poli trouvée au lieu dit la « Grosse Pierre », commune de Lafosse, canton de Saint-Savin (Gironde).

Ce nom de Grosse Pierre pouvant indiquer un monument ancien, notre collègue avait fait en 1880 quelques recherches à cet endroit et avait découvert un bloc de calcaire dont la base était enfoncée de 0^{m}60 au-dessous du sol.

D'après d'autres renseignements, il résulterait que ce bloc pourrait être le reste d'un dolmen ou d'un menhir brisé. Cette communication est renvoyée aux découvertes et nouvelles.

M. Bardié présente, au nom de M. Gérand, cinq verreries gallo-romaines extrêmement curieuses découvertes dans une tombe sur l'emplacement de l'ancien prieuré de Saint-Seurin ; ces belles pièces, de conservation parfaite, sont destinées au

Musée du Cailhau à titre de dépôt, et seront des plus intéressantes. Des remercîments particuliers sont adressés à M. Gérand.

Sur la présentation de MM. Bardié et Rambié, M. Marronneau est élu membre titulaire.

La séance est levée à 11 h. 25.

Le Secrétaire général, P. Rambié.

Le Président, A. Bardié.

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE A BOURG

14 avril 1907.

Le soir de la magnifique conférence que notre collègue M. P. Paris fit à l'Athénée, sur les fouilles de Cnossos, le Comité le prévint qu'il avait l'intention de lui apporter ses remerciements au cours d'un banquet qui lui serait offert. « J'accepte le banquet, répondit notre collègue, à la condition absolue qu'il ait lieu à la campagne ».

Cette condition n'était pas sans jeter un peu de trouble dans le projet, car nous estimions que, quel que soit le nombre de ceux qui savaient un gré profond à M. Paris pour les qualités qu'il avait déployées au cours de sa remarquable causerie, les hôtels de campagne n'offrent pas toujours le confort réclamé par ceux qui veulent offrir un « bon dîner ».

« Mais si, mais si, avait répondu notre collègue à ceux qui lui exprimaient leurs craintes, lancez l'idée et cela réussira, vous verrez ».

Il avait eu raison, car on peut dire, sans froisser personne, que l'excursion du 14 avril a été une des plus réussies des manifestations de ce genre. Qualité, charme, nombre, tout contribuait à l'agrémenter; seul le temps a manqué à tous ses

devoirs de galanterie en arrosant malencontreusement les toilettes des nombreuses dames qui ont participé à l'excursion. Je me hâte d'ajouter qu'elles ont supporté avec une vaillance et une bonne humeur parfaites les accès du vieux Chronos.

Pour être précis, il faut ajouter qu'un certain nombre de membres du Club Alpin s'étaient joints à nous, et ont montré combien l'archéologie et l'alpinisme pouvaient se prêter un mutuel appui.

Notre désir était donc de fêter M. Paris, et comme M. François Daleau avait manifesté l'intention de voir la Société se rendre à Bourg cette année, il s'agissait de fusionner les deux projets et d'en retirer un ensemble satisfaisant.

Le programme comprit certaines études archéologiques dans ce vieux coin du Bourgeais qui réserve encore bien des surprises à ses fervents.

C'est sous un ciel menaçant que s'effectue le départ de notre caravane de soixante personnes, qui comptait entr'autres : MM. Bardié, de Mensignac, Cabrit, Paris, Rambié, Thomas, Renaud, Duthil, Brune, Dr Dubreuilh, Bontemps, Amtmann, Blanc, G. Manhes, Chanut, Bissière, Bourcier, Vignes, Servan, et pendant le trajet, le temps n'a pas dépouillé un seul instant ses tons de grisaille.

A Saint-André-de-Cubzac, nous sommes rejoints par M. Fr. Daleau; changement de véhicules et un incident, nous admirons le bon sens des compagnies de chemin de fer : une partie du train reste en gare et sera accroché tout à l'heure au convoi de Blaye, mais le wagon qui nous a été réservé sur notre demande expresse n'est pas parmi ceux-là. Il semblerait pourtant que c'eût été la solution la plus logique et la plus commode; mais la logique n'habite pas les compagnies de chemin de fer.

— Et nous voyageons à prix entiers! murmure à côté de moi notre trésorier.

Chacun se case donc comme il peut, et le train reprenant sa marche arrive bientôt à Tauriac-le-Moron, destination fixée.

Pendant que notre président, M. Bardié, questionne les assistants sur le nombre de voitures nécessaires, les marcheurs

se dirigent déjà vers Marcamps. Bravement, les dames emboîtent le pas et c'est au grand complet que nous suivons le chemin courbe qui mène à la petite ville. Le soleil, comme une pastille jaunâtre, cherche à percer la brume qui le gêne; sur la vallée, planent des vapeurs bleuâtres aux contours imprécis, on voit que les elfes et les fées viennent à peine de quitter leurs ébats.

Au détour de la route, Marcamps nous apparaît, dominé par son clocher pyramidal et en quelques pas nous arrivons sur la place de l'Eglise. Là, dislocation, la colonne se scinde; c'est que l'arrivée dans un paisible village de soixante voyageurs bruyants n'est pas sans causer quelque émoi. Les femmes et les enfants apparaissent sur les portes. Dans un coin un groupe d'hommes cause. Quels peuvent bien être ces singuliers visiteurs par une journée pareille? Sans les dames, je suis sûr que Jacques Bonhomme nous aurait pris pour ces Messieurs de l'enregistrement, des domaines et du timbre en tournée d'inspection.

L'église est très ancienne, d'aucuns lui assignent le XII[e] siècle, mais elle a eu des remaniements plus récents, une petite sacristie a été ménagée dans l'abside, vers la Renaissance, défigurant cette partie du monument. Autrefois fortifiée et enclose d'un cimetière fortifié dont les derniers vestiges ont disparu en 1865, elle n'offre guère plus qu'un intérêt de souvenirs. Mais on nous a signalé une ancienne statuette de la Vierge. Où est la statuette? Renseignements pris, elle est dans le grenier, introuvable; une autre a été enterrée autrefois comme trop laide. Quelle drôle de façon de conserver les statues! Et dire que M. de Salvandy a ordonné, dès 1837, de sauver les objets artistiques de la France. A côté de l'église, une croix ancienne bien conservée.

La pluie, tombée les jours précédents, a détrempé les campagnes environnantes et de l'église les vallées du Moron et de la Marzelle apparaissent submergées.

La troupe reprend sa marche, le ciel prend des teintes plombées, quelques gouttes tombent, heureusement nous atteignons Pair-non-Pair.

Sous la conduite du grand chef de ces lieux M. Daleau, nous entrons dans la grotte si curieuse et notre cicerone nous fait le récit de sa découverte et de son dégagement. Il nous montre les curieuses gravures de la paroi et les endroits où ont été trouvées les pièces principales de la collection d'outils abandonnés par nos lointains ancêtres.

La visite terminée, nous constatons que le temps s'est rasséréné, le soleil brille et nous pouvons nous remettre en route. Nous gravissons en effet la colline qui mène aux abris du Roc où se trouve la grotte des Fées. Aidés par nos amis du Club Alpin, nous escaladons la pente. Il faut voir la grotte des Fées que diable! Simple satisfaction de curiosité, car les objets sont dans la collection Daleau, à Bourg. La descente est tout aussi délicate que l'ascension sur cette terre argileuse, détrempée par la pluie, elle ne va pas sans quelques glissades que nos collègues alpinistes arrêtent adroitement.

Les voitures attendent au pont du Moron et par les palus humides, nous regagnons ce point; peu d'amateurs du reste, pour les véhicules, un temps de course servira d'apéritif et, encadrés par nos charmantes compagnes, nous partons sur la route de Bourg; bravement les dames suivent toujours.

L'aspect du pays est vraiment bien particulier : ici c'est une succession de collines élevées dont les pentes sont couvertes de broussailles et d'arbustes, couronnées par quelques arbres trapus, là une large vallée, une combe couverte de vignes et de céréales laisse entrevoir au loin les maisons des villages voisins. A l'horizon, la bande argentée de la rivière coupe de sa note gaie les teintes plus sombres des feuillages. La pierre troue un peu partout la viridité de l'ensemble et montre à découvert la rectitude de ses strates.

Une dernière montée et Bourg apparaît étalant ses maisons en gradins jusqu'au bord du fleuve, tandis que sur la droite les hauteurs de La Libarde ferment le tableau.

Comme bien l'on pense, notre première visite est pour le musée Daleau dont les honneurs nous sont faits par MM. Daleau frères et notre excellent collègue, M. Guiard, adjoint. Ce n'est pas le moment de faire une description même succincte d'une

collection qu'envieraient beaucoup de musées officiels. La collection Daleau est trop connue de vous tous, pour que nous insistions.

Avec sa bonne grâce habituelle, le maître de céans nous montre les dernières trouvailles, tandis que les dames examinent des bizarreries de costumes polynésiens ou malgaches.

Dans le jardin, qui est aussi un musée horticole, fleurissent en ce moment deux curiosités de l'endroit, la *Tulipa clusiana* D. C., aux pétales blanches et roses, et l'*Endymion patulus* G. G., sorte de jacinthe bleue originaire du Porge, du plus gracieux effet.

L'heure du déjeuner approchait, la matinée avait été consciencieusement remplie, aussi quittâmes-nous la maison Daleau, l'Abbaye, non sans avoir parcouru les caves à vins mousseux, pour nous rendre à l'hôtel de France, par la curieuse porte de la mer et les terrasses.

En arrivant à l'hôtel, nous avons le plaisir de saluer M. le Dr Abadie, ancien maire de Bourg, et nous apprenons avec regret que notre collègue, M. Maufras, s'est fait excuser, retenu par des obligations de famille.

La table était fort bien servie, le menu délicat, les vins parfaits. Je citerai notamment dans l'ordre : le crû de Lidonne à M. Guiard, le crû de Barbe que M. Daleau avait envoyé, celui de Beaulieu à M. Maufras qui représentait son propriétaire à cette fête, enfin celui de Mlle Marchal, ancienne élève de M. Paris, qu'elle offrait à son professeur. Tous ces vins furent dégustés comme il convenait.

Au dessert, arrosé lui aussi d'un vin mousseux local, notre Président a, dans une allocution d'une forme agréable, remercié M. Paris du dévouement et de l'appui qu'il avait toujours montrés à la Société et dont il avait donné une nouvelle preuve en acceptant de nous initier aux fouilles de Cnossos; il lui a exprimé aussi ses vœux pour la nouvelle campagne qu'il allait entreprendre. Il a également remercié M. Daleau, l'érudit modeste et consciencieux, dont la réputation s'étend au delà de nos frontières, l'homme dévoué à toutes les œuvres scientifiques.

M. Bardié a prié M. Guiard de transmettre au corps municipal de Bourg les sentiments de la Société Archéologique, ainsi qu'à tous ceux qui avaient préparé ou aidé la fête d'aujourd'hui. Après lui, M. Cabrit a adressé aux dames un compliment, très juste d'ailleurs, sur l'endurance qu'elles avaient montrée en ce jour peu favorisé du temps, et un témoignage de sympathie particulière à notre président, M. Bardié, pour l'impulsion et le zèle avec lesquels il fait mouvoir la Société.

Puis M. Paris a tenu à répondre aux amabilités de ses collègues et a reporté une partie des éloges qu'on lui avait adressés sur la Société Archéologique tout entière qui semblait vouloir reprendre le cycle des travaux utiles inauguré naguère par Sansas, Delfortrie et Léo Drouyn.

D'autres toasts ont été prononcés par MM. Duthil, Dr Abadie et Thomas.

Pendant le déjeuner, la pluie avait reparu, et c'est sous son ruissellement que nous avons visité la Citadelle et la promenade, admiré au presbytère les devants d'autel que la reine Anne d'Autriche a brodés, dit-on, avec ses femmes.

Une éclaircie nous permit de nous rendre à la Libarde, la curieuse crypte de l'ancienne église paroissiale détruite depuis, sur laquelle l'intelligent M. Jos. Berniard veille avec un soin paternel. Nous en souhaiterions ainsi beaucoup à nos monuments historiques.

Vers cinq heures, nous regagnions la gare de Bourg et rentrions à Bordeaux au moment où les premiers réverbères s'allumaient dans la nuit.

La dislocation eut lieu à la gare d'Orléans, où nous nous sommes séparés, enchantés d'une journée que, grâce à l'entrain et à l'endurance de tous, le temps n'avait pas réussi à gâter.

M. Charrol.



COMMUNICATIONS DIVERSES

DU VANDALISME RESTAURATEUR ET DU VANDALISME DESTRUCTEUR DANS LE RÉOLAIS

Par Philippe QUEYRON

Après avoir instruit le procès de la Révolution au point de vue du *vandalisme* en général, MM. les Drs Cabanès et Nass, dans leur très intéressant ouvrage, dont les revues médicales et littéraires ont longuement parlé : la *Névrose révolutionnaire* (Paris, 1906), et dans un chapitre intitulé : *Le vandalisme monarchique,* donnent des extraits d'un travail publié en 1839 par M. le comte de Montalembert, pair de France : *Du vandalisme et du catholicisme dans l'art.*

« Chez nous, le vandalisme règne seul et sans frein.
» Après avoir passé deux siècles et puis 30 ans (1839),
» à déshonorer par d'impures et grotesques additions
» nos vieux monuments, le voilà qui reprend ses allu-
» res terroristes et qui se vautre dans la destruction.
» Rien n'échappe à ce mépris systématique de la
» vénérable antiquité; mais ce qui semble spécialement

» exposé à ses coups, ce sont les *anciens fonts baptis-*
» *maux,* objets de l'étude et de l'appréciation toute
» particulière de nos voisins les Anglais.

» A Lagery, près Reims, le curé a fait briser les
» fonts romans pour les remplacer par des fonts moder-
» nes. Il en est de même dans presque toutes les
» églises du nord et de l'est de la France; partout les
» fonts sont brisés ou relégués dans un coin obscur,
« pour faire place à quelque conque païenne.

» De l'autre côté de la France, près de Poitiers, dans
» une église dont j'ai le tort d'avoir oublié le nom, il y
» avait un *ancien font baptismal par immersion.* Cette
» particularité si rare et si curieuse n'a pas suffi pour
» lui faire trouver grâce devant le curé qui l'a fait
» détruire... ».

Ce qui se passait vers 1839 et que M. de Montalembert flétrissait si éloquemment, se passe encore de nos jours dans nos campagnes girondines.

Au *vandalisme destructeur,* s'est ajouté le *vandalisme restaurateur,* celui-ci plus funeste que le premier, car « l'émeute a au moins l'avantage de ne rien restaurer ». Partout dans le Réolais, la manie des nouveautés sévit avec fureur. Nos églises, patrimoine artistique du pays tout entier, sont livrées au bon plaisir des prêtres, des maires et des marguilliers bien intentionnés (1), car en général ils croient bien faire, pensent qu'ils embellissent leurs églises en agissant ainsi, mais manquent absolument de goût et de connaissances.

A Roquebrune, canton de Monségur (Gironde), il existait depuis des temps immémoriaux, dans la chapelle Saint-Jean, un bénitier remarquable, signalé par

---

(1) Article écrit avant la loi de *séparation,* décrets et règlement accompagnant cette loi...

Piganeau in *Actes de la Société Archéologique de Bordeaux, 1897, 4e fascicule,* et une fontaine baptismale par immersion.

Ce bénitier et cette fontaine provenaient de l'église Sainte-Catherine de Paulac ou Pauillac, paroisse de Roquebrune, bâtie par les Templiers vers 1186.

Cette église, ruinée, puis reconstruite à diverses reprises, passa entre les mains des chevaliers de Malte; le bénitier et la fontaine baptismale furent portés, à une époque qu'il m'est impossible de préciser, dans l'église Saint-Jean, par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui élevèrent l'église paroissiale avec porche militaire, et la commanderie que l'on voit encore aujourd'hui.

Vers 1875, le bénitier de l'église Saint-Jean fut remplacé par un bénitier plus moderne et donné à un cultivateur de Roquebrune qui l'abandonna dans un coin de la cour de sa ferme.

Aujourd'hui il sert d'auge et de réservoir à eau. Les canards y barbotent, les poules s'y abreuvent, et on y lave les racines et tubercules qu'on emploie à la nourriture des bœufs et des porcs, durant l'hiver.

Enfin et malgré tout, le bénitier de l'église Saint-Jean n'est pas perdu, ni trop détérioré, on pourrait, du moins je l'espère, non point le faire replacer à la seule place qui lui conviendrait et qu'il aurait dû toujours occuper, mais le conserver.

Pour ma part, j'ai sauvé de la ruine totale et je conserve précieusement le bénitier de l'église Saint-Seurin, commune de Roquebrune, formé par un cylindre en pierre calcaire, mesurant 1 mètre de haut et 20 centimètres de diamètre.

Ce bénitier est aussi très ancien, peut-être plus ancien que celui de Sainte-Catherine, qui est du

XIe siècle, car l'église de Saint-Seurin, détruite au XIVe siècle d'après les vieux papiers, les titres de propriété, etc., avait été bâtie sur les ruines d'un temple romain.

Si les bénitiers de Sainte-Catherine et de Saint-Seurin ont été conservés et ne seront pas détruits, je l'espère, je ne saurais en dire autant du font baptismal par immersion de l'église de Roquebrune.

Cette belle cuve monolithe, de forme cubique, lisse sur ses faces, mesurant 80 centimètres de haut environ, 60 centimètres de long et 60 centimètres de large, fut vendue vers 1895 par un curé de Roquebrune. On l'emploie, paraît-il, aujourd'hui dans une écurie et dans un chenil.

Il est vrai que cette curieuse et très originale fontaine baptismale fut remplacée par une autre fontaine très moderne, en stuc peinturluré, horriblement laide et prétentieuse.

A la même époque, les autorités municipales de Roquebrune, apprenant que la vieille fontaine baptismale avait été vendue, sommèrent le curé de vouloir bien la laisser dans une des dépendances de l'église; mais les ordres donnés à cet effet par le maire ne furent ni exécutés ni observés.

Pourtant, ces épaves de l'ancienne richesse de nos églises devraient être deux fois sacrées aux yeux des destructeurs, et par le pieux souvenir des ancêtres qui s'y rattache, et par leur valeur intrinsèque, généralement bien supérieure à celle des ustensiles de camelote qu'on leur substitue.

Je cite, comme ayant été absolument dégradés par des vandales restaurateurs ou destructeurs dans les environs de La Réole, le portail de l'église de Puch martelé par un curé qui n'aimait point les *obscena,*

l'église des Esseintes au plafond polychrome! les chapiteaux de l'église Saint-Jean à Roquebrune avec leurs diablotins moustachus, les fresques de l'église Saint-Pierre à La Réole recouvertes par une couche de badigeon, les statuettes en bois de l'église de Roquebrune, ex-votos déposés durant l'épidémie de peste de 1652, conséquence des dernières convulsions de la Fronde en Guyenne, dédiés à saint Côme et à saint Roch, et vendus à un ferrailleur de Bordeaux, etc., etc.

En présence de tout ce vandalisme, je suis tenté de croire, comme l'écrivait M. *de Guilhermy* (*Stat. mon. du diocèse de Paris*), « qu'il manque un sens à celui » qui ne se fait pas scrupule de supprimer les fonts sur » lesquels il a été présenté, de mettre au rebut le saint » que sa mère a prié, de sacrifier à la manie de l'inno» vation l'autel auprès duquel il a suivi le cercueil de » son père. Si l'on est insensible à la beauté dans l'art » et à la valeur archéologique des monuments, on » devrait au moins respecter les religieux souvenirs de » la famille..... »

« L'histoire des fabriques est à faire », a dit l'éminent abbé *Cochet*. « Tracée par une main habile, elle » serait fort curieuse. Elle nous révèlerait plus de » mutilations commises par les mains des marguilliers » (et par les conseils de fabrique) que par les mains » des iconoclastes ou le marteau des révolutionnaires. » Si des mesures ne sont pas prises pour arrêter ce » vandalisme restaurateur qui défigure nos églises » rurales, dans peu d'années ces églises, retapées et » rafistolées, se ressembleront dans une plate et sotte » uniformité, et les restes de leur mobilier antique » seront plus rares que les vestiges de l'âge de pierre ».

Un inventaire méthodique des richesses artistiques de nos départements (églises et monuments) devrait

être fait, non seulement en Gironde (je viens d'apprendre à l'instant que la Société Archéologique de Bordeaux avait demandé au distingué archiviste du département, M. Brutails, de dresser cet inventaire et l'éditait à ses frais) (1), mais dans toute la France.

De cette façon, la plupart des pieux souvenirs ayant une valeur artistique, et qui se trouvent aujourd'hui dans nos églises girondines et dans nos monuments publics (hôtels de ville, bibliothèques, musées, etc.) ne pourront être ni vendus, ni perdus, ni aliénés, et la *Statistique monumentale complète* des provinces de France, qui s'impose depuis longtemps, verrait enfin le jour.

UNE VISITE AU MUSÉE DE CARREIRE

Par Fernand THOMAS

Le Musée de Carreire est situé chemin de Bethmann, à côté de l'Asile Picon.

Une allée de tilleuls partant de la grille d'entrée conduit à une habitation bourgeoise ornée de deux tourelles aux angles, reconstruite au XVIIIe siècle sur une résidence antérieure ainsi que l'indiquent quelques parties subsistantes, notamment des croisées à meneaux et de magnifiques cheminées intérieures des styles Louis XIII et Louis XIV. La margelle d'un ancien puits, ornée de feuilles d'acanthe largement sculptées, sciée en deux parties égales, a été appliquée sur la façade de chaque côté de la porte d'entrée formant ainsi deux corbeilles

---

(1) Cet inventaire a paru en 1907 (N. D. L. R.).

en pierre garnies de pétunias. Notre collègue, M. Camille de Mensignac, conservateur du Musée, avait convié la Société Archéologique à une visite d'inauguration fixée au vendredi 3 août 1906.

Etaient présents : MM. Bardié, président; Bourcier, Coudol, Charbonneau, Girault, Mounastre, Millet, Raveau, Servan, Schroder, Thomas.

MM. Amtmann, Cadoret, Fourché s'étaient excusés.

En attendant l'arrivée de plusieurs sociétaires, nos collègues présents se rappellent l'installation de ces collections anciennes dans les salles de l'hôtel, rue Jean-Jacques-Bel, lorsqu'une décision municipale vint, en 1890, changer soudain cet état de choses.

Tandis que les 160.000 volumes formant le fonds de la Bibliothèque municipale étaient en cinq jours transportés, emmagasinés, classés, mis en rayons dans l'édifice reconstruit à cet effet, les armes, armures, émaux, faïences, bijoux, collections égyptiennes et gallo-romaines formant les richesses artistiques de la Ville étaient enfouis dans des caisses, déposées dans un local à la Terrasse du Jardin Public où elles devaient attendre le jour prochain de la délivrance; un Musée spécial allait être créé incessamment! Mais, les années passèrent, les administrations municipales se succédèrent, et, comme sœur Anne, les Bordelais... ne virent rien venir!

Si le livre est le dépôt de la pensée écrite, l'objet d'art, quel qu'il soit, n'est-il pas la manifestation de la pensée rêvée? Ne nous démontre-t-il pas une aspiration vers l'idéal, vers le beau, capable de nous procurer des émotions aussi vibrantes que les pages les plus éloquentes?

L'artiste n'est nullement inférieur à l'écrivain, son œuvre, même modeste, complète celle de l'historien;

elle répand aussi la clarté sur les temps anciens, nous faisant connaître les usages, les mœurs, les coutumes, les manifestations artistiques, les croyances religieuses, en un mot la vie des générations disparues. M. le Conservateur dans ses rapports trimestriels, notre ami M. Marius Vachon dans des conférences dont le compte rendu était imprimé et répandu par les soins et aux frais d'un de nos collègues qui a désiré garder l'anonymat, un journaliste bordelais M. Georges Duprat (Jacques Curieux) dans des articles pétillants d'esprit caustique ne cessaient de déplorer l'insouciance démontrée par les municipalités envers nos collections. La Société Archéologique ayant obtenu des audiences pendant l'administration de plusieurs maires, signala chaque fois le mauvais état de ces curiosités, réclamant au plus tôt un local afin de les abriter définitivement. Mais aux divers projets présentés par notre Société, notamment l'Etablissement du Musée à l'Hôtel Menesson, rue des Trois-Conils ; à l'Hôtel Barada, rue David-Johnston, surtout à l'Ecole de Dressage de la rue Judaïque, on opposa, et on oppose encore la situation budgétaire de la Ville.

Vint un jour cependant où M. le Conservateur jeta le dernier cri d'alarme.

Si une prompte décision ne venait réparer cet état de choses, les collections allaient être irrémédiablement perdues.

L'Administration municipale ordonna l'installation de ce musée à la propriété Carreire appartenant à la ville de Bordeaux. Ce travail, commencé dans les premiers jours de février 1906, s'est terminé fin juillet de la même année.

A neuf heures et demie précises, ainsi que l'indiquait l'invitation, M. Daney, maire de Bordeaux, arrive

accompagné de M. J. Mestrezat, adjoint aux Beaux-Arts.

M. le Maire, qui est aussi membre de la Société Archéologique, ne vient pas seulement comme premier magistrat de la cité, il se joint à ses collègues afin de donner à son vieil ami M. Camille de Mensignac un témoignage d'estime pour le zèle et le dévouement qu'il a apportés à l'installation provisoire de ce nouveau Musée.

M. Bardié, président, remercie M. le Maire et M. l'Adjoint aux Beaux-Arts d'avoir préservé de la destruction des œuvres si intéressantes et renouvelle le désir, exprimé si souvent par notre Société, d'obtenir, dans Bordeaux même, un local digne des collections qu'il doit abriter.

M. le Conservateur dirige ensuite les visiteurs dans les diverses salles du Musée.

GRANDE SALLE D'ENTRÉE

Cette pièce, la plus vaste, contient le Musée d'armes et d'armures proprement dit.

Vouloir comparer cette collection avec les riches Musées de l'Armeria Reale de Madrid ou de Turin, serait aussi illogique que d'établir un parallèle entre le Musée de peinture du Louvre et celui d'une ville de deuxième ordre.

Mais il est certain toutefois que ce Musée, renfermant de 1.100 à 1.200 pièces d'armes et accessoires d'armes appartenant aux divers âges depuis l'époque de la pierre polie jusqu'au XVIII[e] siècle, est un des plus beaux de la province.

Ces diverses pièces ont été installées soit en vitrines, soit en panoplies artistiques du plus bel effet.

Ce compte rendu n'étant ni un guide, ni un catalo-

gue, je ne puis qu'indiquer sommairement les ouvrages paraissant attirer plus spécialement l'attention des visiteurs.

Bien qu'il existe dans ce Musée des œuvres des époques gallo-romaines, mérovingiennes, du moyen âge, des XIVe, XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles; celles des XVIe et XVIIe siècles sont, comme dans la plupart des collections d'armes, les plus nombreuses.

Signalons une série de 80 pièces environ d'armes d'hast, remarquables par la bizarrerie de leurs contours : hallebardes, pertuisanes, fauchards, guisarmes, corsesques, lances, espontons, couteaux de brèche dont plusieurs sont richement gravés et ciselés.

Puis une nombreuse suite d'épées diverses, de dagues, de poignards, de sabres, de marteaux d'armes, de fléaux, d'arbalètes.

Le groupe des armes à feu est aussi remarquable et intéressant : mortiers, canons, veuglaires, arquebuses à mèche et à rouet, fusils de rempart, carabines, mousquets, fusils divers.

Mentionnons surtout la collection des pistolets à rouet dont quelques-uns sont d'un travail admirable.

En armures, quelques beaux casques : armets, bourguignottes et morions, cottes de mailles, cuirasses, notamment une cuirasse d'enfant doublée de satin et de velours rouge, garnitures découpées en cuivre doré, du XVIIe siècle et ayant servi, selon une tradition, à Louis XIII, un beau groupe d'éperons, une superbe selle d'armes recouverte de fer, garnie de velours et de franges de soie (XVe ou XVIe siècle).

Une série d'accessoires d'armes : rondaches, gantelets, mors, étriers, poudrières, porte-épées offrent un certain intérêt, ainsi qu'un groupe de boulets en pierre, en fer et en bronze.

Rappelons que dès le xııe siècle il existait à Bordeaux une manufacture d'armes, renommée pour ses épées, ses targes et ses lances.

Sa célébrité était répandue à l'étranger puisqu'un écrivain arabe du xıııe siècle, Ibn-Sayd, mentionne avec éloge les épées de Bordeaux.

Un certain Reymunde de Burdiens fabriquait des armures pour des chevaliers anglais.

Le roi d'Angleterre Henri III faisait payer, en 1244, une somme de 40 livres pour 100 targes et 100 lances fabriquées à Bordeaux.

L'historien Froissart, qui avait séjourné dans notre cité en 1366 et 1367, mentionne aussi dans ses chroniques la supériorité des épées de Bordeaux.

Dans un poème écrit vers 1376 se rapportant à l'expédition du Prince Noir en Castille, se trouvent les vers suivants :

> Adonque veissiez à Bourdeaux
> Forger espées et coteaux
> Côtes de fer et boynettes
> Gleyos, haches et gantilettes.

En 1400, la rue des Armadureys était connue dans notre ville.

Bien que la fabrication des armes de Bordeaux déchût après la conquête française, elle conserva encore une certaine importance : lors de l'arrivée de François Ier dans notre ville, on convoqua la confrérie des Espadiers.

Ces indications nous paraissent suffisantes pour démontrer la célébrité de l'armurerie bordelaise pendant le moyen âge.

De tous temps les nobles et les seigneurs recherchèrent les belles armures, mais ce goût fut porté jusqu'à la prodigalité et à la ruine, lorsqu'à l'époque de la

Renaissance les armuriers italiens exercèrent dans la décoration de leurs œuvres un art délicat et raffiné employant les métaux les plus précieux et les matières les plus riches.

Les damasquineurs milanais furent surtout célèbres. De leurs ateliers sortirent ces travaux magiques brillamment émaillés, aux ciselures élégantes, aux reliefs gracieux, aux arabesques délicates se déroulant parmi les bossages et les gravures, œuvres dispersées aujourd'hui dans les Musées d'Etat.

Pour répondre à l'ambition des seigneurs de la Guyenne un armurier milanais, Ambroise de Karoles, vint en 1485 s'établir à Escoussan (Gironde), apportant le secret de la fabrication des armures damasquinées et des cuirasses de Milan.

Parmi les armes et armures que nous avons énumérées, beaucoup nous rappellent par leur forme élégante et la délicatesse de leur ornementation cet art italien introduit en France par les artistes de la Renaissance.

Armes de guerre ! Armes de luxe ! avez-vous pris part à nos épisodes bordelais ? quels sont vos titres de gloire ?

Avez-vous vaincu Talbot à Castillon ?... guerroyé avec Montluc ?... bataillé à Coutras ?... combattu les Ormistes ou les Epernonistes ?...

Pendant le séjour dans notre cité de Charles-Quint, de François Ier, de Charles IX ou de Louis XIV, avez-vous brillé parmi les cortèges royaux ?

Votre éclat a-t-il ébloui Marguerite de Navarre débarquant aux Chartrons ?

La cour espagnole admirait-elle votre splendeur au mariage de Louis XIII dans la cathédrale Saint-André ?

Si les preuves nous manquent pour certifier votre rôle dans notre histoire locale, estimons pour l'hon-

neur de vos maîtres que vous avez toujours noblement représenté la force au service du droit!

Une des grandes vitrines de cette salle contient une partie de la collection ethnographique égyptienne moderne léguée par le Dr Ernest Godard; une intéressante série de grelots en bronze; quatre jolis coffrets en fer des xve et xvie siècles; un grand olifant en ivoire et surtout une pièce très curieuse : le magnifique nécessaire à écrire de Louis XIV, en cuir chagriné, gaufré au fer et doré, travail de Le Gascon, coins, charnières, serrures, découpés à jour et dorés; l'ornementation reproduit à l'extérieur et à l'intérieur L couronné, les fleurs de lys, les armes de France et de Navarre (1).

GRAND SALON A GAUCHE

C'est avec une certaine émotion que nous pénétrons dans cette salle où le buste d'Ernest Godard, élevé sur un socle et entouré de la précieuse collection de ce savant, de cet artiste, nous rappelle ses travaux incessants et sa libéralité envers la ville de Bordeaux.

Le pays mystérieux des Pharaons le passionnait; chaque découverte excitait son ardeur et ses recherches.

Parti pour l'Egypte en 1861, après avoir successivement parcouru Alexandrie, le Caire, les cataractes du Nil, recueilli des notes, des dessins, formé la splendide collection égyptienne qui figure dans cette salle, visité ensuite Damiette, Jérusalem, il fut atteint, en 1862, à Jaffa, d'une maladie dangereuse et il écrivit à

---

(1) La description de ce coffret par M. Raymond Latour (R. Céleste, bibliothécaire de la Ville) a paru dans *la Gironde littéraire et scientifique* du 5 novembre 1882.

sa mère ces lignes reproduites sur le socle supportant son buste :

« Reçois les adieux de ton fils mourant par zèle pour la science, il lui » manque la consolation des siens et surtout les baisers de sa mère !

» Donne un souvenir à mes amis, fais un musée de mes collections, et, » plus tard, donne-le, en mon nom, à la Ville de Bordeaux ».

La description desdites collections par M. Ollivier Beauregard a paru dans un volume auquel nos collègues peuvent se reporter s'ils désirent approfondir l'étude de cet art égyptien si captivant et qui a fait connaître à l'univers les noms d'égyptologues français tels que : Champollion, de Saulcy, de Rougé, Mariette-Bey, Maspero, etc.

Les antiquités égyptiennes provenant du legs Godard, au nombre de 900 environ, groupées dans cette salle, se composent de nombreuses figurines en bronze, en bois, en pierre et en terre cuite émaillée, stèles funéraires en calcaire, momies de chats, de chiens, d'ibis, de crocodiles naissants, étoffes de lin, vases en albâtre, en verre, en terre cuite, un remarquable coffret funéraire en bois.

Puis ont été placés :

Les cercueils égyptiens à face humaine;

Les momies égyptiennes humaines;

Les figurines romaines en bronze et en terre cuite;

Les vases en verre et en terre cuite provenant des fouilles de l'ancien cimetière gallo-romain de Terre-Nègre, à Bordeaux ;

Un groupe en marbre du xve siècle : la Visitation;

Une série très intéressante de grands tableaux renfermant des estampages d'anciens monuments égyptiens est exposée contre les parois des murailles;

Un magnifique buste en terre cuite, supposé être le

portrait de Vauban; deux beaux vases en vieille faïence de Nevers, et deux intéressantes petites potiches en vieille faïence de Delft, ainsi qu'une panoplie de jolies épées ornent la cheminée de ce salon.

PETITE SALLE A GAUCHE

Si vous êtes entré dans un des hôtels appartenant à nos vieilles familles bordelaises et construits au XVIIe ou au XVIIIe siècle, votre attention a été particulièrement attirée par la beauté, l'élégance, la pureté des lignes et la délicatesse de l'ornementation des ouvrages de ferronnerie qui embellissent cette résidence : heurtoirs, serrures, grilles, châssis.

Vous avez surtout remarqué ces belles rampes d'escalier d'une allure merveilleuse, à rinceaux largement déroulés produisant d'admirables motifs d'ornement et séparés de distance en distance par des panneaux plus étroits formant arrêts.

Si vous n'avez pu avoir accès dans une de ces demeures ancestrales, il existe un musée en plein air à la portée de tous qui vous édifiera sur la valeur des artistes ferronniers bordelais à cette époque.

Parcourez les rues du vieux Bordeaux, dans les quartiers Saint-Pierre, de la Rousselle, Sainte-Croix, Saint-Michel, des Chartrons, et, sur la façade de ces anciennes maisons vous admirerez : appuis, grillages, impostes, balustrades, balcons d'un art décoratif ravissant où les styles Louis XV et Louis XVI se montrent dans leurs ornements les plus élégants : rinceaux, cartouches, écussons, fleurons, feuillages, rosaces, guirlandes, attributs champêtres, etc.

L'examen de ces ouvrages en fer forgé vous donnera la preuve du talent, du goût et de l'habileté de leurs

auteurs qui n'étaient pas seulement des industriels, mais de véritables artistes.

Une visite au Musée de Carreire vous permettra, en contemplant la perfection artistique de leurs ouvrages, de vous prononcer sur leur génie.

Deux vitrines, au centre de ce petit salon, renferment les pièces de maîtrises : serrures, foncets, entrées de serrures, clefs et heurtoirs des XVI[e], XVII[e], XVIII[e] et XIX[e] siècles.

Nous ne sommes pas seulement en présence d'œuvres d'art de premier ordre mais nous sommes extasiés par de purs chefs-d'œuvre dont la composition, la beauté, la difficulté et le fini de l'exécution nous émerveillent !

Au point de vue de l'art, c'est de la joaillerie.

Nous sommes éblouis !

Les superlatifs ne peuvent exprimer notre admiration et nous sommes fiers de déclarer qu'aucun autre Musée ne nous présente d'œuvres comparables aux pièces de maîtrise que nous possédons, justifiant par leur magnificence et leur travail féérique la gloire de nos vieux maîtres serruriers : les Montard, les Prunié, les Guignan, les Moreau, les Dunan, les Cavandé, les Piron, les Payen, les Chaventon, etc.

A remarquer aussi, parmi les ouvrages de serrurerie contenus dans trois autres vitrines, la serrure et le heurtoir de la porte principale du couvent des Chartreux, actuellement Saint-Bruno.

Une production d'un caractère absolument différent se présente à nous. Ce spécimen de l'art ancien à l'époque gallo-romaine est la statue en bronze de l'Hercule Pacifer, grandeur naturelle, découverte en 1832 dans les fouilles d'une maison située impasse Saint-Pierre sur l'emplacement occupé par les quais de

l'ancien port Navigere. La tête de ce dieu protecteur, d'une jolie expression, est fort belle; la position de la main droite nous fait supposer qu'elle présentait un rameau d'olivier.

Contre les parois des murs se trouvent appliqués :

1° Trente-quatre tableaux très intéressants, soit pour les amateurs d'estampes, soit pour les appréciateurs de l'art militaire, représentant le maniement de la pique et du mousquet ;

2° Une série d'arquebuses de divers modèles à mèche et à rouet, escopettes, fusils arabes, chinois, indous, espagnols ;

3° Plusieurs cuirasses et panoplies.

La cheminée est ornée de trois vases de pharmacie en vieille faïence de Bordeaux d'un joli décor.

PETIT SALON CARRELÉ A DROITE

Cette salle, de dimensions modestes, contient sous vitrines de fort beaux objets en poteries et céramiques. L'art étrusque s'est surtout manifesté dans l'orfèvrerie et dans la céramique. Si le Musée du Louvre possède plus d'un millier de bijoux étrusques nous sommes privés à Carreire d'admirer un seul exemplaire de cette orfévrerie, mais, la céramique y est largement représentée par le lot qu'attribua l'Etat à notre ville lors de l'achat de la collection Campana (1).

Certaines de ces poteries sont assurément les pro-

---

(1) Directeur du Mont-de-Piété sous le pontificat de Grégoire XIV, le marquis de Campana s'était créé une collection d'antiquités que toute l'Europe a visitée. Il dépensa des sommes énormes. Devenu la bête noire du cardinal Antonelli, il fut accusé de malversations et toute sa galerie étrusque devint la propriété du gouvernement pontifical. Il vendit le reste de ses richesses acquises par la France et la Russie.

(Le Musée artistique et littéraire).

ductions d'un art indigène, mais il en est d'autres d'un style tout grec qui ont été sans nul doute importées de Grèce.

Le nombre des vases peints des époques grecque et étrusque faisant partie de ce lot est de cent vingt-cinq.

Une collection très intéressante pour les Bordelais est à mentionner; elle provient des découvertes faites de 1804 à 1830 par notre savant archéologue F. Jouannet dans l'antique cimetière (des Ier, IIe siècle de notre ère) de Terre-Nègre à Bordeaux et se compose de nombreux vases et ustensiles gallo-romains en terre cuite.

Nous remarquons aussi quelques poteries et armes mérovingiennes.

Puis une intéressante série de vases et d'ustensiles en terre cuite des XIII-XIV-XV-XVI-XVIIe siècles, à noter surtout ceux de l'époque du moyen-âge, de formes ou dessins très artistiques. Ces pièces proviennent de Bordeaux, de Saint-Germain du Puch (Gironde), des cimetières de Paris et de Saintes (Charente-Inférieure).

Signalons quelques jolies sculptures sur bois de l'époque Louis XIV, représentant des sujets religieux.

L'intéressant fanion en soie brodée de la première légion départementale de la Gironde de 1816 à 1820, a été donné par Mme de Tenet, une de nos sociétaires.

Une jolie panoplie d'armes de l'Inde surmonte plusieurs vieilles faïences de Bordeaux, de Delft, de Nuremberg placées sur la cheminée.

Un couloir nous conduit à une :

GRANDE PIÈCE CARRELÉE A DROITE

Cette salle, autrefois la cuisine, est, par son agencement, très originale.

Une large et belle cheminée Louis XIII attire les

regards : dans le médaillon central on remarque un très beau portrait en cuir repoussé de Louis XIV.

Sur la cheminée une série de lampes, chandeliers, bougeoirs de diverses époques.

La taque du foyer, très large et très haute, comprend deux parties, la supérieure représente : Jésus au Jardin des Oliviers et diverses scènes de la Passion; l'inférieure : Une joute de deux chevaliers.

Une série très curieuse de taques (plaques de cheminée) est exposée dans cette salle ainsi que plusieurs beaux et grands mortiers en bronze et divers ustensiles de cuisine.

Arrêtons-nous un instant afin d'admirer les magnifiques lampadaires en bois sculpté et doré de l'époque de la Régence, provenant de l'ancien couvent des Jacobins ou Dominicains de la ville de Bordeaux.

Après avoir servi en 1793, au culte de la déesse Raison dans l'église Notre-Dame à Bordeaux, ces beaux et élégants meubles furent transportés au Grand-Théâtre, où selon les exigences du répertoire et sans souci de la chronologie, on les vit tour à tour au château de Nevers, au palais de Mantoue, à la cathédrale de Munster.

A remarquer deux beaux et curieux épis de faîtage en plomb provenant de l'ancien couvent des Chartreux de Bordeaux.

Sous vitrines sont installées les intéressantes poteries américaines appartenant aux anciennes civilisations du Pérou, du Mexique et du Centre Amérique.

Contre les murailles ont été appliqués de curieux bas-reliefs en albâtre du xv[e] siècle, d'intéressantes fenêtres en bois sculpté de la même époque, de nombreuses statuettes et des panoplies d'armes de diverses peuplades sauvages de l'Afrique et de l'Océanie.

Sortant de cette pièce, nous entrons à droite dans le

SALON AYANT VUE SUR LE PARC

Il nous semble être immédiatement transportés dans une des salles du Musée de Cluny, tant au point de vue de l'agencement que des belles œuvres qui y figurent.

Formulons toutefois une modeste critique : la proximité des arbres du parc rend cet appartement un peu sombre.

Si le poète et l'artiste ont une prédilection pour le charme du clair-obscur éveillant par son mystère leurs inspirations, l'archéologue et le curieux préfèrent un jour éclatant. La première condition d'un musée est la clarté.

Parmi la magnifique série de meubles anciens contenue dans cette salle, nous désignerons principalement :

Une armoire portugaise très remarquable.

Deux jolis cabinets italiens.

Plusieurs crédences sculptées noyer et cèdre de la fin du XVIe siècle.

Chaises et fauteuils rotinés en noyer sculpté avec ornements enroulés et enfants soutenant des couronnes royales fermées provenant du château de Blanquefort (fin du XVIe siècle).

Fauteuils et chaises rotinés en noyer sculpté du XVIIe siècle.

Une splendide cheminée en bois sculpté provenant de la collection Durand garnie d'une panoplie de belles armes des XVe et XVIe siècles.

Les faïences anciennes, par leurs formes, leurs dessins, leurs décorations, leurs inscriptions, exercent

sur les amateurs une séduction d'un attrait tout spécial, aussi cette subdivision de la céramique comprend-elle le plus grand nombre de passionnés collectionneurs.

Ces enthousiastes feront grand cas des nombreux spécimens de faïences françaises et étrangères contenus dans une large vitrine représentant les types de fabrication à diverses époques. Les principaux centres de production : Bordeaux, Samadet, Rouen, Nevers, Moustiers, Marseille, Strasbourg, Montpellier, Montauban, Lille, Delft (Hollande), Nuremberg (Allemagne), Alcora (Espagne), Milan, Venise, Caffagiollo, Castelli (Italie) y sont représentés par de fort belles pièces méritant un examen détaillé et approfondi.

L'émaillerie de Limoges nous montre de rares et splendides œuvres. On sait que ses travaux se divisent en deux classes :

1° Les émaux champlevés ou en taille d'épargne du XIe au XVe siècle;

2° Les émaux des peintres, à partir de la fin du XVe siècle.

Dans la catégorie des champlevés nous admirons :

Une splendide et rarissime croix du XIIe siècle.

Deux intéressantes custodes du XIIe siècle.

Le Gémellion, bassin à ablutions, en cuivre doré, pièce rare du XIIIe siècle provenant de l'abbaye de la Grande-Sauve (Gironde).

Plusieurs belles croix des XIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles.

Dans la classe des émaux des peintres :

Un magnifique service comprenant six tasses, six soucoupes et un sucrier en émail peint signés J. Laudin au faubourg de Manigue à Limoges. Chacune de ces pièces est décorée de médaillons entourés de fleurs en

relief représentant diverses scènes bibliques, mythologiques, historiques et d'un écusson armorié. Ce maître émailleur vivait au XVIIe siècle.

Notre curiosité est tenue en éveil par :

Un intéressant calice en plomb avec sa patène, pièce rare du XIIIe siècle.

De curieuses ampoules en verre du XIIe siècle provenant d'antiques tombes de l'ancien cimetière de l'église Saint-Michel de Bordeaux.

Une grande plaque d'argent repoussé et ciselé ayant servi de porte de tabernacle et représentant l'Assomption de la Vierge. Beau travail espagnol du XVIIe siècle.

Quelques étains d'un travail très artistique.

L'admirable couteau de chasse du grand veneur de Napoléon Ier. Splendide ouvrage du premier empire.

Une viole d'amour ornée de peintures et dorures, magnifique instrument du XVIIe siècle. Sur la table d'harmonie, écusson peint chargé d'armoiries; sur le fond, scènes dorées représentant : Le char du Soleil, Apollon jouant de la lyre, le cimier et la devise du Prince de Galles : *Ich Dien* (je sers).

Le splendide ostensoir en agate, en or, ciselé et émaillé, pièce unique donnée par Catherine de Médicis aux Chartreux de Bordeaux.

Une série de bibelots : portraits en cire, petits bustes en marbre blanc, râpes à tabac, cachets, nécessaires de voyage, peignes, boucles, miniatures, éventails, termine cette description.

L'état de l'immeuble ne permet pas de présenter au premier étage les collections préhistoriques, les séries ethnographiques, les reproductions des anciens édifices bordelais et autres objets qui n'ont pu être placés au rez-de-chaussée, le public est ainsi privé de les examiner.

La création du Musée Lapidaire nous avait fait connaître non seulement l'érudition, mais aussi le goût artistique de notre collègue, M. Camille de Mensignac, l'établissement du Musée à Carreire nous l'a démontré de nouveau. Qu'il reçoive nos sincères compliments pour cette installation d'autant plus remarquable qu'accomplie avec les crédits ordinaires, elle ne grèvera pas d'un centime le budget municipal.

La peinture décorative a été confiée à notre collègue M. Millet, qui l'a exécutée avec son talent habituel.

Adressons un hommage de reconnaissance aux généreux donateurs qui ont enrichi le Musée, plus spécialement à notre sociétaire, M. Evrard de Fayolle, dont les largesses l'augmentent chaque jour. Exprimons le vœu que leur exemple soit suivi par tous ceux qui peuvent contribuer ainsi à la gloire de l'archéologie et de l'art ancien.

J'ai mentionné les créations heureuses des supériorités d'autrefois exposées dans les appartements de Carreire, les moins précieuses au point de vue de l'art sont néanmoins des documents de l'histoire. Toutes méritent d'être remarquées, examinées ou étudiées, mais l'éloignement de ce Musée, le défaut de communications sont un obstacle à la curiosité des amateurs, conséquemment les visiteurs seront rares.

Cet agencement ne donne qu'une demi-satisfaction à ceux qui, comme nous, réclament depuis seize ans la présentation de ces collections dans un édifice central.

Notre collègue, M. Georges Bouchon, a rédigé, dans la *Petite Gironde* du 10 septembre 1906, un remarquable article sur le Musée d'armes et d'objets anciens concluant à la création d'un Musée archéologique dans la ville même.

Nous avons dit et nous répétons : Le terrain sur

lequel est établi l'Ecole de Dressage a une superficie de 17.000 mètres carrés, permettant la construction de larges et claires galeries entourées d'un jardin, en façade sur trois voies : rue Judaïque, rue Chauffour, rue d'Arès, avec entrée monumentale par l'élégant portique de Francin, desservies par trois lignes de tramways communiquant avec le centre de la ville en quelques minutes, l'édification du Musée sur cet emplacement comblerait nos vœux.

Ce projet est appuyé par le Syndicat du quartier de Vincennes, mais sera-t-il approuvé par les habitants de notre cité ?...

Malheureusement la majorité de la population bordelaise est indifférente aux questions d'art, combien de gens, même faisant partie des classes aisées, affectent un profond dédain pour les choses anciennes, regardent un musée comme un dépôt de bric-à-brac, et qualifient ceux qui s'y intéressent de rêveurs, réfractaires au progrès !

A ces esprits positifs qui démoliraient une cathédrale pour en vendre les moellons, à ces impassibles n'éprouvant aucune sensation devant la Vénus de Milo ou une toile de Rembrandt, nous pouvons dire : « La richesse d'une ville ne se mesure pas uniquement à son industrie ou à son commerce; Venise, Gênes, Anvers n'étaient pas seulement des ports de trafic, mais des cités artistiques dont la fécondité redoublait les fortunes !

Nous reconnaissons les bienfaits du progrès (quoique parfois notre appartement soit incendié par un court circuit, le télégraphe travestisse notre pensée ou le téléphone nous fasse causer avec des inconnus), et c'est précisément afin de le répandre que ne voulant pas vivre comme des étrangers au milieu de tout ce

qui nous entoure nous nous plaisons à rechercher la raison des choses, à suivre à travers les âges les perfectionnements successifs, les transformations opérées à tous les points de vue dans la vie des peuples afin de mieux préparer l'avenir pour les générations futures.

Ces objets anciens, motivant vos railleries, sont actuellement enlevés à des prix fabuleux, par les spéculateurs de New-York, ou les marchands de Chicago qui en doteront généreusement une collection publique.

Même au point de vue de la valeur financière, joignez vos instances aux nôtres, la négligence municipale a motivé l'exode de pièces incomparables, de productions de haut prix, allant enrichir les villes ayant la bonne fortune de posséder un Musée. De nombreux donateurs feraient abandon de leurs objets d'art, si nos édiles prenaient la ferme décision de construire un local spécial.

Quand on vous offre des joyaux, regretterez-vous l'achat d'un écrin ?

Est-ce une action réfractaire au progrès d'enrichir sa ville ?

N'est-il pas déplorable de constater que Bordeaux, cité renommée non seulement par son commerce mondial, mais encore par son Université, soit privé, par l'apathie de ses habitants et l'hésitation de ses élus, d'un monument si nécessaire, alors que des villes de troisième ordre sont parvenues, malgré la restriction de leurs ressources, à la construction d'un édifice pour y montrer leurs possessions archéologiques?

Dans les salles que nous avons parcourues, le blason municipal déroulant sa légende

Lilia sola regunt lunam, undas, castra, leonem

s'étale fièrement au-dessus des collections placées sous son égide.

Souhaitons qu'une édilité clairvoyante, comprenant qu'il y a dans ces choses anciennes, dans ces productions du passé, une âme nous racontant avec émotion la vie de chaque époque, s'inspire de la vieille devise bordelaise « les lys seuls dominent le croissant, les eaux, le château et le léopard », pour dominer à son tour l'indifférence des inconscients, les attaques ou les critiques des incapables, en dotant Bordeaux du Musée Archéologique attendu depuis si longtemps.

MONUMENTS MÉGALITHIQUES DE LA GIRONDE

(NOMENCLATURE EN VUE DU CLASSEMENT)

Par J. LABRIE

I. Dolmens.

Parmi les dolmens de la Gironde, on ne trouve, jusqu'ici, que le groupe de Bellefond qui ait été classé au rang des monuments historiques (1). Il se compose d'un premier dolmen dont les pierres sont renversées, et d'un second qui a beaucoup moins souffert. Ce dernier a encore une partie des supports ou piliers, les dalles inférieures très apparentes, et une assez belle table touchant terre d'un côté, mais dressée encore contre deux piliers. Rapproché de ceux dont il est question dans

(1) On trouve également parmi les monuments historiques du département le « dolmen des Salles », mais il s'agit simplement d'un menhir, comme on le verra plus loin.

cette note, et qui ne sont pas classés, il n'occuperait que le quatrième rang, si l'on voulait tenir compte de l'importance autant que de l'état de conservation des monuments.

1° Le dolmen de Curton, à Jugazan, doit occuper le premier rang. C'est le seul qui ait une table en place reposant encore sur quatre piliers. Tous les supports du midi existent, ainsi que la pierre qui fermait le dolmen au couchant. Il a plus de six mètres de long et renfermait huit sépultures, se rapportant à l'âge de la pierre polie.

Découvert en 1904, mentionné et décrit avec plan et vue dans le *Bulletin de la Société Archéologique* (1er fascicule 1906).

2° Le dolmen du château de Pitray, à Gardegan, a près de dix mètres de long. Il n'a plus ses tables, il est vrai, mais tous les supports sont debout. Ce sont des blocs énormes et dont l'aspect est très imposant; à ce point de vue, on peut aisément le rapprocher de la plupart des monuments mégalithiques de la Bretagne. Comme le dolmen avait été vidé il y a fort longtemps, on n'a pu trouver en le vérifiant que quelques débris qui ont néanmoins permis d'établir qu'il appartient à l'âge de la pierre polie.

Découvert en 1906, mentionné simplement en note, pendant l'impression, dans le *Bulletin de la Société Archéologique* (1er fascicule 1906), doit être décrit avec plan et vue dans le prochain fascicule.

3° Le dolmen de Barbehère, à Potensac-Médoc, commune d'Ordonnac, a, lui aussi, perdu ses tables, mais il montre ses supports en place et la séparation très nette de la chambre sépulcrale et du couloir d'accès. C'est le seul de la Gironde qui ait conservé ce détail. Il est sensiblement plus large que les autres et a

six mètres de long. Le nombre de ses sépultures n'a pu être évalué exactement, et d'après les objets trouvés, il doit être rapporté à l'âge de la pierre polie et du bronze.

Découvert en 1904, étudié en 1907, jamais mentionné, doit être décrit avec plan et vue dans le prochain fascicule du *Bulletin de la Société Archéologique.*

4° Le groupe mégalithique de Bignon, à Sainte-Présentine, commune de Sallebruneau, se compose d'un premier dolmen qui n'a plus que deux supports dont l'un est renversé, d'un second dolmen dont il ne reste que la dalle inférieure se détachant très nettement du sol (1), et d'un troisième monument, dolmen ou allée couverte de seize mètres, le tout très délabré, au milieu des broussailles dans un taillis. Les ossements et autres débris y étaient en fort mauvais état; tout ce qu'on y a trouvé appartient à l'âge de la pierre polie. Malheureusement les fouilles ont été faites dans des conditions regrettables, le propriétaire ayant opposé un refus aussi formel qu'inexpliqué à tous les archéologues qui se sont présentés pour étudier les monuments depuis Léo Drouyn et Daleau (2). Il serait bon

(1) Cette pierre, prise pour la table d'un dolmen, avait fait croire à un *dolmen sous tumulus*. Après vérification, il ne s'agit bien que de la dalle inférieure, très étroite et simplement calée dans le sol; elle est d'ailleurs absolument semblable à celles du dolmen de Bellefond.

(2) Dans les *Variétés girondines*, Léo Drouyn exprime le vœu qu'il soit possible aux archéologues de reprendre les fouilles, malgré la mauvaise volonté de propriétaires, persuadés qu'on veut leur soustraire un trésor. Ce vœu de l'éminent archéologue est loin de s'être réalisé, car, tout récemment, en 1907, le propriétaire déposait une plainte au Parquet — d'ailleurs sans résultat — parce que deux jeunes gens, ayant visité les pierres d'un peu trop près, s'étaient permis de gratter simplement le sol avec leurs cannes, leurs couteaux ou autres outils de poche. Même de simples visiteurs des dolmens ont été traités en suspects. Comme depuis fort longtemps des fouilles partielles ont été opérées par diverses personnes et à

de classer ces ruines mégalithiques, malgré leur état de délabrement, surtout à cause de ce groupement de trois dolmens, qu'on observe rarement dans notre région.

Le groupe est mentionné et décrit dans les *Variétés girondines* (III, p. 143) et dans le *Bulletin de la Société Archéologique* (1er fascicule 1906).

5° Le dolmen des Trois-Pierres, à Mauriac, n'est plus représenté que par deux blocs séparés qu'on a placés de chaque côté du chemin. La plus grosse de ces pierres porte, profondément gravé, un sillon en forme de cercle, qui, par le fait, laisse au milieu une sorte de bosse hémisphérique rappelant beaucoup l'extrémité de certains menhirs entaillés. Cette pierre devrait être classée.

Mentionné dans les *Variétés girondines* (II, p. 496) et dans le *Bulletin de la Société Archéologique* (1er fascicule 1906).

II. Menhirs.

La Gironde ne possède qu'un seul menhir classé, qui est un mégalithe de premier ordre : c'est celui de Pierrefitte, à Saint-Sulpice de Faleyrens, connu et décrit depuis longtemps.

1° Le menhir de Puylandry, aux Salles, est déjà classé comme monument historique, mais porte par erreur le nom de *dolmen*. Il est assez probable que celui qui l'a signalé au début aura fait en le désignant une confusion de noms qui depuis a persisté. Du reste, en le mentionnant tout récemment parmi les dolmens,

---

des intervalles assez éloignés, les objets recueillis ont été disséminés, et le résultat le plus clair de l'attitude du propriétaire et de ses fermiers est d'avoir rendu désormais impossible toute étude sérieuse de ces monuments.

après un examen rapide, on disait de lui : « Il en reste un support assez haut, qui produit plutôt l'impression d'un menhir » (1). Un examen plus approfondi a permis de constater que cette pierre, en effet bien haute pour un pilier de dolmen, est absolument seule. Les sondages n'ont révélé aucune trace d'autre support ni le moindre débris d'os. Au surplus, il était assez inutile d'insister, puisque personne n'a jamais vu à cet endroit de dolmen ou débris de piliers et de tables, mais que de temps immémorial on n'y a jamais observé que la pierre seule, qui est en définitive un assez beau menhir. Il est évident que ce mégalithe doit être maintenu comme classé, sa dénomination seule devant être changée.

2° Les deux menhirs de Pontarret, à Lugasson, sont sans doute les restes d'un alignement plus ou moins important. Une de ces « grandes bornes », comme on les appelle dans le pays, est intacte et mesure près de deux mètres de haut; l'autre a beaucoup souffert et de nombreux fragments lui ont été enlevés, si bien qu'elle paraît presque taillée d'un côté. Bien qu'elle ne présente pas l'intérêt de l'autre pierre, elle ne doit pas en être séparée dans le classement. Le premier menhir est fort bien.

Les deux ont été mentionnés dans les *Variétés girondines* et dans le *Bulletin de la Société Archéologique* (1er fascicule 1906) avec une vue.

3° Le menhir de Balette, à Mauriac, appelé la « grand boyne », n'a qu'un mètre cinquante de hauteur. Il est assez bien conservé et doit être classé.

Mentionné dans le *Bulletin de la Société Archéologique* (1er fascicule 1906).

---

(1) *Bulletin de la Société Archéologique*, 1er fascicule 1906, p. 59.

*
* *

Le cromlech de Lervaut, transporté de Gaillan au Jardin public de Bordeaux, ne fait pas partie des monuments dont on puisse demander le classement, puisque sa situation privilégiée lui assure une protection certaine. Cependant, il ne convient pas de terminer cette note sans y faire allusion, précisément à cause des attaques dont il fut d'abord l'objet; plusieurs tendaient même à le faire disparaître. On reprocha surtout à Gassies (1) de s'être laissé tromper en acceptant comme faisant partie d'un monument mégalithique des *pierres taillées ou travaillées,* et il est fâcheux pour le cromlech de Lervaut que des archéologues de grand renom, il est vrai, mais peu au courant de ces questions spéciales, l'aient si vivement combattu.

Néanmoins, depuis cette époque, les découvertes se sont multipliées. Or, aujourd'hui un fait domine tous les autres, et doit nous bien disposer en faveur du cromlech, c'est que, si au temps de Gassies on avait voulu mystifier quelqu'un, on n'aurait pu avoir l'idée de le faire en lui présentant comme mégalithes des pierres travaillées, absolument semblables à celles qu'on a retrouvées depuis un peu partout, et que naturellement on ne pouvait connaître comme telles à cette époque. En d'autres termes, le cromlech de Lervaut a été découvert trop tôt pour n'être pas combattu, des découvertes semblables n'ayant pas jusqu'alors été signalées.

Quand bien même on n'admettrait pas que le cromlech était disposé tel qu'il l'est au Jardin public, il faudra savoir gré à Gassies de l'avoir sauvé, même encore

---

(1) *Bulletin de la Société Archéologique,* II, p. 15 et 713.

en le transportant à Bordeaux, déplacement qui est certainement très regrettable. Ce monument, qui doit appartenir à l'âge du bronze, si bien représenté en Médoc, mériterait une étude approfondie et une sérieuse réhabilitation.

Il n'y a pas lieu d'insister pour le classement d'autres dolmens ou menhirs qui n'existent plus qu'à l'état de traces sans intérêt.

Si la Gironde a peu de monuments mégalithiques, on doit y voir une raison plus pressante de conserver précisément ce petit nombre, d'autant plus qu'étudiés à divers points de vue, presque tous sont remarquables.

Notre collègue, M. Brutails, a adressé au Président de la Société Archéologique la lettre suivante, qu'il nous a paru intéressant de reproduire *in extenso.*

Bordeaux, juin 1907.

CHER MONSIEUR,

Vous désirez avoir quelques détails sur mon récent voyage à Barcelone. Les voici :

Vous savez qu'un riche Barcelonais, Martorell, a fondé un concours quinquennal d'archéologie espagnole, auquel est attaché un prix de 20.000 pesetas. Il y a cinq ans, c'est notre confrère P. Paris qui a obtenu cette belle récompense. Moins heureux que lui, j'ai été cette année-ci, non pas lauréat, mais simple membre du jury, la Municipalité m'ayant fait le très grand honneur de me confier ce mandat.

Le concours comprenait six envois, dont trois ont paru supérieurs : on leur a attribué trois prix *ex æquo* de 7.500 pesetas. Ce sont, dans l'ordre alphabétique des noms d'auteur :

Un travail de M. Botet y Sisó sur la numismatique catalane;

Un travail de M. Lampèrez y Romea sur l'art chrétien espagnol;

Un travail de M. Puig y Cadafalch sur l'architecture romane en Catalogne.

Mes collègues du jury étaient MM. François Monsalvatge, F. de Sagarra, Léopold Soler, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts; nous avions comme président M. Edouard de Hinojosa, ancien gouverneur civil de Barcelone, sénateur, l'un des meilleurs savants de l'Espagne. Je connaissais M. de Hinojosa par ses excellents travaux sur l'histoire économique et sociale de la Catalogne; j'ai constaté, pendant les quelques jours passés en sa compagnie, qu'il était galant homme autant que je le savais érudit.

Il est, d'ailleurs, difficile d'imaginer un plus courtois accueil et plus aimable que celui qui m'a été fait.

Comme j'avais manifesté le désir de voir San-Cugat-del-Vallés, M. l'alcade Sanllehy a eu la bonté d'organiser une excursion en automobiles : nous avons visité San-Cugat, sa belle église, son cloître, où le sculpteur Arnaud Cadell s'est représenté taillant un chapiteau, ses peintures, sa chasuble en étoffe orientale, son trésor, et ensuite Tarrassa, où j'ai eu le plaisir d'étudier à nouveau les trois églises contiguës qui sont l'un des joyaux archéologiques de la terre catalane.

Les prévenances dont j'ai été l'objet n'allaient pas seulement à l'hôte étranger que les Barcelonais recevaient; elles s'adressaient encore à l'archéologue qui était pour un instant leur compagnon de travail.

Le goût de l'archéologie est très répandu dans la province : l'*Ayuntamiento* nous avait fourni un membre du jury, M. F. de Sagarra, et il aurait pu en fournir d'autres, tel M. Joseph Pijoan, qui professe avec autorité l'histoire de l'art.

Le lieutenant de l'Alcalde, M. Giner de los Ríos, a bien voulu m'offrir un joli petit volume qu'il vient de publier sur l'histoire des arts industriels, et le secrétaire intérimaire, M. de Janer, a mis le comble à ses amabilités en me donnant une

étude de lui sur Jean d'Aragon (1301-1334), qui est d'un historien et d'un bibliophile.

L'un de nos lauréats, M. Puig, vient d'être élu député aux Cortès.

Les archéologues ne forment pas un petit groupe isolé, sans relations avec leurs concitoyens, sans influence. Ils peuvent élever la voix et défendre efficacement les trésors d'art qu'ils connaissent mieux que d'autres, mais dont la conservation intéresse le pays tout entier. Ce n'est pas en Catalogne que l'on verrait des municipalités s'obstiner à renverser de beaux édifices anciens pour leur substituer des bâtisses sans caractère.

La ville de Barcelone donne actuellement, dans cet ordre d'idées, un exemple qui mérite d'être cité. Elle a ses collections archéologiques, non pas dans des caisses, non pas même à la campagne, mais en pleine cité, au milieu d'une superbe promenade, le Parc. Or, elle juge que c'est insuffisant : elle consacre des sommes élevées à l'accroissement de son Musée; elle achète de nouveaux objets et elle élargit l'installation pour les loger. Elle s'attache surtout à recueillir les peintures anciennes, qui existent en grand nombre dans la contrée : elle en a depuis le XII[e] siècle au moins — je dis : le XII[e] siècle! — et elle continue ses achats de devants d'autel et de retables. Depuis mon précédent voyage, c'est-à-dire depuis le mois d'octobre dernier, la série de ces peintures s'était sensiblement accrue : on a notamment acquis un ensemble des plus curieux, provenant d'un village sur les frontières de l'Andorre, véritable nid d'aigle et de contrebandiers. J'avais plus d'une fois tenu ce *poble* au bout de ma jumelle, en allant d'Andorre à Urgel, et l'aspect banal de son église m'avait trompé; je regrette bien vivement aujourd'hui de n'avoir pas demandé à mon *traginer* de faire par là un détour, qui aurait été singulièrement instructif.

Barcelone aura sous peu une collection unique de peintures du moyen âge. Son exemple, je le répète, est à signaler. Certaines villes, même en deçà des Pyrénées, pourront le mettre à profit.

Croyez, etc. A. Brutails.

LA SÉRIE DES GROTTES A GRAVURES

Une main de la grotte de Castillo (Espagne).

1° La découverte de la grotte d'Altamira, province de Santander (Espagne), est due à M. de Santuola, qui, en 1875, remarque des dessins gravés et peints et publie le résultat de ses recherches à Madrid en 1880.

M. Edouard Harlé, après avoir exploré cette grotte, fait paraître un article dans les *Matériaux* (t. XVI, p. 275, 1881).

Mon regretté collègue Villanova fit une communication « La caverne de Santillana (ou Altamira) au Congrès de La Rochelle (A. F. A. S., 1882, p. 669) « *tendant à répondre à la question des dessins qu'il considérait comme très anciens* ».

En octobre 1902 (*L'Anthropologie,* 1906, p. 143), MM. Cartaillac et Breuil visitent Altamira, relèvent avec grands soins les gravures et publient divers articles fort intéressants.

2° En 1875, M. Léopold Chiron remarque pour la première fois en France des dessins entaillés sur les rochers de la grotte Chabot (Gard) (Soc. d'anthrop. de Lyon, t. VIII, p. 96, mai 1889).

3° En 1895, M. Emile Rivière signale à l'Académie « Les gravures pariétales de la grotte de la Mouthe (Dordogne) ». Ses publications de haut intérêt attirèrent l'attention des palethnologues, plus ou moins convaincus. Vient ensuite la découverte de plusieurs grottes à parois ornées ; 4° Pair-non-Pair (Gironde), Daleau, (1896); 5° Marsoulas (Haute-Garonne), Regnault (1897);

6° Les Combarelles (Dordogne), Capitan, Breuil et Peyrony (1902); 7° Font-de-Gaume (Dordogne), Capitan, Breuil et Peyrony (1902); 8° Bernifal (Dordogne), Capitan, Breuil et Peyrony (1903); 9° Teyjat (Dordogne), Capitan, Breuil et Peyrony (1903); 10° La Calevie (Dordogne), Capitan, Breuil et Peyrony (1903); 11° La Grèze (Dordogne), Capitan, Breuil et Ampoulange (1904); 12° La Mairie (Dordogne), Bourrinet (1905); 13° Gargas (Hautes-Pyrénées), Regnault, Cartailhac et Breuil (1906); 14° Le Salon noir (grotte de Niaux) (Ariège), Molard et Cartailhac (1906). Enfin ces jours-ci M. Hermillo Alcade del Rio m'a fait l'honneur de m'envoyer son intéressant travail sur Altamira et trois nouvelles grottes à gravures de la région de Santander « *Las pinturas y grabados de las cavernas prehistoricas de la provincia de Santander, Altamira, Covalanas, Hornos de la Peña Castillo* (Santander, 1906).

L'Anthropologie, 1906, p. 624, contient un article de M. Cartailhac « *Les mains inscrites de rouge et de noir de Gargas* ». « La technique est singulière, dit notre savant collègue, on a posé la main sur le rocher, les doigts écartés et on a passé autour de la couleur; la main enlevée, la silhouette se détache en clair ». Ces mains ainsi représentées, dont j'ai vu la reproduction d'un seul exemplaire (*Las Pinturas*, fig. 9, pl. IX), m'ont suggéré la réflexion suivante : Si, comme je viens de le dire, l'artiste préhistorique a posé sa main sur le rocher, les doigts écartés, pour en suivre les contours avec un crayon noir ou rouge tenu par l'autre main, j'en conclus que l'homme qui a silhouetté la main gauche de Castillo était droitier ; il serait curieux de relever les mains gravées des grottes d'Espagne et de France pour savoir si ces antiques décorateurs étaient droitiers, gauchers ou ambidextres.

Enfin, pour compléter la série, je vous signale un article de M. Cartailhac (*L'Anthropologie*, 1906, p. 622) « Le Salon noir préhistorique de l'Ariège », galerie qui mesure quatorze cents mètres d'étendue et présente, à 772 mètres de l'entrée, une paroi couverte de nombreux dessins d'animaux.

Avant de terminer cette communication, je suis heureux de vous apprendre, si vous ne le savez déjà, que M. Emile Cartailhac, membre honoraire de la Société archéologique de Bordeaux, vient d'être nommé professeur d'un cours d'archéologie préhistorique, créé par l'Université de Toulouse; je souhaite que l'Université de Bordeaux s'inspire de cet exemple tendant à vulgariser cette science éminemment française.

François Daleau.

11 janvier 1907.



COMPTES RENDUS

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

2e SEMESTRE 1907

(Analyse)

Séance du 11 octobre 1907.

Présidence de M. A. Bardié, président.

La séance est ouverte à 8 h. 40 du soir.

Sont présents : MM. Bardié, Rambié, Amtmann, Thomas, abbé Lewden, Grange, Dr Augereau, Manhes, abbé Callen, Charrol, Coudol, Servan.

Excusés : MM. Duval, de Sarrau, Léon, Queyron, Daleau et Bouchon.

Le procès-verbal précédent est adopté après lecture.

La correspondance comprend :

Une lettre de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts nous informant que la demande de classement de l'Hôtel de Ville de Libourne est mise à l'étude et qu'une décision à ce sujet sera prise prochainement.

M. le Président rappelle à l'assemblée que deux de nos membres viennent d'être l'objet de distinctions flatteuses.

M. Charrol, secrétaire de la Commission du Musée, vient d'être promu officier de l'Instruction publique; M. Marius Vachon vient de recevoir le prix quinquennal de Joest attribué

par les cinq Académies à la découverte de l'ouvrage le plus utile au bien public.

En deux ouvrages : *L'Hôtel de Ville de Paris* et *Une famille parisienne de maîtres maçons, architectes*, etc., aux xve, xvie et xviie siècles, M. Vachon vient de démontrer indubitablement que la construction de l'Hôtel de Ville de Paris attribuée jusqu'ici au Boccador est l'œuvre d'un Français, Pierre Chambige. Cette œuvre et cette découverte du véritable et unique architecte de l'Hôtel de Ville ont fait obtenir à notre savant collègue l'attribution du prix Joest.

L'assemblée vote des félicitations à MM. Charrol et Marius Vachon.

M. le Président rend compte de la visite faite à M. le Maire pour lui offrir le premier exemplaire de l'*Album des objets d'Art* de notre collègue M. Brutails, récemment publié par la Société. Présentés par M. G. Manhes, nos délégués ont été très aimablement accueillis par M. le Maire qui les a informés qu'il acceptait de venir inaugurer le Musée du vieux Bordeaux et qu'il ferait tous ses efforts pour présider personnellement cette manifestation.

A ce sujet, M. Bardié rappelle que, par suite des vacances et surtout de la maladie de M. Bontemps, notre dévoué collègue, l'installation du Musée a subi de grands retards, mais les travaux vont être repris incessamment et l'inauguration pourra avoir lieu sous peu.

M. Thomas a eu l'idée d'intéresser les divers syndicats corporatifs patronaux, représentants actuels des anciennes corporations bordelaises, en leur demandant de participer à la décoration d'une des salles par l'envoi des écussons armoriés de ces anciens groupements.

Beaucoup de ces syndicats ont répondu favorablement et M. le Président demande que les présidents de ces syndicats soient invités à l'inauguration du Musée. M. Thomas est félicité de son initiative et ses propositions sont adoptées.

Parmi les dons faits au Musée, il convient de citer :

De M. Paul Fourché : Un très important lot de volumes sur Bordeaux et la région, destiné à notre bibliothèque, une

tête de Vénus en marbre trouvée rue des Piliers de Tutelle, deux croix de procession, etc.

De M. Girault : Une plaque de meuble Louis XIII, diverses poteries, etc.

De M. Falguière : Une cuiller à encens en argent et une plaque de Grand Officier de la Légion d'Honneur sous la Restauration; ces objets ont été donnés grâce aux instances de M. Flos.

De M. Coudol : Deux buires en verre trouvées à Bordeaux, un creuset en terre et un fragment d'oliphant trouvés cours d'Alsace-Lorraine, une série de poids en godet trouvés à l'ancien couvent de Saint-Projet. Un pot en faïence orné de mascarons, etc.

Il présente, en outre, un cachet en cornaline trouvé à Villenave-d'Ornon et offert par M[lle] Mary Gaudelon; ce cachet est gravé d'attributs maçonniques.

De M. Bardié : Un lot très important de fort belles poteries gauloises, amphores, vases, fragments divers trouvés à Bordeaux dans les récentes fouilles du Puy Paulin.

Des remercîments chaleureux sont votés aux donateurs.

M. Thomas, après avoir rappelé la triste célébrité que de malfaisants homonymes ont donnée à son nom, fait, d'après l'*Emaillerie* de Molinier, la description détaillée de la trop fameuse châsse d'Ambazac.

M. le Président, après avoir déploré de pareils méfaits, remercie M. Thomas de sa communication.

M. Charrol lit ensuite le récit d'une excursion en Agenais faite cette année avec plusieurs membres de la Société.

Vianne et sa curieuse église, son enceinte, ses tours et portes fortifiées; Lavardac et ses maisons anciennes, les vieux châteaux de Séguineau et de la Grange, le moulin de Barbaste, la pittoresque ville de Nérac furent, tour à tour, visités par les voyageurs qui rapportèrent de leur promenade maints souvenirs et force clichés.

M. Charrol est remercié.

Sur la présentation de MM. Jullian et Amtmann, Jullian et Feret, Bouquey et Piganeau : MM. Paul Courteault, professeur

à l'Université; abbé Darlay, curé de Soulac, et Trochon, à Branne, sont élus membres actifs de la Société.

La séance est levée à 11 h. 20.

Le Secrétaire général,
P. Rambié.

Le Président,
Armand Bardié.

Séance du 8 novembre 1907.

Présidence de M. A. Bardié, président.

Présents : MM. Bardié, Rambié, de Mensignac, Amtmann, abbé Lewden, Thomas, Millet, Doinet, de Sarrau, Charrol, Vignes, A. Léon, Courteault, Deserces, Habasque et Servan.

Excusés : MM. Grange et Flos.

Après l'adoption du précédent procès-verbal, M. le Président souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres présents à la séance, MM. Léon et Courteault. Il rappelle la très belle conférence faite par M. Courteault au Congrès d'histoire et d'archéologie du Sud-Ouest et lui exprime les félicitations de la Société.

M. le Secrétaire général de l'Archevêché remercie la Société, au nom de Son Eminence le Cardinal, de l'envoi de l'*Album d'objets d'art* de M. Brutails.

M. Bardié donne quelques détails nouveaux sur l'installation du Musée. Le nombre d'objets donnés ou déposés temporairement est considérable, l'installation se poursuit activement.

Dons nouveaux pour le Musée :

De M. de Fayolle : Diverses armes draguées dans la Dordogne devant Castillon, un dessin en paille représentant le Grand-Théâtre, etc.

De M. Grange : Trois poteries gallo-romaines et médiévales trouvées à Bordeaux, un fragment mosaïque de Saint-Genès de Lombaud.

De M. Flos : Une serrure et clef du XVI[e] siècle.

De M. Falguière : Un rateau de lithographe ayant servi à un des premiers lithographes de Bordeaux.

De M. E. Descamps : Une tête d'enfant en marbre (époque moyen âge) trouvée à Bordeaux.

De M. O. Miller : Divers papiers se rapportant à la Garde nationale bordelaise.

De M. A. Bardié : Diverses pièces, chaîne de fer, monnaies, fragments de colonnes et chapiteaux, poteries, etc., provenant des fouilles du Puy Paulin.

De M. Marc Promis : Un lot de porcelaines de Verneuil et une boîte de pistolets fabriquée par Roquet, armurier bordelais, et ayant appartenu à Tallien.

De M. l'abbé Lewden : Une croix reliquaire du XVII[e] siècle en argent.

De M. Sicouly : Une médaille de piété du XVIII[e] siècle.

De M. Minier : Une monnaie argent de Trajan trouvée à Bordeaux.

De M. Dellu : Deux pierres armoriées et une sculpture renaissance trouvées près de l'ancien couvent des Récollets.

De M. Fermaud : Plusieurs papiers relatifs à des événements bordelais.

De M. Coudol : Un grand nombre d'objets anciens en bronze et en fer tels que : cuillère, cadenas, clés, serrure, arçon de selle, etc., deux chapiteaux romans, carreaux émaillés, gravures, portrait de cadichonne peint à l'huile.

De M. l'abbé Labrie : Une statuette, un pied de meuble et une fibule en bronze trouvés dans des fouilles en Entre-deux-Mers.

De M. G. Bouchon : Un lot important de poids de tisserand et de poteries sigillées provenant des fouilles de la rue Porte-Dijeaux (Puy-Paulin).

De M. P. Paris : Une étude à l'huile « Loggia de l'hôtel d'Estrade », par M. Salzédo.

De M. Charrol : Divers dessins représentant d'anciens monuments de Bordeaux.

De M. Nicolaï : Une importante série de haches en bronze, une belle collection de poteries gallo-romaines sigillées et décorées, un petit autel votif, un tombeau gaulois à incinéra-

tion, une amphore, une statuette de saint Jacques du xve siècle en bois, etc.

M. le Président fait connaître que quatorze des associations syndicales qui avaient été invitées à déposer dans la salle de la Herse le blason de leur ancienne corporation ont répondu favorablement à notre appel. Ces associations seront invitées à l'inauguration.

M. Rambié rappelle la part prise par notre Président dans l'obtention de la Porte du Cailhau et dans l'aménagement du Musée et propose, en témoignage de gratitude et dans l'intérêt du Musée, de nommer M. Armand Bardié président de la Commission et directeur du Musée.

La proposition de M. Rambié est adoptée.

M. l'abbé Lewden présente des sceaux trouvés à Saint-Antoine de Biroulet; il promet une notice dès qu'ils auront été déterminés (Voir aux *Découvertes et Nouvelles*).

M. l'abbé Labrie fait le compte rendu des travaux de la Section d'archéologie au Congrès d'histoire et d'archéologie. Sa communication offre d'autant plus d'intérêt qu'il eut l'honneur d'être secrétaire de cette section.

M. le Président le félicite et le remercie.

M. le Secrétaire général donne lecture de la seconde partie du compte rendu de M. Queyron sur l'excursion de la Société à la Réole et dans la Gavacherie de Monségur. L'église templière de Roquebrune, les belles ruines des châteaux de Caze et de Guilleragues sont l'objet de descriptions historiques fort intéressantes.

La communication de M. Queyron est renvoyée à la Commission des publications et des remerciements sont votés à l'auteur.

M. Rambié présente ensuite les publications reçues par la Société et signale particulièrement à l'attention de ses collègues *la Bibliographie des travaux historiques et archéologiques des Sociétés savantes* en France, par R. de Lasteyrie et le *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, par M. le commandant Espérandieu. Il dépose ensuite sur le bureau l'ouvrage de notre collègue M. Marius Vachon *Une famille*

parisienne de maîtres maçons aux xve, xvie *et* xviie *siècles* avec envoi de l'auteur et insiste sur l'intérêt très grand que présente ce beau travail.

Mme Camille Bourrec, présentée par MM. Bardié et Thomas; M. Sam Maxwell, présenté par MM. Bardié et Amtmann, sont élus membres actifs de notre Société.

Conformément aux Statuts, il est procédé à l'élection du Bureau pour l'année 1908.

Sont élus :

Président	MM. Camille de Mensignac.
Vice-Présidents . . .	Nicolaï, et Rambié.
Secrétaire général . .	M. Charrol.
Secrétaires adjoints.	Servan, et Doinet.
Archiviste	Th. Amtmann.
Trésorier	F. Thomas.
Assesseurs	Bardié, Habasque, et Coudol.

La séance est levée à 11 h. 10.

Le Secrétaire général,
P. Rambié.

Le Président,
A. Bardié.

Séance du 19 décembre 1907.

Présidence de M. A. Bardié, président.

La séance est ouverte à 8 h. 40.

Présents : MM. Bardié, Rambié, de Mensignac, Amtmann, Thomas, abbé Lewden, Charrol, Doinet, Daleau, Coudol, Nicolaï, Dr Augereau, Dussaut, Léon, Guilhem, Chaunt et Servan.

Excusés : MM. Grange, Duval.

Le procès-verbal précédent est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne lecture d'une lettre de M. le Juge d'instruction de Saint-Pol (Pas-de-Calais), signalant la disparition d'un livre d'heures du xiiie siècle appartenant au

Musée de cette ville, et priant de l'aviser aussitôt, si ce manuscrit venait à être remarqué à Bordeaux.

M. le Secrétaire général informe la Société qu'à la suite du décès de M. Ch. Braquehaye, ancien président, il a adressé à son fils, M. le Dr J. Braquehaye, une lettre de condoléances.

M. le Secrétaire général présente deux nouveaux ouvrages qui ont été envoyés :

1° *L'Ecole d'Anthropologie de Paris : (Note descriptive)*, par M. le Dr Capitan.

2° *Saint-Emilion. La cité guerrière et la cité religieuse*, par M. l'abbé Guiraud.

M. le Président annonce que l'inauguration officielle du Musée de la Porte de Cailhau aura lieu le lundi 23 courant, à 3 heures. En raison de l'exiguïté du local et du nombre assez élevé des personnalités officielles qui seront présentes, il est impossible d'envoyer des invitations à tous les membres de la Société. Le Bureau a pensé qu'une deuxième inauguration, réservée aux seuls membres et à leur famille, pourrait avoir lieu ultérieurement.

Il en est ainsi décidé.

Les nouveaux dons ou dépôts pour le Musée comportent :

De M. O. Miller : 6 cartons contenant environ 200 monnaies romaines trouvées à Bordeaux.

De M. Bouyre : Une lampe gallo-romaine de même provenance.

De M. Flos : 3 taques de cheminées, un heurtoir du XVIIe siècle, un bras en fer forgé de la croix de St-Siméon, etc.

De M. Viguié : Plusieurs outils préhistoriques.

De M. Raveau : La bannière et la croix de procession de l'ancienne corporation des sacquiers.

De M. Paris : Un bas-relief de Sainte-Croix, et un dessin au lavis d'un tombeau abbatial de la même église.

De M. P. Fourché : Une madone en bois du XVe siècle, et un grand lustre du XVIIIe siècle.

De M. et Mme Coudol : Un manteau de cheminée Louis XVI, deux landiers du XVe siècles, diverses armes, un éventail du XVIIIe siècle.

De M. Descamps : Une statuette équestre de Saint-Martin provenant de Villenave-d'Ornon.

De M. G. Bouchon : Un lot important de porcelaines et de faïences des fabriques bordelaises du XVIIIe siècle.

De M. Thomas : Une brochure sur le jugement de Lacombe.

De M. Durègne : Divers fragments de mosaïques et poteries gallo-romaines trouvées à Bordeaux, un chandelier romain en bronze, diverses vues du vieux Bordeaux.

De Mme la marquise de Sollier-Dupin, carreaux et pierres provenant de la tour de Veyrines.

De M. Gervais : Un bénitier en granit et une statuette en pierre de saint Jean-Baptiste, trouvés dans le jardin de l'ancien archevêché.

De M. Duval : Divers objets gallo-romains trouvés dans des fouilles à Bordeaux.

De M. Daney, maire de Bordeaux : La monographie de la porte de Cailhau, avec les dessins de M. Charles Durand.

De MM. Ph. et R. Minier : Un chapiteau mérovingien en marbre bleu et un autre blanc gallo-romain trouvés rue du Peugue.

De M. Boyreau : Un médaillon en terre cuite.

De M. Cuginaud : Un cachet des fêtes bordelaises.

De M. Nicolaï : Une collection importante de cartes à jouer comprenant plusieurs éditions.

De M. le Dr Chaleix-Vivie : Une collection de cartes révolutionnaires et papiers divers de la même époque.

De M. Blanchard : Un lot de monnaies bordelaises.

De M. Bourcier : Diverses monnaies et médailles.

De M. Lafargue : Un portrait et deux dessins antiques.

De M. Servan : Deux anciennes médailles du poids public de Bordeaux, et une photo du Palais Gallien.

M. Coudol présente une plaque argent trouvée rue Tombe-l'Oly, un plat en vieille faïence de Bordeaux, et deux volumes anciens qu'il offre au Musée.

Tous ces donateurs reçoivent les remerciements officiels de la Société.

M. Charrol lit une note sur la ceinture de chasteté que M. J. Cabrit avait donnée au Musée.

L'appareil, qui a été étudié par M. le Dr Chaleix-Vivie, médecin spécialiste, a été présenté par lui à la Société de gynécologie, où il a excité un vif intérêt.

Ce praticien a également comparé des mensurations extrêmes avec les dimensions de la ceinture, et a conclu que cet objet avait dû être destiné à une enfant ou une jeune fille anormalement développée, car ses diamètres sont plus exigus que les plus petits diamètres constatés sur des corps mesurés.

Cette note est envoyée à la commission des publications et des remerciements sont adressés à l'auteur.

M. de Mensignac communique une notice sur les deux sceaux présentés à la dernière séance par M. l'abbé Lewden et qu'il avait été prié d'identifier.

Ces deux sceaux peuvent être reportés à la Renaissance, l'un appartenait à Reynaldus, l'autre à Larua. La communication de M. de Mensignac est envoyée aux Découvertes et Nouvelles.

M. le Dr Augereau présente une statuette en bronze, et deux clefs trouvées au village de Jô Routit, commune de Barret, canton de Barbezieux.

La statuette, fort jolie, représente un Hermès que l'auteur considère comme un type unique, car il n'a rencontré aucune autre figurine semblable dans les nombreuses reproductions d'antiques qu'il a compulsées.

Cette note est adressée à la Commission des publications.

M. Rambié communique de la part de M. Fourché un numéro de l'*Ami des Monuments et des Arts* reproduisant, d'après le journal l'*Eclair*, une protestation de M. Maurice Masson contre les fouilles entreprises autour de la Grotte du Moustier, par M. E. Hauser. Le savant suisse a acheté pour 1.600 francs le droit de fouiller les alentours de la célèbre grotte. De ce fait, les objets trouvés deviennent sa propriété et sont expédiés par lui à l'étranger, à Berlin, paraît-il, au grand détriment des musées français.

M. Rambié se fait l'interprète de l'assemblée pour déplorer que de pareils faits puissent encore se produire chez nous, alors que, depuis longtemps, beaucoup de pays, tels que l'Egypte, la Grèce, l'Italie, le Danemark, etc., ont établi des

lois rigoureuses pour empêcher l'exportation des objets présentant un intérêt pour l'histoire ou l'art de ces pays.

M. Nicolaï propose que la Société émette un vœu invitant les pouvoirs publics à sauvegarder les richesses historiques et archéologiques de notre pays par l'établissement de lois rigoureuses qui permettraient d'en empêcher l'exode à l'étranger. Le principe de la proposition de M. Nicolaï est adopté à l'unanimité.

M. Charrol signale incidemment les dégradations que les vieilles murailles de Saint-Macaire viennent de subir; sur l'ordre du Maire, par suite de la chute d'une des pierres des créneaux, la porte du Turon a été entièrement découronnée.

M. Rambié présente deux fascicules de la *Revue de l'Agenais,* 2e trimestre 1907, dont il signale les articles suivants à l'attention de nos collègues.

Une étude de M. Momméja sur les « Heurtoirs Agenais ».

La fin du mémoire de M. Marboutin sur les « Eglises du canton de Prayssas ».

L'annonce d'une série d'études de M. Lauzun qui seront publiées sous le titre « Souvenirs du vieil Agen ».

Enfin, le début d'une étude de M. Queyron sur la « Gavacherie de Monségur ».

M. Daleau informe que, sur sa proposition, le Conseil municipal de Bourg a décidé de demander au Ministre le classement des portes de Blaye et de Batailley. Il nous prie d'émettre un vœu dans le même sens pour appuyer cette demande. La proposition de M. Daleau est adoptée à l'unanimité.

M. Daleau présente des photographies reproduisant les quatre faces d'une pierre cubique trouvée dans les environs de Bourg et qui figurent les armoiries de la famille de Genouillac.

Il est procédé ensuite à l'élection des membres de la Commission des publications. Après scrutin, cette Commission est ainsi composée :

MM. de Mensignac, Bardié, Charrol et Thomas, membres de droit.

MM. Paris, Amtmann, Brutails et Rambié, membres élus.

Sur la proposition de M. Bardié, M. Raveau est nommé

secrétaire de la Commission du Musée, en remplacement de M. Charrol élu secrétaire général.

Sur la présentation de MM. Bardié et Charrol, MM. René Viguié, 83, quai de Queyries; Georges Dubois, 8, rue de la Merci; Pierre Bouthet des Gennetières, 10, rue Duffour-Dubergier, sont élus membres actifs de la Société.

En quittant la présidence, M. Bardié tient à remercier les membres de la Société, et particulièrement ceux du bureau, de leur collaboration assidue et de la bienveillance qu'ils lui ont témoignée depuis deux ans et grâce auxquelles il a pu arriver à des résultats qui auront le plus heureux effet sur l'avenir de la Société.

La séance est levée à 11 h. 15.

Le Secrétaire général,
P. Rambié.

Le Président,
Armand Bardié.

NÉCROLOGIE

Jean Cabrit

Tous ceux de nos collègues qui eurent le plaisir d'effectuer avec nous la promenade du 14 avril 1907 à Bourg, ne se doutaient pas que quelques jours plus tard la mort inexorable allait ravir à l'amitié de tous, l'homme aimable, le causeur disert qu'était M. Jean Cabrit.

En dépit des éléments peu favorables, il fut, toute la journée, le boute-en-train de notre troupe, entraînant à sa suite tous ceux que le ciel morne faisait hésiter.

Le discours qu'il nous fit au déjeuner, fut salué par les plus chaleureux applaudissements, pour la finesse et la grâce dont il l'avait saupoudré; ce fut son chant du cygne.

*
* *

Né en 1841, d'une famille de commerçants notables, il montra, dès sa plus tendre enfance, un goût très marqué pour le dessin et la peinture, auxquels il se consacra.

Elève de Salomon, conseillé plus tard par Auguin, il apprit de ce dernier maître l'amour de la nature et les moyens de la reproduire en amoureux. Mais tandis que celui-là prisait plus particulièrement les effets d'ensemble, Cabrit n'avait pas son pareil pour faire un chef d'œuvre avec quelques arbres de nos forêts locales.

Exposant à tous les grands salons de la capitale, et aux expositions universelles d'Anvers, Saint-Pétersbourg, Moscou, Venise et Barcelone, il conquit successivement les médailles les plus disputées, et eut l'honneur de plusieurs acquisitions de l Etat et de la Ville de Bordeaux. En 1896, il était fait chevalier de la Légion d'honneur, nommé conservateur du Musée de peinture et sculpture de la Ville le 24 mai 1899, et membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, en 1905.

Entré dans notre Société, en 1900, il ne tarda pas à prendre parmi nous la place de faveur que l'on réserve généralement à la sagesse et au dévouement.

Sa courtoisie exquise, son aménité, et la droiture de son caractère l'appelèrent au titre de vice-président qu'il accepta sur les instances de ses amis après l'avoir longtemps décliné; et dans maintes occasions, son opinion réfléchie, sa parole toujours marquée au coin de la sagesse contribuèrent à apaiser des dissentiments prêts à se faire jour.

Il collabora très activement à la création du Musée du Vieux Bordeaux dont il avait reconnu la nécessité et compris toute l'importance pour l'avenir, mais disparut trop tôt pour voir la réalisation de sa pensée.

Enfin, chargé par le Comité de l'Exposition de 1907, d'organiser la section des beaux-arts, il se dépensa sans compter pour que cette manifestation fût brillante et digne du but poursuivi.

La mort le surprit au milieu de sa tâche, peut-être même le

surmenage qu'il s'imposait journellement ne fut-il pas étranger à la rapidité de sa disparition.

Il fut ravi à l'affection des siens et aux sympathies de ses amis, laissant après lui une réputation d'artiste laborieux, loyal et honnête.

M. C.

PAROLES

PRONONCÉES SUR LA TOMBE DE M. JEAN CABRIT VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

Par M. A. Bardié, président.

Messieurs,

Notre Société Archéologique comptait Jean Cabrit au nombre de ses membres les plus sympathiques et les plus dévoués. Un artiste tel que lui, appréciateur si délicat, pouvait-il ne pas être en même temps un admirateur passionné de nos monuments anciens et de toutes les œuvres si belles que nous ont léguées les siècles passés?

Il était assidu à nos réunions et s'intéressait à nos travaux. Ses qualités éminentes d'érudition et de bonne confraternité, l'amabilité et le savoir qu'il apportait dans nos discussions scientifiques lui avaient gagné l'affection de tous nos collègues qui l'appelèrent, pendant plusieurs années, à siéger comme assesseur au bureau.

Aux élections dernières, la Société le nomma vice-président. Nous pûmes difficilement vaincre son appréhension d'occuper une fonction que sa modestie, depuis longtemps, lui avait fait refuser. Il accepta toutefois parce qu'il fut convaincu que, dans la direction de la Société, il pourrait rendre service à l'Archéologie et contribuer à la défense des œuvres d'art et des monuments anciens.

Aussi la future création d'un musée du vieux Bordeaux à la

Porte de Cailhau rencontra-t-elle en Jean Cabrit un partisan zélé qui prit une part active à la réussite de cette œuvre bordelaise. Notre collègue voulut être le premier à doter notre nouveau musée de curieux objets lui appartenant. Grâce à son intervention, nous avons aussi pu obtenir, pour nos collections, des souvenirs locaux fort intéressants. Encore quelque temps, il aurait eu la joie de voir se réaliser notre projet. Le nom de Jean Cabrit restera inscrit parmi celui des fondateurs de notre musée du vieux Bordeaux.

Il y a quelques jours à peine, au cours d'une excursion archéologique, notre Société fêtait, dans la ville de Bourg, deux de ses membres les plus éminents. Cette réunion devait être la dernière à laquelle prendrait part notre cher vice-président. Les paroles qu'il nous adressa à cette occasion et qui témoignaient de l'élévation de son esprit et de la bonté de son cœur, devaient être pour nous un adieu !

C'est avec la plus vive émotion que je rapproche le souvenir de ces instants de joie avec l'heure de tristesse d'aujourd'hui.

Au nom de nos collègues de la Société Archéologique, j'adresse ici un suprême hommage à notre cher vice-président, Jean Cabrit.



COMMUNICATIONS DIVERSES

LXVe CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

D[illegible] PARIS ET DES DÉPARTEMENTS A MONTPELLIER, 1907

Section d'archéologie.

Par Ph. QUEYRON

Le mardi, 2 avril 1907, le LXVe Congrès des Sociétés [illegible]vantes s'est ouvert dans la salle des fêtes de l'Univer-[illegible] sous la présidence de M. Gaston Darboux, de [illegible]ut (Académie des sciences), et de M. de Saint-[illegible]rro[illegible], notre compatriote girondin, directeur du [illegible] Bu[illegible] au ministère de l'instruction publique. [illegible]emarq[illegible] sur l'estrade : MM. Bayet, directeur de [illegible]Enseign[illegible]ent supérieur; Dr Hamy, de l'Institut, [illegible]édé, Ben[illegible]t, Paul Meyer, Héron de Villefosse, Leroy-[illegible]eaulieu, [illegible]oville, Baguenault de Puchesse, etc., etc.; [illegible]ans l'as[illegible]nce : MM. Cartailhac, abbé Sabarthès, [illegible]rnaud d[illegible]gnel, etc., etc.

M. H[illegible]on de Villefosse est désigné comme devant [illegible]ési[illegible] la Section d'archéologie; le secrétaire de cette se[illegible]n est M. R. de Lasteyrie; le secrétaire-adjoint, M. Prou.

Le mardi soir, 2 avril, a eu lieu la première réunion

de la Section d'archéologie. M. le *commandant Espérandieu* a exposé très longuement les résultats de la première campagne de fouilles faites au mont Auxois, sur l'emplacement d'Alésia. Le théâtre, bâti en petit appareil, n'est pas entièrement déblayé. On sait maintenant qu'Alésia fut dévastée deux fois, et qu'elle disparut vers le commencement du vᵉ siècle, et cela d'après quelques monnaies. Le déblaiement des caves est très instructif : les Romains égalisaient le sol au-dessus des ruines, de sorte que les murs qui diffèrent par leur structure sont superposés. L'époque des deux premières dévastations est ici très rapprochée.

A Alésia, les inscriptions sont rares. On trouve en bas-reliefs les trois divinités du Capitole : Jupiter, Junon, Minerve, les Dioscures, une déesse mère, un chef gaulois, etc., on a découvert un buste de Silène, un Gaulois mort, en bronze, et recueilli 452 monnaies, surtout gauloises.

Des félicitations sont adressées par M. *Héron de Villefosse* à M. le *commandant Espérandieu* pour le zèle et le dévouement qu'il déploie dans la direction des fouilles d'Alésia, qui sont faites sous les auspices de la Société des sciences de Semur.

Le mercredi matin, 3 avril, la Section d'archéologie fut présidée par MM. *Lefèvre-Pontalis* et *Berthelé*, archiviste de l'Hérault.

M. *Emile Bonnet* a donné lecture d'un rapport fort intéréssant sur l'influence lombarde dans l'architecture romane de la région de Montpellier. Il a signalé la fréquence des bandes lombardes, des corniches à dents d'engrenage dans le Midi, le type du clocher de Puissalicon avec ses baies accouplées trois par trois, et ses archivoltes à élevaux blancs et noirs, sont autant d'éléments importés de Lombardie.

M. le *chanoine Leynaud* a fouillé les catacombes d'Hadrumète (Tunisie), les défunts étaient ensevelis dans des *loculi*, et les cadavres noyés dans du plâtre; on ne trouve aucun bijou dans ces tombes qui sont au nombre de 7.000. 42 épitaphes ont été recueillies, ainsi que des emblèmes chrétiens gravés ou peints sur les *loculi*, un *quadrisomum* renfermait quatre membres de la même famille.

Une lampe en terre cuite ornée d'un poisson, qui est, paraît-il, un emblème chrétien, a été retirée des fouilles. Cette curiosité archéologique est, d'après l'auteur, rarissime. M. le *chanoine Leynaud* a exploré, pour l'instant, 117 galeries; M. le *sergent Moreau* vient d'en découvrir d'autres, et a pris la direction des fouilles qui vont commencer dans ces galeries, et dans quelques semaines.

M. *Joseph Pou*, archiviste de l'Aude, esquisse à l'aide de comptes inédits tirés des archives départementales, et relatifs à la question du domaine royal de la sénéchaussée de 1563 à 1610, une très curieuse monographie de la cité de Carcassonne au temps des guerres de religion et de la Ligue.

L'auteur a dressé par le menu le bilan des appropriations ou des restaurations effectuées sous trois règnes consécutifs, au château, à l'enceinte, aux portes, à la maison du grand inquisiteur et à la trésorerie. La tour du grand Burlas fut reconstruite en 1570, et on assigna à la tour de Vade, en 1600, un rôle bien défini.

M. le *Président* fit remarquer, après la lecture du rapport de M. Pou, que malgré la notice de Viollet-le-Duc sur Carcassonne, une monographie définitive des remparts serait aujourd'hui à faire, et provoquerait sûrement de nouvelles découvertes archéologiques.

M. *Lefevre-Pontalis* entretient ensuite les membres du congrès, de l'Ecole gothique du midi de la France au

XIIIe et au XIVe siècle. L'architecture gothique, dans cette région, fut une conséquence de la croisade des Albigeois, il propose de fixer les limites de l'Ecole méridionale en traçant une ligne de Bordeaux à Valence, en passant par Cahors et la Chaise-Dieu, mais il constate que beaucoup d'édifices compris dans le Languedoc et la Gascogne, ont subi des influences venues du Nord. Il parle des chapelles rayonnantes ouvertes directement sur le chœur comme à la cathédrale d'Albi et à Larmouguier de Narbonne, en montrant que cette disposition dérive des absides romanes du Périgord. Enfin, il fait remarquer la pauvreté de l'ornementation gothique dans la plupart des églises du Midi.

M. *Emile Bonnet* présida la séance du mercredi soir 3 avril.

M. *le chanoine Pottier* signale à MM. les Congressistes une pierre tombale conservée dans l'église de Beaumont de Lomagne (T. et G.) et datée de 1336.

Il décrit ensuite la tombe plate de Guillaume Geoffroy, abbé de Belleperche, qui mourut en 1333, après *avoir été évêque de Bazas. Le chanoine Pottier* étudie les mosaïques gallo-romaines de Montauban. Elles ne renferment pas de scènes figurées. Il a trouvé beaucoup de cubes en verre bleu dans les ruines des villas. La plus belle mosaïque, aujourd'hui conservée au musée d'Agen, et sur laquelle on lit les mots CONCVLCANVS et COLORIBVS, a été trouvée à Sas-Marty (T. et G.).

M. *le chanoine Pottier* énumère ensuite les différents noms donnés aux voies romaines comme : *chemin ferré*, chemin de Bruniquel, chemin de Brunehaut.

MM. *Desmaison* et *Pilloy* citent les voies romaines de Senlis à Soissons, et celles qui aboutissent à Vermand qui sont connues sous le nom de chaussée *Brunehaut.*

M. *Pilloy* énumère ensuite et décrit les objets trou-

vés dans une sépulture par incinération du IIe siècle à Berteaucourt-Pontru (Aisne).

M. *l'abbé Arnaud d'Agnel* a étudié les fragments d'un bas-relief du XIVe siècle, ayant appartenu au mausolée de Saint-Eléazar de Sabran, et qui se trouvait dans l'église des Cordeliers d'Apt.

M. *Héron de Villefosse* a lu au nom du R. P. Delattre un mémoire sur les fouilles faites à Carthage dans la nécropole de Douimès et à la colline dite de Junon. Il a découvert quelques monuments puniques, des inscriptions latines, et un vase qui peut être comparé à ceux de Saltzmann trouvés à Rhodes.

M. *Bouguenot* a trouvé 400 deniers mérovingiens à Bais (Ille-et-Vilaine). L'enfouissement de ce trésor d'un monnayeur (car la cachette contenait des lingots et des flans), remonte à l'année 752, date où l'armée de Pépin vint assiéger Vannes.

Le jeudi matin 4 avril, M. *F. Mazauric,* conservateur du musée archéologique de Nîmes, a fait au congrès une très intéressante communication sur ses recherches archéologiques dans le Larzac. Les paysans trouvent beaucoup de haches en pierre polie verte ou noire, et l'une d'elles mesure 30 centimètres, mais comme ils attachent des vertus curatives à ces haches, il est difficile de s'en procurer. Les fouilles dans les grottes ont donné des débris de céramique, des crânes dolicocéphales, des poteries de l'âge du bronze.

Les dolmens sont très nombreux, on y a trouvé des colliers, des débris de squelettes.

A Aurières, un dolmen fouillé par M. Mazauric contenait une sépulture par incinération avec des monnaies romaines de la seconde moitié du IIIe siècle. Tous ces ossuaires ont été violés, comme les sépultures à dalles remontant seulement au moyen-âge.

La date de beaucoup de menhirs est souvent postérieure à l'âge du bronze, car l'un d'eux était posé sur un tumulus halstattien. On trouve ces menhirs au bord des voies romaines ou des chemins dits *ferrés* au point culminant des routes, et *il semble qu'ils aient surtout servi de bornes.*

Les tumuli du Larzac sont de l'âge halstattien.

M. *Mazauric* décrit les *oppida* gaulois du pays, il énumère les débris de bronze et de céramique que l'on y rencontre.

La grotte de Moussiès renferme une nécropole du plus haut intérêt. La céramique celtique y abonde, et porte des rosaces et des palmettes.

Dans les sépultures à incinération, on trouve des poteries sigillées.

M. *Cazalis de Fondouce,* président, fait observer, à propos de la communication de M. Mazauric, que dans les Cévennes beaucoup de soi-disant menhirs servant de limites à des paroisses, sont de *simples bornes du moyen âge.*

M. l'*abbé Brossard* fait remarquer que les menhirs bretons et irlandais sont placés au confluent de deux rivières, et que les jeunes filles qui veulent se marier *viennent y piquer des épingles.*

M. *Cartailhac* explique comment les pierres levées servent aux paysans pour indiquer les chemins, et se demande si elles n'ont pas exercé une influence sur le tracé des routes, au lieu d'avoir été plantées après coup comme des bornes ?

M. *Pezierès* a étudié les tumuli et les sépultures du Causse de Rouet (Hérault), les tumuli avaient été fouillés par les bergers, et ne renfermaient que des débris d'ossements et de poteries.

M. *Cazalis de Fondouce* fait observer que les dol-

mens étaient recouverts jadis d'amas de pierres, et que le mot *tumulus* devrait être réservé aux sépultures de l'âge du fer.

M. *Capitan* analyse ensuite quelques communications de M. *Dumas* sur le paléolithique dans le Gard, où l'on trouve des traces de l'industrie prémoustérienne et moustérienne. M. *Calle* a étudié la station néolithique de *Laroquebrou* (Cantal), etc., etc.

M. *Labande* a présidé la séance du jeudi soir 4 avril.

M. *Berthelé*, à propos d'un article de M. le chanoine Pottier sur les cloches du XIII[e] siècle, examine les titres d'ancienneté de toutes celles qui figurent sur cette liste. Il démontre que la plupart sont d'une époque bien postérieure, et réduit au nombre de cinq les cloches authentiques du XIII[e] siècle, à savoir celles de Fontenailles, au musée de Bayeux (1202), de Sidiailles, les deux du beffroi de Rouen, celle de Solre-le-Château (Nord).

M. le D[r] *Capitan* expose ensuite sous forme de synthèse, les rapports qui existent entre les industries de l'époque de la pierre dans le sud et le nord de la Gaule. Il indique, pour le nord d'abord, les superpositions du paléolithique de Saint-Acheul où la stratification est bien nette.

Si on descend vers le sud, on trouve en Dordogne, par exemple, d'autres faciès industriels, tel un extrême développement du magdalénien à peine représenté dans le Nord.

Dans le Midi, le faciès des industries préhistoriques n'est plus le même; le magdalénien est rare, mais identique à celui de la Dordogne.

Pour le néolithique, les différences sont plus grandes encore. Très varié dans le Nord, il ne se présente

guère dans le Midi que sous une forme très évoluée. Là, le cuivre et parfois l'or se trouvent dans les dolmens et les grottes funéraires, mélangés à l'outillage en silex. Enfin, le mobilier dolménique est, dans son ensemble, assez différent de celui des sépultures mégalithiques du Nord.

M. *Cartailhac* dit que de longues discussions pourraient s'engager à la suite de la communication de M. Capitan.

D'abord M. Capitan a parlé de « passage » entre le paléolithique et le néolithique. En fait, les découvertes bien connues de M. Piette au Mas d'Azil ont révélé un prolongement fort intéressant du paléolithique, mais cette phase industrielle n'est nullement un passage donnant *accès* au néolithique. Nous ignorons encore tout ce qui concerne l'origine du néolithique, chez nous et en Europe.

Le néolithique est représenté par des amas de coquilles en Danemark et dans l'ouest de la France jusqu'à la Dordogne ; le *campignien* de MM. Cyr de Mortillet et Capitan, manque dans le midi méditerranéen.

Le second néolithique de ce midi est si largement pénétré par les objets de cuivre ou de bronze, qu'il mériterait peut-être tout entier le nom d'*énéolithique,* adopté en Italie.

Il est très difficile de reconnaître une chronologie dans nos sépultures, dolmens, cists et cavernes, de ce néolithique récent.

On observe que la céramique des dolmens est différente de celle des stations et ossuaires des cavernes, qui semblent, à d'autres égards, être contemporains des dolmens.

M. *Dumas* a trouvé à la station des Châtaigniers, dans le Gard, de très fines pièces finement retouchées qui

semblent se rattacher à la micro-industrie magdalénienne d'une part, de l'autre au néolithique. C'est la première fois que cette industrie est découverte dans la région languedocienne.

Le samedi 6 avril, à 2 heures de l'après-midi, à l'Université de Montpellier, sous la présidence de M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a eu lieu l'assemblée générale qui clôt chaque année le Congrès des Sociétés savantes.

Des discours ont été prononcés par M. Darboux de l'Académie des sciences, M. Viguié, M. Flahault, professeur à l'Université de Montpellier, et M. Dujardin-Beaumetz.

Des excursions avaient été organisées par l'Université de Montpellier, le dimanche 7 avril, à Aniane (pont de Saint-Jean de Fos construit en 1036, pittoresques gorges de l'Hérault, moulins de Clamaux du XIe siècle, gorges du Verdus, église abbatiale de Saint-Guilhelm le désert XI-XIIe siècle, ruines du cloître, maisons romanes, etc.).

Le lundi 8 avril, les congressistes visitaient les remparts d'Aiguesmortes (XIIIe siècle), la tour de Constance, la tour Carbonière, la porte de la Reine, etc.

Le mardi 9 avril, excursion à Saint-Gilles et à Nîmes.

Des promenades dans Montpellier et sous la conduite de MM. les Professeurs de l'Université ont permis aux congressistes de visiter le musée Atger (Faculté de médecine) avec M. Joubin, professeur d'archéologie; le musée, avec M. d'Albenas, conservateur; la bibliothèque municipale, avec M. Gaudin, bibliothécaire; le musée des moulages à la Faculté des lettres avec M. Joubin, et les vieilles maisons de Montpellier avec MM. Grasset, Morel et Bonnet de la Société d'archéologie de l'Hérault.

En somme, Congrès remarquable, communications très intéressantes, séjour à Montpellier rendu très agréable à MM. les Congressistes, — et cela malgré un temps épouvantable, — par la municipalité, les professeurs de l'Université et les membres des Sociétés savantes de l'Hérault (Société d'archéologie, des sciences naturelles).

A tous, et au nom de la Société archéologique de Bordeaux dont j'étais le représentant à Montpellier, j'adresse mes remercîments.

EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DANS LE RÉOLAIS ET LA GAVACHERIE DE MONSÉGUR

16 juin 1907.

Par M. Ph. QUEYRON.

Le 16 juin 1907, la Société archéologique de Bordeaux faisait une excursion dans le *Réolais* et la *Gavacherie de Monségur*. Ces parties du département de la Gironde sont encore peu connues et n'ont jamais été décrites au point de vue archéologique.

Le programme de l'excursion comprenait une visite aux églises de Mongauzy, Fossés et Baleissac, châteaux de Caze et de Guilleragues et commanderie de Roquebrune.

En quittant La Réole et en se dirigeant vers Mongauzy, par la route nationale de Bordeaux à Toulouse,

on examinait en passant les ruines de l'ancienne *Maladrerie* qui se trouvait à gauche de la route près le ruisseau de la Hoche ou la Hotz (corruption de l'appellation primitive *Laos,* voir acte d'achat de la maladrerie en date du 4 juillet 1526).

Cette maladrerie existait déjà au XIIIe siècle, et resta propriété privée jusqu'au XVIe. Les jurats de La Réole, Pierre Gasc, Jean Jude et Jeannot Dumas, l'achetèrent au nom de la commune, en 1526, « 20 livres tournois plus un sol par livre » à Jean Chausse, lépreux, demeurant près de Troyes en Champagne.

Il ne reste plus de la maladrerie que quelques murs couverts de lierre; la chapelle fut complètement détruite en 1808, et les pierres de la maladrerie furent employées au pavage de la route nationale.

Les excursionnistes ne s'arrêtèrent qu'à Mongauzy pour visiter l'église de cette petite commune.

L'église de Mongauzy, malheureusement restaurée depuis quelques années, a perdu par cela même presque toute la valeur qu'elle avait autrefois au point de vue archéologique.

Néanmoins, elle possède encore deux nefs : celle du Sud est romane, l'autre est du commencement du XVIe siècle.

Les nefs sont séparées par des arcades ogivales supportées par des piliers à huit pans, avec des chapiteaux couverts de moulures et de sculptures plus ou moins bizarres; le soleil et la lune, les signes du zodiaque, des têtes de chiens, la bête de l'apocalypse, des monogrammes, des serpents dévorant des masques humains, des scènes de chasse, etc., etc. Sur la clef de voûte on trouve des écussons (une croix de Saint-André avec deux étoiles, l'une en chef, l'autre en pointe). La porte

d'entrée de l'église de Mongauzy est du commencement du XIV[e] siècle, elle est recouverte de trois tores ogivaux avec archivolte ornée d'étoiles. Des personnages sont sculptés dans une position horizontale, sur le tailloir des chapiteaux.

Les Bénédictins de La Réole possédaient, en 1127, la 24[e] partie de l'église Saint-Jean de Mongauzy, et en 1293, Guillaume-Arnaud, prieur des Bénédictins, recevait pour l'admission dans l'ordre de Saint-Benoît, de Guillaume et Sanche Trancard, la huitième partie de la dîme qui revenait à cette église.

Du bourg de Mongauzy, les excursionnistes se dirigèrent en suivant la route de Monségur du côté de Fossés et Baleissac, par la vallée du Merdier.

Sur une colline et à droite de la route, se trouvent les ruines du château de Landerron.

Les seigneurs de Landerron devaient l'hommage aux Bénédictins de La Réole pour des biens qu'ils tenaient dans cette ville, et pour leurs terres qui allaient du ruisseau le Merdier jusqu'à La Réole « pro feudis domo» rum que sunt in eadem villa et pro his omnibusque » tenet a rivo Merdarius usque ad Regulam ». *Archives de La Réole.*

Le ruisseau du Loup, qui vient de Lorette et se jette dans le Merdier au bas du coteau de Landerron, servait autrefois de limite aux juridictions de Monségur et de Landerron (27 août 1307).

Le 28 septembre 1298 se déroula à cet endroit une scène caractérisant d'une façon bien nette les mœurs et coutumes des seigneurs du moyen-âge.

Vital de Valeirac, bailli de Landerron, avait fait arrêter sur le territoire de la paroisse de Saint-Michel (juridiction de Monségur), un meurtrier, qu'il fit enterrer vivant sous sa victime. Laurent de Caiart, seigneur

de Monségur, revendiqua alors, et à ce sujet, ses droits de juridiction et de haute justice auprès de Gérard Valène, *valet* du roi de France.

Un transport de justice fut ordonné, et Laurent de Caiart obligea le bailli de Landerron à lui remettre deux chemises remplies de foin, et les habits des deux morts par dessus, « duas camisias plenas feni super duabus berris » (*Archives de Monségur, Esclapot*) comme restitution des deux cadavres.

L'acte de cette sentence fut dressé dans *le pré* de Guillaume Seguin le jour de sainte Luce. « Actum fuit » hæc in dicto prato, in festo beate Lucie virginis, anno » Domini M.C.C. nonagesimo octavo, regnante domino » Philippo, rege Francie » (Monségur, *Esclapot*).

Les paroisses de Fossés et Baleissac, qui étaient autrefois comprises dans la juridiction de Monségur, possèdent chacune une église; ces deux paroisses ne forment plus aujourd'hui qu'une seule commune dénommée : Fossés-Baleissac.

L'église de Fossés, isolée, bâtie au milieu des terres, est de style roman, possède une nef très courte soutenue au sud et au nord par des contreforts. Cette nef est en forme de croix, dont les bras dessinent trois absides arrondies. Cette église a été démolie au temps des guerres de religion vers la fin du XVIe siècle et reconstruite ensuite.

La clef de voûte de l'abside principale porte un écusson avec les trois fleurs de lys de France.

L'autel, placé du côté du midi, était dédié à saint Remède et attirait autrefois tous les malades de la contrée, principalement les épileptiques.

Le rétable de l'autel de Saint-Remède est du commencement du XVIe siècle. La statue de Saint-Remède a

été reléguée à la sacristie avec les curieux missels et autres livres liturgiques appartenant à l'église de Fossés, *imprimés* à Bazas, et portant gravés en taille douce les armes des évêques de cette ville.

Dans l'église de Fossés, on trouve également une curieuse fontaine baptismale à immersion, de forme elliptique.

Dans le cimetière, et devant la porte de l'église, on remarque un énorme menhir brisé en six morceaux, placés les uns sur les autres, et qui servent de base à une croix de cimetière.

Un menhir semblable existait, il y a une vingtaine d'années environ, à l'est et à 100 mètres de l'église de Fossés. Ce menhir fut détruit et utilisé pour l'empierrement du chemin vicinal qui passe devant l'église.

L'église de Baleissac est aussi une église romane, incendiée à diverses reprises pendant les guerres de religion de la fin du XVI[e] siècle, reconstruite ensuite.

Du côté sud, derrière l'abside, on trouve enchassés dans le mur quelques blocs de petit appareil, et des briques romaines.

Comme l'église de Fossés, l'église de Baleissac possède, près la porte d'entrée et du côté sud, une porte armoriée destinée au seigneur de l'endroit pour entrer dans l'église.

Le bénitier de l'église de Baleissac est assez curieux, il provient, paraît-il, de l'église des Cordeliers de La Réole. Sa forme est elliptique, il est orné de guirlandes de feuillages.

La fontaine baptismale, cylindrique, à partie supérieure évasée, de forme tronconique, est percée d'un trou pour l'écoulement des eaux lustrales.

De Baleissac, les excursionnistes se dirigèrent vers

Roquebrune. En passant à Pillebourse, cote 104 de l'état-major, MM. les Membres de la Société Archéologique de Bordeaux purent faire une ample provision d'une plante assez rare en Gironde : *Rosa gallica* L.

Ce rosier pousse en général dans les endroits où se trouvent des débris gallo-romains, des traces de constructions gallo-romaines.

Cette opinion, émise pour la première fois par Ch. Durieu de Maisonneuve, a été confirmée depuis par notre collègue M. l'abbé Labrie.

En effet, à Pillebourse, on trouve des fragments de tuiles à rebord, à Bourgueil, près Pillebourse, on a mis à jour à diverses reprises des monnaies romaines (Faustine-mère, Macrin) qui sont en ma possession.

Aux environs de Pillebourse, au Peintre, on trouve assez communément des débris de l'industrie microlithique. A la cote 104, existait autrefois une *grande borne?* qui servit en 1839 aux officiers de l'état-major pour l'établissement d'un point de triangulation. Cette borne fut remplacée à cette époque par une borne dite de l'état-major qui a disparu depuis. Je l'ai vue en place il y a une douzaine d'années environ.

A midi, les excursionnistes étaient réunis à Roquebrune au café-restaurant Cousteau, où M. l'abbé Labrie, de Lugasson, le savant archéologue girondin, était venu les rejoindre. A Roquebrune, nous nous trouvions chez les *Gavaches*, en pleine « *Gavacherie de Monségur* ».

La *Gavacherie de Monségur*, c'est-à-dire cette enclave de langue d'oil au milieu de parlers dérivant du *gascon*, a intrigué longtemps les chercheurs et les historiens locaux.

Dès 1778, on parlait de la *Gavacherie de Monségur* dans l'*Almanach des Laboureurs*, publié à Bordeaux

chez Labottière, par l'abbé *Laurent de Fournetz*, né à Roquebrune en 1645, député à la Constituante en 1789, réfugié en Espagne en 1792, mort à Puymiclan (L et G.) en 1811. En 1785, l'abbé Baurein s'en occupait dans ses *Variétés bordelaises*, et en 1828 M. Dumoulin, procureur à La Réole, publiait une monographie de la *Gavacherie de Monségur*. Vers 1880, M. Léo Drouyn étudiait l'origine des Gavaches du bassin moyen du Drot et de la Benauge dans ses *Variétés girondines*.

D'où viennent les Gavaches de Monségur?

De l'Angoumois, du Poitou et de la Saintonge disent MM. les historiens Dupin, Gauban, Ribadieu, Couyba, Drouyn, etc.

La peste ayant sévit durant les années 1520-23-24 jusqu'en 1527 dans la vallée du Drot, les seigneurs de la contrée, ne sachant où trouver des bras pour faire cultiver leurs terres, firent appel aux populations de la Saintonge et du Poitou pour repeupler leurs domaines. Des paysans venus de ces contrées affluèrent en très grand nombre dans certaines paroisses; étant parfois plus nombreux que la population autochtone, ils implantèrent dans ces paroisses et leurs mœurs et leur langage. Les voisins les reçurent sans doute très mal, puisqu'ils leur donnèrent le nom injurieux de *gabaï* ou *gavaches,* terme de mépris dérivé de l'espagnol *gabacho,* et le pays qu'ils habitaient fut appelé la *Gavacherie.*

C'est de cette façon que M. Dumoulin expliquait, en 1823, l'origine des Gavaches de la vallée du Drot et des environs de Monségur.

L'opinion de M. Dumoulin était basée sur la tradition, uniquement sur la tradition, non point sur des documents écrits.

MM. Jouannet et Dupin trouvèrent dans la suite

cette explication suffisante, puisqu'ils reproduisirent dans leurs ouvrages l'idée émise par M. Dumoulin.

Un érudit bordelais, M. Léo Drouyn, expliqua en 1885 et d'une autre façon, la présence des Gavaches dans la vallée du Drot. Les deux rives de ce fleuve, l'Entre-deux-Mers et le Haut-Agenais, avaient été ruinés par la Guerre de Cent ans, et dès 1456, c'est-à-dire trois ans après l'expulsion des Anglais de la Guyenne, les seigneurs de la Benauge, du Haut-Agenais, les commandeurs de Roquebrune et de Sallebruneau, les abbés de La Sauve, les sires d'Albret et de Duras, etc., voyant leurs terres incultes faute de bras pour les travailler, firent publier dans la Saintonge, le Poitou, l'Angoumois, qu'ils avaient de vastes domaines à donner à fief.

Une *infiltration lente et progressive* de populations de langue d'oïl à travers des populations de langue d'oc se fit durant plus d'un siècle, et ce n'est point *uniquement* la peste de 1525 qui amena des *étrangers* dans les environs de La Réole, comme l'avait cru M. Dumoulin, mais toute une série d'événements plus ou moins étrangers à la contagion de 1525.

Des documents sérieux et authentiques que l'on trouve encore un peu partout dans le Réolais et l'Entre-deux-Mers (terrier de Blazimont, registres paroissiaux de Roquebrune et Saint-Sulpice, minutes de notaires, etc.), établissent clairement que l'opinion émise par M. L. Drouyn sur l'origine des Gavaches de Monségur est exacte.

En 1778, on parlait le *gavache* dans 40 paroisses autour de Monségur; en 1823, dans 47 communes comprenant 20.000 habitants; aujourd'hui, ce nombre doit être ramené à 15 communes et à 7.000 personnes environ.

Le parler *gavache* est en voie de disparition; l'idiome gascon regagne le terrain qu'il avait perdu autrefois. Ses progrès sont lents, mais très sensibles. Encore un demi-siècle et le *gavache* de Monségur n'existera plus.

Le temps, qui a fait disparaître certaines mœurs et coutumes spéciales aux populations gavaches, fera disparaître aussi leur langage; le mélange de cet idiome avec le gascon a déjà confondu et les gens et le langage.

Dans les familles, il est curieux de voir que certains membres de la famille parlent le gavache, les autres le gascon, et que tous se comprennent. Il en est de même sur les marchés, les places publiques, entre vendeurs et acheteurs.

Par cela même, l'idiome a perdu toute sa pureté; on peut le considérer actuellement comme étant en voie de dégénérescence et prêt à disparaître.

L'après-midi du 16 juin devait être employé à visiter les châteaux de *Caze* et de *Guilleragues* (commune de Saint-Sulpice de Guilleragues), la commanderie de Roquebrune et les vieux monuments de la ville de La Réole.

Le château de Caze commandait autrefois la vallée de l'Andouille (Andulia, Endulia, l'Endulia, lisons-nous dans l'*Esclapot,* ou recueil d'archives de la ville de Monségur), et la route royale faisant communiquer par la vallée du Drot, le Périgord avec les Landes et la plaine de la Garonne.

Les seigneurs de Sainte-Bazeille et de Landerron possédaient autrefois les terres de Caze et de Guilleragues.

En 1097, Géraud de Méronde ou Giraud de Mazeron ? partant pour la Terre-Sainte avec le seigneur de Tail-

lecavat, donna au frère Oger de Mazeron ou de Landerron, 6e prieur (1095-1099) du monastère Saint-Pierre-de-La Réole, ses terres de Guilleragues, le moulin d'Estournet (de l'Etourneau) et la forêt de Barta (Labarte, à Roquebrune).

En 1170, le fief de Caze appartenait aux Bénédictins de La Réole. Il y eut même à cette époque, et à propos des limites de ce fief, quelques discussions entre voisins tenanciers; aussi l'évêque de Bazas, Guillaume de Garcias de Benquet, seigneur de Castelnaud, convoqua-t-il à Bordeaux les parties intéressées, avec des témoins, pour fixer définitivement les limites du fief.

Les commissaires choisis par l'évêque de Bazas et pour exécuter ses ordres furent : l'abbé de Saint-Ferme, le seigneur du Puy, frère Jean de Laporte, le prieur de Roquebrune, le seigneur de Jusix et celui d'Armentil (Guilleragues).

A cette époque le fief était peu ou pas fortifié. Le 4 janvier 1202, le 17e prieur du monastère de La Réole, *Gaillardus*, obtenait de Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, l'autorisation d'élever une forteresse sur le fief de Caze pour remplacer une maison qui était construite en bois, de protéger par une muraille et des fossés les bâtiments du domaine de Caze, dont l'étendue était de 281 hectares (mesures actuelles).

Permission fut également donnée aux Bénédictins de rebâtir et de fortifier le moulin d'Estournet sur le Drot.

Il ne reste rien aujourd'hui à Caze des constructions de cette époque; il est fort probable que les Bénédictins ne se servirent jamais de l'autorisation qui leur avait été accordée par Jean Sans-Terre d'élever une forteresse sur leur fief, puisqu'en 1346, Raymond de Fargues, seigneur de Monségur et frère de Gaillard de

Fargues, fondateur de la chapellenie de Fargues dans l'église Saint-Michel à La Réole, neveu du pape Clément V, laissait inachevés, en construction, le château de Caze et le moulin d'Estournet.

Le moulin fut construit quelque temps après, avec permission de l'abbé de Saint Ferme, par le successeur de Raymond de Fargues dans la place de Monségur.

En 1366, les limites du fief de Caze étaient encore perdues.

A cet effet, les prieurs de La Réole s'adressèrent au prince de Galles, qui ordonna de rechercher les anciennes limites, de planter de grandes bornes pour limiter le fief, et par cela même éviter à l'avenir de nouvelles contestations (31 mai 1366).

Les intéressés furent assignés devant Me Rodolphe de Dormepeyre, notaire, et Thomas Waifiers.

Le prieur de La Réole produisit des titres et des témoins qui fixèrent les limites du fief, des bornes furent plantées, sauf la réserve faite par le prieur de Roquebrune, qui avait droit de prendre des pierres dans les carrières dépendant du fief de Caze.

Les témoins furent : André de Guilhem, Jean Lamy, de Landerron, Bertrand de Jusix, seigneur d'Armentil (*nunc dictæ* de Guilheragues *dominus*) de Bœsmarède, commandeur de Roquebrune, Pierre de Cazaugitat, abbé de Saint-Ferme (*Esclapot*).

Pendant deux siècles, le domaine de Caze fut exploité par les Bénédictins de La Réole.

En 1545, le fief de Caze appartenait à Jean Dupuy et à Marguerite de Condamine son épouse, ils rendirent *hommage* à cet effet, le 21 juin de la même année, au prieur de La Réole (V. *Archives historiques de la Gironde,* T. I).

En 1563, Charles IX ayant obtenu successivement

des papes Pie IV et Pie V l'autorisation de faire vendre les biens du clergé jusqu'à concurrence de la somme de cent mille écus d'or de revenu, le prieuré de La Réole fut dépouillé de plusieurs de ses propriétés, entre autres du domaine de Caze et des impôts qu'il percevait dans la paroisse de Saint-Sulpice de Guilleragues.

C'est à cette époque que le domaine de Caze passa en toute propriété à la famille Dupuy de Bams ou de Rams, qui prit le titre de « seigneur de Caze ».

Nous ne savons que peu de choses sur la famille Dupuy de Caze.

En 1597, un de Caze était envoyé comme député des Eglises réformées de Guyenne à l'assemblée de Châtellerault.

En 1600, un de Caze était à Paris, gentilhomme ordinaire du roi.

En 1601, un de Caze était gouverneur de Castillon-sur-Dordogne.

En 1601, le roi de France exemptait Jean Dupuy, sieur de Caze et de Pugirault, du logement des gens de guerre dans la maison noble de Caze, ses métairies, et le moulin de Neuffons;

Le 16 mars 1622, la Jurade de Monségur arrête : « Qu'on se transportera au château de Caze pour dresser procès-verbal des fortifications que le sieur de Caze fait dresser à sa maison ».

En 1632, le château de Caze appartenait à Elisabeth de Madaillan, veuve de Jean Dupuy et à François, son fils.

En 1672, Catherine Dupuy, dame de Rams et de Caze, possédait dans la juridiction de Roquebrune 10 journaux 4 lattes de terre (*Archives de Roquebrune*).

En 1697, François de Lolive ou de Lolivie, seigneur

de Bams près Penne, gendre de Catherine de Caze, était propriétaire du domaine de Caze, qui appartint jusqu'à la Révolution à une famille originaire d'Auvergne, très répandue et très connue en Guyenne et à Bordeaux depuis le XVIe siècle : la famille *de Bacalan*, dont les armes étaient : Tour d'argent sur champ d'azur.

Cette famille a donné son nom à un quartier de la ville de Bordeaux.

En 1770, le domaine de Caze était affermé à la famille de Bacalan par M. Albert, notaire à Monségur, móyennant une redevance annuelle s'élevant à la somme de 3.400 livres et une carpe offerte chaque année au bailleur avant la Saint-Jean. Le 30 août 1770, Timothée de Bacalan, qui habitait à Clairac en Agenais, au château de Mirtille, affermait pour 9 ans, aux sieurs Joseph Clary, bourgeois, et Antoine Albert, notaire royal, tous les biens appartenant à la maison noble de Cazes, situés dans les paroisses de Neuffons, Roquebrune, Saint Sulpice..... ne se réservant que le jardin du château et la Garenne, moyennant 3.400 livres par an, un boisseau d'avoine et une carpe de huit à neuf livres.....

Le château de Caze, qui était plutôt une maison de campagne qu'une forteresse, a toujours été inachevé (Léglise).

La propriété de Caze fut partagée entre les quatre enfants de Timothée de Bacalan et passa entre les mains de Becays, de Paty, Banizette (moulin de Neuffons), de Larivière (14 juillet 1789). Le 10 floréal an II, les héritiers de Bacalan nommèrent des arbitres pour liquider leur héritage, et le 20 Messidor an VI eut lieu le partage de la succession Timothée de Bacalan.

En 1830, on se servit des pierres provenant du châ-

teau de Caze pour paver la route départementale de La Réole à Duras.

Le château de Caze, qui forme un rectangle de 30 mètres × 13 mètres, a conservé au nord quelques pans de murailles et deux tourelles, une à encorbellement, une fenêtre ogivale, deux fenêtres à meneaux, de grandes cheminées superposées; au midi, quelques fenêtres ogivales, des moucharabys, des moulures, quelques meurtrières; la façade ouest est dégradée, un pan de mur formant l'enceinte, et une tour ronde sont encore conservés.

Du côté est, on remarque une belle fenêtre ogivale, quelques moucharabys, un puits très profond et un superbe lavoir creusé dans une énorme pierre.

Le château de Caze, actuellement en ruines, est des XIVe et XVe siècles. M. Léo Drouyn disait de lui, dans la *Guyenne militaire,* « c'est un des plus curieux monuments militaires de l'arrondissement de La Réole. »

A deux kilomètres environ du château de Caze, sur le même plateau que ce dernier, à l'est, près du bourg de Saint-Sulpice de Guilleragues et dominant le ruisseau l'Andouille, se trouve le château de Guilleragues. Ce château portait à l'origine le nom d'*Armentil;* en 1170, il était dénommé de *Jusix*..... « Dominum feudi d'Armentil nunc dicti de Jusix..... », lit-on dans une sentence arbitrale de l'évêque de Bazas sur les délimitations du fief de Caze.

En 1202, dans une charte du roi d'Angleterre accordant aux Bénédictins de La Réole le droit de fortifier Caze, la terre de Guilleragues est encore appelée d'Armentil.

En 1097, Giraud de Mazeron, seigneur de Landerron, partait pour la Croisade et donnait à son frère Auger,

prieur de La Réole, tout ce qu'il possédait (moulin d'Estournet, forêt de La Barte), excepté une partie du fief de Guilleragues.

On ne trouve rien concernant le château dans les Archives locales ou régionales, de 1097 à 1492; ce que l'on sait, c'est que les armes des seigneurs vivant sur la terre de Guilleragues du xi[e] au xiii[e] siècle, consistaient en un écu écartelé surmonté d'une couronne de comte. C'est tout ce que j'ai pu déchiffrer des armes primitives, sur une pierre retirée d'une maison en démolition dans le bourg de Saint-Sulpice, en 1892.

En 1492, le fief de Guilleragues appartenait à Raymond Gaubert, seigneur « dudit lieu », marié à Marie de Peyrelongue. De ce mariage naquit Olivier, qui s'unit à Marguerite de Grignols et mourut sans héritiers.

Marguerite de Grignols vendit au sieur de Lavergne, lieutenant général de Bazas, la dite maison de Guilleragues, pour la somme de 1.200 écus.

Pour plus de sûreté, et pour que la vente fût bien valable, le même de Lavergne se fit adjuger la maison de Guilleragues en 1528.

Jusqu'en 1729, la terre de Guilleragues devait appartenir aux Lavergne, famille originaire de Bordeaux, bourgeoise d'abord, anoblie ensuite.

En 1696, les armes des Lavergne étaient : coupé, emmanché d'argent et d'azur, écartelé d'azur à trois fasces ondées d'argent, accolé d'azur à trois coquilles d'or, écartelé d'azur à trois boutons d'or.

En 1557, Pitray de Lavergne était seigneur de Guilleragues.

En 1589, Marie Daste, mère de Pitray de Lavergne, possédait le domaine de Guilleragues.

En 1596, Pierre-Charles de Lavergne était conseiller au Parlement de Bordeaux.

En 1621, le 1er mai, la Jurade de Monségur reconnaissait que « les habitants de la paroisse de Saint-Sulpice étaient réservés pour la garde du château de M. de Guilheragues ».

La même année et le 27 juin, les habitants de Roquebrune réclamaient auprès du gouverneur de Monségur, relativement au service de la garde des portes de la ville.

D'après la coutume, les habitants de Roquebrune assuraient le service de garde des portes de la ville de Monségur et n'étaient pas tenus de faire le guet, et d'assurer le service de garde au château de Guilleragues.

La Jurade décide, que si les habitants de Roquebrune sont contraints de garder le château de Guilleragues, « on retranchera ceux de la paroisse de Saint-Sulpice, accordés au sieur de Guilleragues pour la garde de son chatteau ».

De 1631 à 1672, Olive de Mulet, veuve de Jacques de Lavergne, habite le château de Guilleragues.

En 1646 on trouvait, habitant le château : de Gombault, dame de Guilleragues.

En 1662, Gabriel-Joseph de Lavergne, comte de Guilleragues, est vice-président de la Cour des aides, et seigneur du lieu.

En 1672, meurt Olive de Mulet, « seigneuresse de Guilleragues » (Archives de Saint-Sulpice).

Le 24 novembre 1651, la juridiction de Monségur fait hommage d'un cheval de 500 livres à M. de Guilleragues, pour avoir obtenu en partie décharge du logement des gens de guerre.

M. de Lavergne était un des officiers de la maison du prince de Conti, et Monségur réclamait souvent sa protection auprès du prince pendant que ce dernier était à Bordeaux ou dans la province de Guyenne.

Le 6 septembre 1661, M. de Lavergne, vicomte de Guilleragues, devenait propriétaire incontestable de la terre de Guilleragues et de la seigneurie de Monségur.

En 1660, par échange d'un immeuble situé près du Louvre à Paris, le roi donnait au seigneur de Guilleragues, le château, la terre et seigneurie de Monségur, avec les droits de haute, moyenne et basse justice y afférents, cens, rente, etc.

La terre de Guilleragues appartenait aux Lavergne bien avant cette époque (voir arrêt de la Cour des aides de Bordeaux, 1er juillet 1640), procès entre Mme de Guilleragues et la ville de Monségur.

Il y avait des seigneurs de Guilleragues avant le contrat de 1661, et dans ce contrat même, M. de Lavergne prenait le titre de vicomte de Guilleragues.

Mais à quel titre possédait-il cette terre ?

Probablement à titre d'*Engagiste.*

On sait qu'à diverses époques, l'Etat a engagé beaucoup de domaines moyennant finances, et l'Engagiste jouissait des revenus du domaine jusqu'à son remboursement (Lapouyade).

Gabriel-Joseph de Lavergne fut reconnu par les consuls de Monségur, en 1662, comme seigneur de la ville et juridiction de Monségur. La jurade décida qu'on lui offrirait, lors de son arrivée, « un petit veau et un mouton » (23 avril 1665).

En effet, M. de Guilleragues était alors ambassadeur près la Sublime-Porte et ne devait rentrer en France que quelques années plus tard. C'est à M. de Guilleragues, ambassadeur, que Boileau a adressé sa cinquième épitre, et c'est au même Lavergne de Guilleragues que nous devons la traduction en français du roman : *Lettres d'une religieuse portugaise.*

En 1689, M. de Guilleragues, « seigneur du lieu », mourut d'apoplexie à Constantinople, sa fille Mme la marquise d'O, fut nommée dame du palais de la duchesse de Bourgogne, le 27 septembre 1696.

Le château de Guilleragues appartenait, le 27 septembre 1696, à Mme Marie de Pontac, veuve de M. de Guilleragues, mais Mme de Pontac en avait fait hommage au roi en 1691.

En 1722, M. de Guilleragues (Léonce de Lavergne comte de) arriva dans la maison de Caze appartenant à M. de Bacalan, et de là se rendit à Monségur pour se faire reconnaître seigneur « du lieu », en remplacement de feu son oncle, ambassadeur à Constantinople (22 août).

En 1729, la seigneurie de Guilleragues fut érigée en comté.

Le 15 septembre 1757, Jean Auger acquiert de M. de Guilleragues (de Lavergne, comte de) la seigneurie de Monségur et le domaine de Guilleragues. La famille Auger était originaire du Bordelais (voir *Liste des bourgeois de Bordeaux,* 1768).

En 1768, Auger Jean est dénommé « seigneur de Monségur ».

En 1781, Auger de Monségur, comte de Guilleragues, seigneur haut justicier de Monségur en Bazadais, cède son droit de prélation pour des biens achetés par François Salvay, curé de Saint-Géraud (6 juin 1781).

En 1789, Jean-Marie Auger de Guilleragues est fourrier-major des gardes de corps du comte d'Artois.

Auger devait être mort en 1794, puisqu'à cette époque, sa veuve Rose de la Pujade assista à l'arpentement et à l'estimation des biens de son mari (L. Drouyn).

M. de Menou acheta à Madame veuve Laval née

Auger, les terres de Guilleragues qui appartiennent aujourd'hui à M. Bergey, de La Réole.

Le château de Guilleragues, incendié pendant la Révolution, forme un rectangle de $50^m \times 18^m$.

Bâti sur l'emplacement d'un château plus ancien, dont on voit encore les premières assises principalement du côté Nord, le château de Guilleragues offrait, avec ses dépendances, l'aspect d'une belle maison de campagne dont nous trouvons la description dans les *Maisons Rustiques* du xvii[e] siècle.

C'est du côté Nord, donnant sur une vaste cour, que se trouvait la porte d'entrée du château, construite à plein cintre, surmontée d'une frise se prolongeant à angles droits sur le mur du côté Est.

Sur cette frise, on remarque, sculptées en demi-relief, des rosaces à dessins variés et trois croissants entrelacés (probablement les trois croissants de la ville de Bordeaux).

Au-dessus de la porte, entre cette frise et le fronton, on trouve sculptées les armoiries du seigneur du château, avec la date 1564 (sans doute les armes des Lavergne)?

Du côté Ouest, on observe trois énormes contreforts. Deux de ces contreforts supportent une guérite d'observation et une tourelle élevée sur encorbellement.

La façade du château qui regarde du côté du Midi montre des fenêtres à croisillons, à meneaux, et quelques traces de constructions élevées à différentes époques allant du xv[e] au xvi[e] siècles.

Du côté Est, on remarque deux tours assez curieuses soutenant le corps de logis, l'une est ronde, l'autre carrée à la base, elles prennent ensuite en s'élevant la forme cylindrique.

L'intérieur du château présente quelques murs de

refend assez curieux, des cheminées armoriées, des escaliers tournants, des fresques, principalement du côté Nord, où se trouvait la chapelle, des salles voûtées avec armoiries des seigneurs de Guilleragues sculptées sur les clefs de voûte.

C'est tout ce qui reste actuellement du château de Guilleragues dont l'état de dégradation, très avancé, s'accentue de jour en jour.

De Guilleragues, les excursionnistes se dirigèrent en voiture vers La Réole en passant au pied de la commanderie de Roquebrune.

Des chevaliers du Temple bâtirent une église à Roquebrune vers 1186. Cette église portait le nom de Sainte-Catherine de Poliac ou Peauliac. Les Templiers furent remplacés à Roquebrune par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui bâtirent à leur tour l'église paroissiale actuelle dédiée à Saint-Jean, et la commanderie. Les Bénédictins de La Réole possédaient également, depuis 1098, l'église de Saint-Seurin dans la paroisse de Roquebrune.

La commanderie de Roquebrune, hôpital au XII[e] siècle (Rocabruna-Rupabruna), était entourée de fossés avec ponts-levis au XIV[e] siècle.

Dans l'arpentement général de 1672 (paroisse de Roquebrune), on trouve un article qui concerne le commandeur « lequel tienct un chasteau avecque un pont-levis dans la cloicture duquel est lesglize paroisselle du présent lieu avec un petit bois appelé la garène et le simètière qui est contigü et le jardin de la dictte commanderie avec ses eyzines ».

L'église, avec ses trois travées dont une comprend l'abside à chevet droit, est garnie de bancs de pierre.

Les travées sont séparées par des colonnes en fais-

ceaux (trois colonnes), les fenêtres sont romanes, le porche est roman et du type *militaire*, avec quatre archivoltes en retrait. De chaque côté, deux pieds droits et une petite colonne à chapiteaux feuillagés annonçant la transition du roman au style ogival.

La commanderie appartient à un genre d'architecture qui ne paraît pas être très ancien, à moins qu'aux xvi[e] et xvii[e] siècles l'on n'y eût pratiqué des ouvertures qui sembleraient en avoir altéré le style (Lapouyade), telles que fenêtres en croix, et qu'on n'y ait construit de grandes cheminées en hottes renversées. Une fenêtre murée et qu'on remarque dans la façade nord de cet édifiée paraît être très ancienne.

Les marques de tâcherons sur les murs de l'église et de la commanderie, les trous pour placer les bois qui soutenaient les hourds sont encore apparents. La commanderie de Roquebrune fut assiégée par l'armée du prince de Conti, le 15 décembre 1652.

L'église de Roquebrune est du commencement du xiv[e] siècle, la commanderie du xvi[e].

L'église fut en partie démolie par ordre de Lakanal en 1794-95; les pierres provenant de cette démolition devaient servir à la construction des écluses du Drot. Elle fut vendue ensuite comme bien national.

On restaura l'église en 1808, et la commanderie fut rachetée par la commune vers 1840, et transformée en presbytère et en mairie.

A La Réole, les excursionnistes purent examiner l'église Saint-Pierre, le couvent des Bénédictins, l'Hôtel-de-Ville si curieux et si remarquable, les vieux remparts, et ne rentrèrent à Bordeaux qu'à dix heures du soir.

UN HERMÈS CHARENTAIS

Par le Dr A. AUGEREAU

MESSIEURS,

La statuette en bronze que j'ai l'honneur de présenter à la Société a été trouvée au village de Jô-Routit, commune de Barret, canton de Barbezieux. C'est un joli Mercure de dessin très pur et de proportions très belles, auquel il manque une jambe brisée au genou ; l'avant-bras gauche et presque tout le bras droit sont descellés, et ses attributs : caducée, ailes du pétase, sont brisés et perdus.

Tel qu'il est, son aspect rappelle les Hermès du Musée de Munich et du Musée Capitolin à Bonn, avec toutefois une légère différence dans la disposition de la draperie.

En somme, je n'ai rien trouvé, dans les auteurs, d'absolument similaire (1).

C'est en défonçant un terrain pour y planter de la vigne, qu'un mien cousin, M. Gaussain, l'a mise au jour avec deux clefs et plusieurs pièces de monnaie romaines, malheureusement perdues.

Le lieu de Jô-Routit est situé sur une ligne de coteaux qui sépare la large vallée du Né de celle du Trèfle, deux bien jolies rivières auxquelles il ne manque rien..... qu'un peu d'eau, pendant six mois de l'année.

---

(1) S. REINACH, Répertoire de la statuaire grecque et romaine. CLARAC, Musée de sculpture.

Ce nom de Jô-Routit, en patois charentais, veut dire coq-rôti. Mais, ne pourrait-il pas y avoir là une autre interprétation étymologique, et Jô ne serait-il pas une abréviation ou une corruption du mot Jovis, Jupiter?

Ne serait-ce point le mot celtique : Jou, Jupiter, transmis presque intégralement jusqu'à nous? Quant à l'adjectif « Routit », qui veut dire rôti, brûlé, n'est-ce point le souvenir traditionnel et lointain d'un incendie qui aurait détruit un temple consacré à Jovis? Je n'insiste pas.

Quoi qu'il en soit, de l'examen des lieux auquel je me suis livré, il résulté que ce village de Jô-Routit était autrefois occupé par une grande villa romaine.

De nombreuses substructions visibles dans le talus d'un chemin et d'innombrables débris de briques et de tuiles à rebords, dans les champs voisins, ne laissent aucun doute à cet égard.

De plus, en faisant différents travaux agricoles on a découvert : 1° Les fondations d'une vaste enceinte circulaire en pierres de grand appareil, peut-être un temple.

2° Une immense pierre plate, tellement grande, disent les gens du pays, que les ouvriers durent renoncer à la débiter en morceaux et à la déplacer.

D'après les vagues renseignements donnés, peut-être serait-ce une table de dolmen.

Impossible de s'en rendre compte aujourd'hui, cette pierre étant recouverte de terre et de vigne.

Grâce à une lettre que j'ai fait adresser au propriétaire de ces champs, par notre très dévoué et infatigable collègue M. Charrol, nous avons la promesse que tout ce qui s'y trouvera, à l'avenir, sera soigneusement mis de côté par ce cultivateur intelligent pour vous être soumis par mon entremise.

Dans cette même commune de Barret, qui est mon pays natal, j'ai eu l'occasion, dans mes trop rares et trop courtes vacances, de découvrir deux autres points d'occupation romaine dont l'un, très important, situé au lieu dit des « Enclaves » près du village de Chez-Berteaud.

Là aussi, de très nombreuses tuiles et briques, remuées fréquemment avec les guérets, par le soc de la charrue, depuis des siècles, attestent la présence d'une station romaine.

Malheureusement, le propriétaire de ces champs est un vieux paysan réfractaire aux séductions de l'archéologie et j'ai dû me contenter, jusqu'à présent, de faire auprès de lui d'infructueux travaux d'approche.

Cependant, une fouille faite dans un champ d'à côté m'a fait découvrir le coin d'un mur romain et quelques débris de cuisine et de poteries; mais le vieux voisin commence à trouver suspectes mes allées et venues; il a confié à quelques-uns que je voudrais bien déterrer la statue d'or, grandeur naturelle, que la légende dit être enfouie dans son champ, et il surveille avec inquiétude son noyer et surtout ses deux pommiers, dès qu'il me voit apparaître au pays, dans la saison d'automne.

Je ne désespère cependant pas, Messieurs, d'arriver à mes fins et si, par hasard, je découvre la statue en or massif, je prends ici l'engagement formel d'en faire hommage à notre musée de la porte du Cailhau.

Bordeaux, le 23 décembre 1907.

LE DOLMEN OU ALLÉE COUVERTE DE PITRAY A GARDEGAN (Gironde).

Par J. LABRIE.

La découverte du dolmen de Pitray ne fut faite qu'au moment où était sous presse le dernier mémoire sur les monuments mégalithiques; aussi ce monument ne fut-il indiqué en note que d'une manière très succincte (1). Ce fait confirmait déjà la réflexion qui terminait ce compte rendu, à savoir que l'énumération des dolmens et menhirs de la Gironde, malgré les efforts tentés dans ce sens depuis plusieurs années, ne devait sans doute pas être complète.

Ce fut une visite faite au dolmen de Curton, à Jugazan, qui attira l'attention sur celui de Pitray. M[lle] de Pierredon, qui s'intéresse vivement aux études et recherches archéologiques, put affirmer, après avoir considéré le monument, qu'il en existait à Gardegan un semblable dont personne ne s'était jamais occupé; elle ajouta avec raison que ce dernier lui avait paru beaucoup plus important que celui de Jugazan.

Quelque temps après (octobre 1906), je pus enfin visiter cette magnifique allée couverte, et, grâce à l'obligeance de la famille de Pitray, y pratiquer des fouilles qui durèrent une journée.

Le monument est situé à l'ouest et à 100 mètres environ du château; il a 9^{m}50 de long et les énormes supports sont encore à leur place. Les tables, utilisées sans doute autrefois pour des constructions, ont dû

(1) *Bull. de la Société archéologique de Bordeaux*, 1[er] fasc. 1906, p. 63.

être enlevées il y a fort longtemps, car personne n'en a jamais entendu parler.

Les blocs de *calcaire à astéries* qui ont servi à la construction de ce dolmen sont de très grande taille. La hauteur des piliers, qui sont très épais, est en

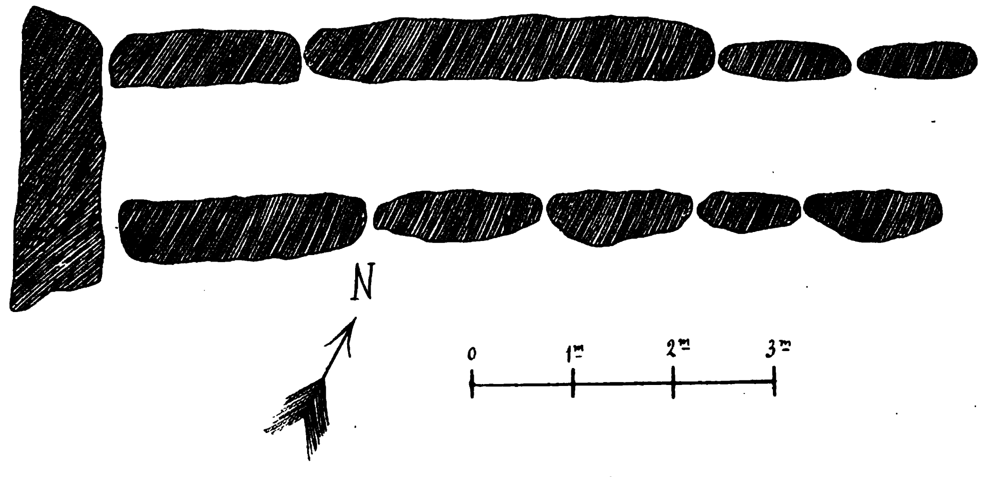


Fig. 1. Plan du dolmen de Pitray.

moyenne de 1m70; l'un d'eux a plus de 4 mètres de long, dimensions qu'on trouve très exceptionnellement dans les dalles brutes en calcaire du pays. Le dallage inférieur, très endommagé par endroits, est, au contraire, formé d'assez petites pierres plates. La largeur de l'allée entre les piliers est de 1 mètre à 1m10.

Au moment où les fouilles allaient être commencées, le général comte de Pitray fit observer que, lorsqu'il était fort jeune, il avait vidé le dolmen et en avait extrait beaucoup d'ossements; il avait surtout été frappé de l'état de conservation de deux crânes qui avaient toutes leurs dents. Il ne se souvint pas avoir remarqué d'autres objets avec les ossements. Comme à l'époque de cette première exploration qui remonte

à plus de cinquante ans, on manquait encore de guides pour de telles études, rien ne fut conservé.

Dans les fouilles d'octobre 1906, il n'a donc été possible de recueillir que des débris, mais des débris très caractéristiques. La platycnémie de trois fragments de tibias était très accusée, comme on le constate souvent dans les sépultures dolméniques. Tous les débris d'ossements recueillis et adressés au Dr Manouvrier, de l'Ecole d'anthropologie de Paris, n'ont pu, vu leur mauvais état, donner lieu à aucune observation particulière.

Le dolmen contenait quelques éclats de silex et des fragments de poteries néolithiques exactement semblables à ceux qui furent trouvés dans d'autres dolmens et notamment dans celui de Jugazan. Le dolmen de Pitray semble devoir être exclusivement rapporté à l'âge de la pierre polie, rien parmi les débris recueillis ne pouvant être attribué à l'âge du bronze.

Une particularité doit être signalée. Le plus grand des supports du nord, le troisième que l'on trouve en

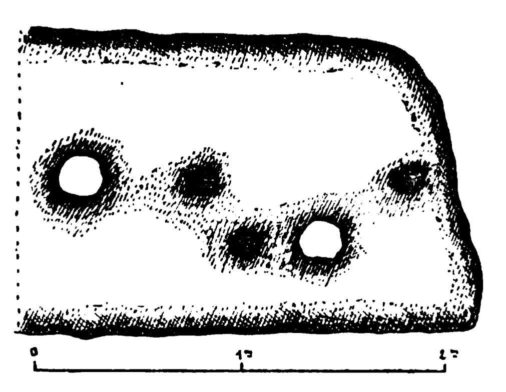


Fig. 2. Support du dolmen percé de trous.

entrant par le côté actuellement ouvert, présente, dans sa première moitié, cinq trous dont deux ont 20 centimètres de diamètre et traversent toute la pierre, tan-

dis que les trois autres n'en ont à peine que 10 et ne communiquent pas avec l'extérieur, bien qu'ils soient très profonds; on ne peut les observer que de l'intérieur du dolmen. Ces trous, qui sont assez réguliers, sont placés plutôt vers le milieu de la pierre en hauteur, mais sans symétrie. Le quatrième support du midi présente également deux trous de 12 centimètres de diamètre environ très rapprochés l'un de l'autre et traversant toute l'épaisseur de la pierre. Il convient d'ajouter qu'ils sont loin d'être en face de ceux du support du nord. Un examen attentif des pierres permet d'observer que ces trous sont en partie naturels, mais il n'en ressort pas moins avec certitude qu'ils ont été agrandis et utilisés. D'autres dolmens ont parfois quelques-unes de leurs pierres percées, mais très rarement. Il serait assez difficile à Pitray de se prononcer sur l'usage qu'on a pu faire de ces trous, leur disposition ne donnant pas d'indication suffisante.

Si la disparition des objets du dolmen de Pitray est regrettable, du moins cette fois ces regrets sont-ils atténués par l'état relatif de conservation du monument, qui, avec ses énormes blocs, peut encore être comparé à beaucoup de nos monuments mégalithiques de la Bretagne. Sans doute, parmi les dolmens de la Gironde, on a déjà mis au premier rang celui de Jugazan, le seul qui ait conservé une table en place; mais il faut convenir que l'allée couverte de Pitray, beaucoup plus importante et d'aspect plus imposant, produit sur le visiteur, malgré la disparition des tables, une plus profonde impression.

LE DOLMEN SOUS TUMULUS DE BARBEHÈRE A POTENSAC, PRÈS ORDONNAC (Gironde).

Par J. LABRIE.

Du monument de Barbehère on ne connaissait guère que le *tumulus* proprement dit, sans supposer le dolmen, et c'est bien ainsi que l'indique la carte de la Gironde au $\frac{1}{40.000}$ ou Atlas du Conseil général. Néanmoins, il y a un certain nombre d'années, les pierres apparurent quelque peu, puis furent de plus en plus découvertes par divers essais d'exploration presque aussitôt abandonnés. Les tables d'ailleurs s'étaient brisées et effondrées depuis longtemps et les supports n'apparaissaient pas nettement. Mais ce qui explique surtout qu'aucun archéologue ne se soit empressé d'y faire des fouilles méthodiques, c'est que dans la région tout *tumulus* ne recouvre pas nécessairement un dolmen.

Dans son essai de répertoire archéologique du département de la Gironde (1), M. Piganeau l'indique pourtant bien comme *dolmen sous tumulus* à Potensac (2), mais il lui donne le nom du dolmen disparu du bois de Carney (3), signalé depuis longtemps et qui se trouvait

---

(1) *Bulletin de la Soc. archéologique de Bordeaux*, XXII, 3e fasc., p. 84.

(2) Potensac est un ancien chef-lieu de paroisse rattaché d'abord à Saint-Trélody (Jouannet, *Statistique de la Gironde*, p. 184) et faisant actuellement partie de la commune d'Ordonnac.

(3) *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, II, p. 113, et XXVIII, p. 63. — Le seul nom ancien de *carney*, *charnier*, indique bien qu'il s'agit d'un dolmen disparu, puisque c'est précisément en le détruisant qu'on a été frappé du nombre d'ossements qu'il renfermait. Cette observation ne peut s'appliquer au dolmen de Barbehère dont les ossements n'ont été découverts qu'il y a peu de temps; mais il n'est pas impossible qu'on lui donne plus tard ce nom pour les mêmes motifs qu'au premier.

à 800 mètres environ au nord-est dans la direction de Lussan, près de la route de Saint-Seurin-de-Cadourne à Lesparre.

Quel que soit du reste le dolmen qu'ait voulu indiquer M. Piganeau, on devra en compter deux. L'un, celui du bois de Carney, n'existe plus, tandis que l'autre, celui de Barbehère, qui n'a jamais été étudié, fait l'objet de ce mémoire.

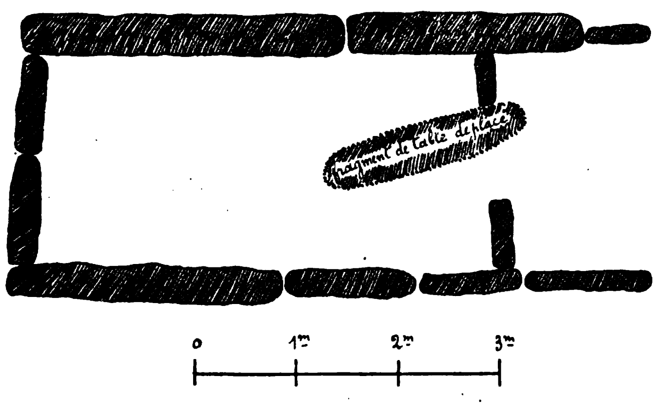




Fig. 3. Plan du dolmen de Barbehère.

Le dolmen de Barbehère est situé à l'ouest et à un peu moins d'un kilomètre du village de ce nom; il se trouve à la limite des communes d'Ordonnac (section de Potensac) et de Saint-Germain-d'Esteuil.

Lorsque je le visitai pour la première fois, sur les indications de M. Ansbert, de Saint-Seurin-de-Cadourne, il avait été fouillé quelque temps auparavant par le propriétaire, M. le Dr Jeanty, qui voulut bien me donner toutes les indications utiles et eut l'amabilité de me confier les objets qu'il y avait recueillis pour les étudier et les reproduire en partie dans ce compte rendu.

Le dolmen a six mètres de long sur deux et parfois un peu plus de deux mètres de large entre les piliers.

Cette largeur, qu'on observe rarement dans nos contrées, est à peu près le double de celle des quelques dolmens qui subsistent encore à l'est du département. Il en est résulté que pour bien couvrir le monument, espace vide et piliers compris, les dalles devaient avoir au moins $2^{m}50$ et comme les pierres employées, du moins si on en juge par les supports, n'étaient pas très épaisses, on ne doit pas être surpris que les tables aient cédé depuis longtemps; car ici, le dolmen étant resté recouvert d'un tumulus, on ne peut reprocher à personne de les avoir enlevées. Il est à remarquer aussi que contrairement à ce qui s'est produit dans les autres dolmens dont les extrémités sont généralement fermées par une seule pierre, le côté ouest de celui de Barbehère est fermé par deux pierres différentes ajoutées bout à bout. Le dallage inférieur a paru assez régulier.

Une des particularités les plus intéressantes du dolmen de Barbehère consiste dans la séparation très nette de la chambre funéraire et du couloir d'accès, détail qu'on ne peut observer dans les autres dolmens de la Gironde.

Les pierres qui constituent le monument sont assez grandes, mais relativement peu épaisses, comme il vient d'être dit; elles ont été empruntées aux couches éocènes des environs, représentées à cet endroit par la pierre dite *calcaire de Saint-Estèphe* et qu'il est facile de reconnaître aux fossiles, surtout grâce à la présence de *Sismonda occitana* Defrance, petit échinide qui y est assez commun.

Quant au tumulus, il s'étend autour du dolmen d'une manière très irrégulière, allant à plus de 9 mètres vers l'ouest et ne dépassant guère 3 mètres vers l'est et le midi, soit qu'on en ait enlevé une partie, soit plutôt qu'on y ait ajouté des débris aux époques suivantes.

C'est pour ce motif que dans le plan le tumulus n'a pas été figuré autour du dolmen, car tel qu'il est aujourd'hui il ne peut être présenté comme reproduisant la forme primitive.

La présence d'un certain nombre de fragments de poteries romaines et d'époques postérieures indique en effet que le tumulus est loin d'être intact. Sans doute, il n'est pas rare de trouver des sépultures dolméniques violées plus ou moins longtemps après l'époque néolithique, et, sans sortir de la Gironde, nous en trouvons un exemple dans le dolmen de Jugazan, qui, dans la partie de l'ouest, servit de lieu de refuge ou d'abri à l'époque gallo-romaine (1). Mais à Potensac ce n'est point ce qui s'est produit, les débris de poteries rencontrés dans le tumulus s'expliquant simplement par l'épierrement des champs voisins, surtout à l'ouest où se trouvent précisément quelques vestiges de l'époque romaine. Il ne faut pas oublier que le tumulus est situé à l'angle d'un bois, et que, lorsque dans un endroit inculte existe déjà ce que les cultivateurs prennent pour un tas de débris ou pierrailles, ils y apportent naturellement tout ce qui les gêne dans les champs cultivés. Ce fait a été observé en d'autres endroits. En somme, à Barbehère ces débris de poteries romaines apparaissent comme un dépôt plutôt superficiel et d'époque indéterminée dans le tumulus, sans que ce fait puisse intéresser le dolmen lui-même, dont les sépultures n'avaient pas été bouleversées.

Les tentatives d'exploration, auxquelles il a été fait allusion au début, avaient été commencées par l'est, mais c'est à peine si on avait atteint la chambre sépulcrale, lorsque M. le Dr Jeanty commença ses fouilles.

---

(1) *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, XXVIII, p. 44.

Néanmoins une hache en silex poli avait déjà été trouvée par un instituteur des environs (1).

Indépendamment de cette hache, on doit encore attribuer à l'âge de la pierre polie quelques fragments de poterie grossière, semblables à ceux des dolmens de Bellefond, de Jugazan et de Gardegan. Il faut en dire autant de quelques éclats de silex placés là intentionnellement. Une pointe de flèche en silex fort bien travaillée avait échappé aux ouvriers qui l'avaient brisée en deux endroits; ces malencontreuses cassures contrastent avec la belle patine blanchâtre de la pièce (fig. 4).

Le dolmen contenait de petites pierres percées destinées à faire des colliers. Ces objets se trouvent fréquemment dans les sépultures dolméniques, qu'il

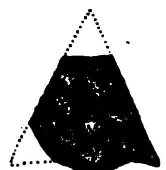


Fig. 4. Pointe de flèche en silex. (gr. nat.).

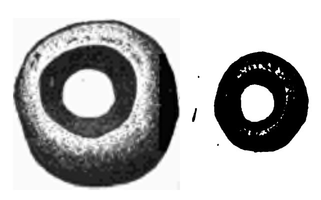


Fig. 5 et 6. Perles en calcaire. (gr. nat.).

s'agisse de l'âge de la pierre polie ou du bronze. Quatre de ces sortes de perles sont en calcaire; deux sont assez grandes (l'une est représentée par la fig. 5) et les deux autres assez petites (l'une de ces dernières, faite d'un fragment de stalactite ou calcaire concrétionné, est représentée par la fig. 6).

Il se trouvait en outre une petite rondelle en os percée assez semblable aux deux petites pierres et destinée au même usage. Il est probable que ces divers objets percés étaient plus nombreux soit qu'ils aient en partie

(1) Renseignement dû à l'obligeance de M. Ansbert.

échappé aux fouilleurs, soit surtout qu'ils aient disparu, le calcaire se conservant mal sous un faible volume; celle des deux petites pierres qui n'est pas figurée est en effet très endommagée, très réduite et rongée par le temps.

Bien qu'aucun objet en bronze n'ait été recueilli dans le dolmen de Barbehère, il faut attribuer à l'âge du bronze plusieurs poteries en tout semblables à d'autres qui ont été trouvées ailleurs accompagnées de divers objets de cette époque.

C'est d'abord un vase presque entier, en poterie assez mince pour l'époque et d'une pâte peu grossière (fig. 7). Divers débris de la même fabrication peuvent être rapportés au moins à deux autres vases. L'un d'eux portait des dessins plus ou moins réguliers (fig. 8)

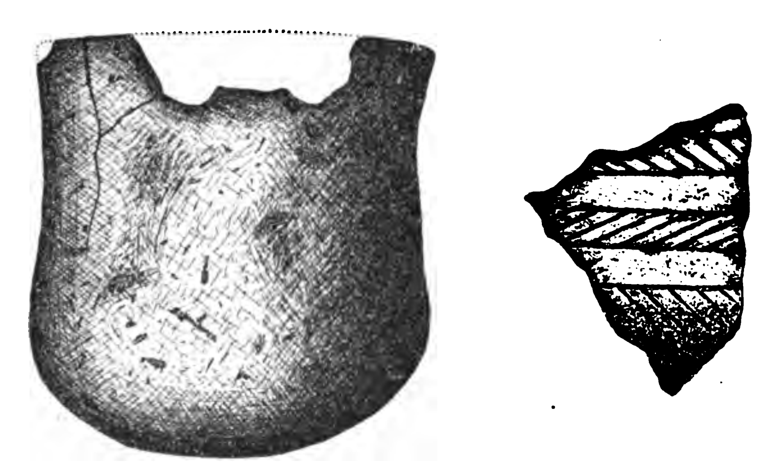


Fig. 7 et 8. Vase (1/2 gr.) et fragment de poterie (2/3 gr.) du dolmen de Barbehère.

identiques à ceux de vases trouvés en Provence et dans les Pyrénées (1).

(1) Cartailhac, *La France préhistorique*, p. 262, fig. 137 et 138.

Le dolmen de Barbehère, par son mobilier funéraire comme sous d'autres rapports, semble différer quelque peu des dolmens de l'est de la Gironde. On voit bien que nous sommes là en Médoc, où l'âge du bronze est particulièrement bien représenté.

Ce monument, qui est encore en assez bon état, mériterait d'être conservé. Fort heureusement la protection du propriétaire, qui s'y est intéressé à plusieurs titres, lui est assurée ; à cette protection viendra s'ajouter tout naturellement celle de l'Etat par le classement qui a été demandé pour ce dolmen et celui de Pitray.

*
* *

Les ossements du dolmen de Barbehère ont été étudiés par le Dr Manouvrier, de l'Ecole d'Anthropologie. Voici les observations du savant professeur destinées aux *Mémoires et Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*. Il n'est pas sans intérêt de les reproduire à la fin de ce mémoire, comme on l'a déjà fait d'ailleurs pour les autres dolmens, chaque fois, du moins, que l'état des débris squelettiques l'a permis.

« Pour savoir à combien d'individus correspondent » les fragments recueillis, il a été possible d'utiliser » 19 extrémités supérieures de fémurs droits, représen- » tant 16 hommes adultes, 2 femmes et 1 enfant.

» Mais ce chiffre n'est qu'un minimum et ne repré- » sente peut-être pas le quart du nombre total des » individus inhumés dans la sépulture. Beaucoup d'os » non moins résistants que l'extrémité supérieure du » fémur, tels que les rotules, les astragales, les rochers, » etc., n'ont été trouvés qu'en très petit nombre : 2, 5, » 8, par exemple, d'où il faut conclure que la plupart » des extrémités supérieures du fémur elles-mêmes ont » été détruites dans la terre, à moins que la sépulture

» n'ait reçu primitivement que des débris de squelettes
» et non des cadavres entiers.

» La calotte crânienne mesurable m'a fourni les
» chiffres suivants. Elle provient d'une femme :

» Diamètre antéro-post. max.	= 177.
» — — métop.	= 176.
» — transverse max.	= 131.
» Indice céphalique	= 74.

» J'ai trouvé un fragment d'os frontal remarquable
» par son épaisseur qui atteint jusqu'à 10 millimètres.
» Les autres fragments de crânes divers n'ont rien de
» particulier sous ce rapport ni autrement.

» Parmi les fragments de fémurs, le mieux conservé
» de tous est une moitié supérieure, en parfait état,
» qui offre un beau spécimen de luxation congénitale
» de la hanche. La tête fémorale est située à 15 milli-
» mètres plus bas que le bord supérieur du grand tro-
» chanter. Elle est très notablement aplatie et élargie.
» Son grand axe mesure 55 millimètres et le petit axe,
» 51. La longueur du col est réduite à 4 ou 5 millimè-
» tres en avant, à 10 en arrière. Fossette hypotrochan-
» térienne à fond très rugueux et d'étendue normale.
» Au niveau de cette fossette, la diaphyse présente une
» platymérie sensible :

» Diamètre transverse = 33; antéro-postérieur = 23;
» Indice = 69,7.

» Cette pièce est à conserver pour son intérêt anato-
» mique.

» Voici les mesures qui ont pu être prises sur des
» fragments de fémurs et de tibias.

» *Fémurs :*

SEXE	Diamètre tête	Diamètre transverse	Partie supérieure ant.-post.	Indice platymér.	Diamètre transverse	Partie moyenne ant.-post.	Indice pilastr.
M	47	34	23	67,6	29	28	96,5
M	46	—	—	—	—	—	—
M	—	32	25	78,1	—	—	—
M	—	37	26	70,3	—	—	—
M	44	—	—	—	—	—	—
M	—	36	26	72,2	—	—	—
F	38	29	25	86,2	23	26	113,0
F	—	31	21	67,7	—	—	—

» Ces chiffres suffisent pour établir que la platymé-
» rie se rencontrait parfois très accentuée, mais sans
» être constante. Il en est de même pour la platycné-
» mie.

» *Tibias :* Trois fragments de tibias ont pu être
» mesurés :

» 1° Tibia masculin très fort. Non platycnémique.
» Diamètres = 39 et 27; indice = 69,2.

» 2° Tibia masculin. Diamètres = 39 et 22; indice
» = 56,4. Platycnémie très accentuée.

» 3° Tibia féminin. Diamètres = 28 et 20; indice
» = 71,4. Non platycnémique.

» La moitié supérieure d'un cubitus masculin robuste
» présente une incurvation prononcée ».



DÉCOUVERTES ET NOUVELLES

19 décembre 1907. — SCEAU DE REYNALDUS : Ce sceau en bronze, avec son contre-scel, mesure 0m02 de hauteur. Il a été découvert à Saint-Antoine-du-Breuil (Dordogne). Son manche, à pans coupés, porte au centre le trou de suspension. Le cachet, de forme ronde, a un diamètre de 0m02. On remarque, fortement gravés en creux, un bélier la tête contournée regardant un gonfanon dont il tient l'extrémité de la hampe avec la patte et à senestre le sigle gamma ou bien une équerre; également en creux se lit la légende suivante :

S. REYNAL. DELCAR.

Le contre-scel, de forme ronde lui aussi, a un diamètre de 13 millimètres. Au centre d'un carré de 7 millimètres de côté se trouve, gravée en creux, une belle fleur de lis. Entourant le carré figurent, légèrement gravés en creux, divers ornements.

Sur le revers de cet intéressant et curieux sceau se trouvent quatre trous ronds formant une sorte de trèfle à quatre feuilles, probablement le signe ou la marque du graveur.

Ce sceau, par la gravure et la partie artistique de la composition, remonte au premier quart de la Renaissance (époque de François Ier).

19 décembre 1907. — SCEAU DE LARUA : Ce petit sceau de bronze, de forme légèrement ovale, avec manche à pans coupés et anneau de suspension, mesure 35 millimètres de hauteur. Comme le précédent, il a été trouvé dans la commune de Saint-Antoine-du-Breuil (Dordogne). Il a un diamètre de 2 millimètres et porte, fortement gravées en creux, la légende et les armoiries de son seigneur et maître.

Voici la description de cet intéressant cachet :

Légende : étoile S. CART. LARVA. DLC.

Le champ est orné d'un écu sur lequel figurent une croix tréflée et dans le haut à dextre et à senestre de la croix une billette. Divers ornements, légèrement gravés en creux, entourent l'écusson.

La forme de l'écu et les diverses gravures qui ornent ce sceau, le font remonter à l'époque de la Renaissance (François Ier).

12 juillet 1907. — M. François Daleau présente une hache polie en silex couleur chocolat, avec taches de patine grise par place. On voit sur un des plats, vers le tiers supérieur, une plaque d'un poli luisant, particulier, laissé par le heurt d'une pioche de fer.

Hache plate intacte, polie même sur le sommet, qui porte sur ce point un petit éclat ancien non atteint par le polissage. Bords latéraux équarris à partir du centre de la lame jusqu'au tranchant, arrondis du centre à la tête pour faciliter l'emmanchement.

Mesures en millimètres : largeur totale, 137; largeur du tranchant, 48; largeur au sommet, 14; épaisseur maximum, 22.

Ce spécimen, n° 1.543 de mon catalogue, a été recueilli par un terrassier en opérant un défrichement

à la Grosse-Pierre, commune de Lafosse, canton de Saint-Savin (Gironde).

Mon cahier d'excursion, à la date du 6 mars 1880, porte : la Grosse-Pierre, ce nom indiquant peut-être un monument ancien, je me suis rendu à ce lieu dit et j'ai vu, dans des ajoncs, près du chemin qui conduit au Facier, un bloc de calcaire; en ayant fait dégager la base, j'ai constaté que cette extrémité était enfoncée à 60 centimètres au-dessous du niveau du sol.

Ce même jour un vieillard de Mombrier, commune voisine, me dit avoir vu, il y a 15 ans, le groupe de la Grosse-Pierre qui alors était composé de trois blocs, le plus grand étant couché fut recouvert de terre à cette époque.

Etait-ce un dolmen, un menhir brisé ? Je n'ai pas eu l'occasion d'y retourner.



NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Une famille parisienne d'architectes. Maistres maçons, 1490-1643.
Paris, Librairie de la construction moderne (sans date).

M. Marius Vachon, l'éloquent critique d'art, notre savant collègue, vient de faire hommage à la Société Archéologique du magnifique ouvrage, je devrais dire du monument, qu'il vient d'édifier à la gloire de l'architecture française, de ces Maistres maçons qui, du xv[e] au xvii[e] siècle, dressèrent les plans et surveillèrent l'exécution de ces édifices qui s'imposent aujourd'hui à notre admiration.

Trop longtemps la légende attribua à des artistes italiens, « deviseurs de plans », « dessinateurs » plus qu'architectes, cette renaissance de notre Ecole française si fertile pourtant déjà en monuments gracieux ou superbes. M. Vachon s'est attaché à détruire cette légende, et on peut dire qu'il y a réussi.

Quand on lit cet ouvrage, véritable histoire de l'architecture française pendant près de trois siècles, on ne peut s'empêcher d'être frappé de voir dans presque toutes les œuvres les plus belles de notre beau pays, un nom italien accolé au nom français du maistre de l'œuvre qui, par lui-même ou par sa descendance, collabora jusqu'à la fin à l'exécution des travaux. M. Vachon montre combien peu important demeura dans presque tous les cas le rôle des artistes italiens, il rend à nos maistres maçons la place qui leur est due.

Je n'entrerai pas ici dans le détail des chapitres de l'ouvrage de M. Vachon.

Pendant près d'un siècle et demi, les Chambiges, au nombre de treize, tous corporativement « maistres maçons tailleurs de pierre », ont exercé, les uns avec gloire et tous avec honneur, la profession d'architecte. L'étude de leurs œuvres principales intéresse les plus beaux des monuments civils ou religieux de notre pays : cathédrales de Sens, de Beauvais, de Troyes, Notre-Dame de Senlis, château de Chantilly, Hôtel de ville de Paris, château de Saint-Germain-en-Laye, château de Fontainebleau et d'autres, la Muette et Challuau, la petite Galerie du Louvre.

M. Vachon examine successivement ces monuments, il nous fait leur histoire et sa documentation précieuse donne à la thèse de l'écrivain la portée la plus démonstrative.

M. Vachon a fait une œuvre de justice, mais il a fait aussi œuvre d'artiste et de bon Français. La Société doit lui être reconnaissante d'avoir enrichi sa bibliothèque d'un ouvrage que tous les architectes devraient avoir dans la leur.

Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine, par Emile Espérandieu. Tome I : Alpes Maritimes, Alpes Cottiennes, Corse, *Narbonnaise*. — Paris, Imprimerie Nationale, 1907. Se trouve chez Leroux, 28, rue Bonaparte.

Ce volume est le premier d'un recueil qui en comprendra probablement cinq et sera consacré aux monuments figurés sur pierre de l'ancienne Gaule.

Revue de l'Agenais : mai-juin 1907. — J. Momméja : *Heurtoirs Agenais*.

Dans cette étude accompagnée de deux excellentes reproductions, M. Momméja esquisse, d'une plume alerte, l'histoire et l'évolution du heurtoir. L'érudition si étendue de l'auteur donne à penser que, faite avec tous les développements qu'elle comporte et accompagnée des documents graphiques nécessaires, cette étude enrichirait d'un chapitre particulièrement intéressant l'histoire de l'art et de la décoration dans l'habitation.

— Dans le même numéro, à signaler également la fin d'un article de M. I. Marboutin sur les « Eglises du canton de Prayssas ».

Revue de l'Agenais : juillet-août 1907.

M. Ph. Lauzun annonce dans ce numéro une série d'études qu'il publiera sous le titre de « Souvenirs du Vieil Agen ». Ces notices, où l'histoire s'allie très heureusement à l'archéologie, sont accompagnées de reproductions de dessins, dont quelques-uns sont d'autant plus intéressants qu'ils s'appliquent à des monuments aujourd'hui disparus.

M. Lauzun nous déclare que la plupart de ces dessins ont été faits par des amateurs, soit au moment où la pioche des démolisseurs allait atteindre les monuments qu'ils reproduisent, soit même plus tard, de mémoire... Pour quiconque a été à même de contrôler l'exactitude d'œuvres ainsi composées, il y a là, il faut le reconnaître, un vice initial assez grave. Quelle que soit sa bonne foi, le peintre, le dessinateur, et plus encore peut-être l'amateur que le professionnel, déforment trop souvent dans leur dessin l'objet qu'ils reproduisent.

Le travail de M. Lauzun sera certainement très intéressant et probablement aussi très artistique, mais nous craignons que les documents graphiques qui l'accompagneront soient, dans bien des cas, d'une exactitude assez contestable.

— Ce numéro contient également le début d'une étude de M. Queyron sur la Gavacherie de Monségur. On sait que ce coin du Réolais a particulièrement attiré l'attention de notre laborieux collègue, et ceux qui l'ont eu pour cicerone au cours de la récente excursion dont il nous a donné le compte rendu ont pu apprécier quel guide précieux il est pour l'historien et l'archéologue.

A ce titre, on aura le désir de lire les pages dans lesquelles il étudie plus en détail les curieuses origines de la gavacherie qu'il avait simplement effleurées devant nous.



TABLES

DES

COMPTES RENDUS, NOTICES, RAPPORTS, MÉMOIRES

ET PLANCHES

du XXIX[e] volume des Actes de la Société Archéologique de Bordeaux.

Table des planches



INDEX ALPHABÉTIQUE

Les noms en italique sont ceux des localités de la Gironde.

C

D

E

F

G

H

I

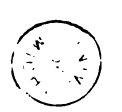
M

T

31.448. — Bordeaux, Y. Cadoret, impr., rue Poquelin-Molière, 17.

IMP. WETTERWALD FRÈRES, BORDEAUX.

VUE DU DOLMEN DE PITRAY, A GARDEGAN (Gironde)







HERMÈS EN BRONZE

Trouvé à JO-ROUTIT, près BARRET (Charente)

(Clichés Amtmann).

IMP. WETTERWALD FRÈRES, BORDEAUX.

IMP. WETTERWALD FRÈRES, BORDEAUX.

VUE DU DOLMEN DE BARBEHÈRE, A POTENSAC PRÈS ORDONNAC (Gironde)



SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

TOME XXIX. — 1er FASCICULE



BORDEAUX

FERET ET FILS
LIBRAIRES-ÉDITEURS
15 — COURS DE L'INTENDANCE — 15

Y. CADORET
IMPRIMEUR
17 — RUE POQUELIN-MOLIÈRE — 17

1907

EXTRAITS DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

ART. 18. La Société interdit toute discussion personnelle, politique ou religieuse.

ART. 19. La Société n'accepte en aucune manière la solidarité des opinions émises par ses membres, lors même qu'ils seraient autorisés à les produire, soit dans des publications, soit dans des lectures publiques.

Chacun des membres garde son indépendance et jouit de l'irresponsabilité la plus complète pour toutes les appréciations qui n'émanent pas de lui, ou auxquelles il n'a pas formellement adhéré.

EXTRAITS DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

ART. 3. Chaque Membre titulaire entrant sera soumis à une cotisation régulière de 12 fr. par an payables d'avance.

Les Membres pourront se rédimer du paiement de la cotisation annuelle en versant à la caisse de la Société une somme de 200 fr. une fois payés.

Indépendamment de la cotisation régulière, tous les Membres seront admis à souscrire une cotisation volontaire, permettant de faciliter le développement des travaux de la Société.

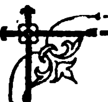
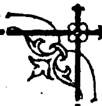



TABLE DES MATIÈRES

Le prix des publications de la Société Archéologique de Bordeaux est de 10 fr. par volume.

Le volume se compose de deux fascicules.

S'adresser à MM. Feret et Fils, libraires-éditeurs de la Société, 15, *cours de l'Intendance*, à Bordeaux.



31.340



